

Ensoleillé et doux ☐ Vents du nord de 15 milles ☐ Minimum et maximum à Trois-Rivières, 25 et 35, à La Tuque, 20 et 30 ☐ Bulletin plus complet en page 18.

**CHARBONNERIE ST-LAURENT CIE LTÉE**

FR. 4-6221

La meilleure huile  
Le meilleur service

43e année

TROIS-RIVIERES, VENDREDI LE 22 MARS 1963

No 119

AU SERVICE

DU COEUR

DU QUÉBEC

CINQ CENTS

# le nouvel liste

## Etude technique sur les avantages de l'autoroute Montréal-Québec

Si elle s'avère favorable, les travaux débiteront dès 1965

Par Paul-Emile PLOUFFE

QUÉBEC — L'Office des Autoroutes du Québec entreprendra incessamment une étude technique sur les avantages d'une autoroute entre Montréal et Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Si l'enquête est favorable, si le gouvernement autorise la construction de la voie rapide, les travaux débiteront en 1965 et les automobilistes pourront circuler sur cette nouvelle artère à l'automne de 1966.

C'est ce qui découle d'une entrevue que le ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, a accordée, hier, au comité de l'autoroute de la rive nord du fleuve qui lui a présenté un long mémoire sur le projet.

M. Pinard était accompagné du président de l'Office des Autoroutes, M. Guy Poliquin. Il a laissé entendre que l'organisme gouvernemental dirigé par M. Poliquin serait chargé de la réalisation du projet et que le péage constituerait le principal moyen de financement.

Ce sont là deux suggestions faites dans le mémoire. Celui-ci a été lu par le Dr Marcel Picard, président de la Chambre de Commerce régionale de L'Assomption et président du comité de l'autoroute de la rive nord. Le mémoire était appuyé par quatre-vingts organismes et municipalités de la région concernée, dont la ville de Trois-Rivières qui était représentée par M. Irénée Rochefort, directeur de l'Office de Publicité de la cité de Lavolette.

Le pont sur le fleuve

En admettant qu'il y a lieu de faire quelque chose pour aider la population qui ne peut utiliser de façon pratique la route No 9, sur la rive sud, qui constitue la route transcanadienne et s'avère une voie rapide entre la Métropole et la Vieille Capitale, le député de Drummond a dit qu'il faut absolument un pont quelque part dans la région de Trois-Rivières pour unir les deux rives.

Le ministre a rappelé que

le gouvernement agit rapidement, dans ce domaine, que les études sont très avancées, que les difficultés entre les deux gouvernements sont applanies et qu'il ne s'agit plus que de déterminer à quel moment les travaux pourront commencer sans surcharger les finances de la province.

Détails techniques

On se rappelle qu'au cours d'une récente conférence de presse, la Corporation du Pont de Trois-Rivières a annoncé (Voir: Étude page 10)

## Coût d'environ \$125 millions

QUÉBEC — Le projet d'autoroute entre Montréal et Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, ne pourra être réalisé qu'à un coût d'environ \$125 millions. Le gouvernement devrait donc songer à le financer par la formule du péage qui existe sur d'autres autoroutes.

C'est ce qu'a représenté l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, hier, devant la délégation qui lui a présenté un mémoire pour réclamer la construction d'une voie rapide entre la Métropole et la Capitale, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le ministre a représenté qu'un tel projet demande une étude attentive. Il faudra déterminer quelle section de l'autoroute sera à péage. Il est évident que le péage doit être imposé là où il y a le plus d'engorgement sur la route.

On dit que ce serait surtout entre Montréal et Berthier. Ça se rend, peut-être jusqu'à Trois-Rivières.

C'est l'un des aspects que les ingénieurs en circulation examineront pendant leurs travaux préliminaires. Il s'agit d'une étude très spécialisée qui nécessitera un an ou plus. On ne peut donc pas compter que des travaux seront entrepris dès cette année, sur le plan de la construction. Des crédits seront prévus à l'intérieur du budget de l'Office des Autoroutes pour y pourvoir.

Où passera-t-elle?

Le ministre de la Voirie a aussi représenté que les ingénieurs devront aussi délimiter un corridor où passera la route.

À ce sujet, le député de Drummond a noté que l'autoroute ne pourra pas passer à côté des commerces établis. On devra choisir un emplacement à l'intérieur des terrains de façon que les dépenses d'expropriation ne soient pas trop considérables. Il pourra arriver que l'on doive sectionner des terres en culture. Mais une autoroute ne peut se construire dans le ciel. Une valeur sera établie pour les terres expropriées. Une juste indemnité sera versée et il y aura toujours un recours à la Régie des Services publics.

(Voir: Coût page 10)

## Le tracé d'une deuxième route

QUÉBEC — L'hon. Bernard Pinard a dit, hier, qu'il ignore quel pourrait être le tracé d'une deuxième route transcanadienne au Québec, si le gouvernement fédéral offrait aux provinces de réaliser un projet de cette envergure.

Le ministre de la Voirie répondait à une question de M. Irénée Rochefort, qui représentait la cité de Trois-Rivières à la présentation du mémoire réclamant la construction d'une autoroute entre Montréal et Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent.

M. Rochefort a demandé au ministre de la Voirie si une entente entre Ottawa et les dix provinces pour la construction d'une seconde route transcanadienne, pourrait hâter la réalisation du projet d'autoroute sur la rive nord du Saint-Laurent et faire disparaître le péage qu'on devra vraisemblablement imposer pour financer l'ouvrage.

M. Pinard a répondu qu'il sait que M. Diefenbaker a annoncé, en 1962, lors de la campagne électorale, qu'il caressait l'espoir de faire construire une deuxième route transcanadienne. Mais il n'en connaît pas beaucoup plus pour le moment. Était-ce purement un argument électoral? Il l'ignore.

Il est intéressant de savoir que le député de Drummond a

expliqué qu'en 1960, il a rencontré le premier ministre Frost, de l'Ontario et le premier ministre Bennett, de la Colombie Britannique qui, eux, sont dans une situation plus favorable que le Québec, par

ce que la route transcanadienne est presque terminée dans leur province.

Ces deux premiers ministres sont intéressés à une deuxième route transcanadienne. (Voir: Le tracé page 10)

## M. Bellemare: mettre à profit les compagnies d'essence

QUÉBEC — M. Maurice Bellemare a suggéré, hier, que le gouvernement mette à profit les compagnies d'essence pour développer certains secteurs d'une autoroute sur la rive nord, entre Montréal et Québec.

Le député de Champlain a dit que les compagnies de pétrole paient quelque \$33 millions en taxes fédérales sur les excédents de profits. Ces sociétés, selon lui, sont celles qui bénéficient le plus des routes et contribuent le moins à leur construction.

M. Bellemare a fait cette suggestion au ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard, et au président de l'Office des Autoroutes, M. Guy Poliquin, à l'occasion de la présentation du mémoire réclamant la construction d'une autoroute au nord du fleuve. Il accompagnait la délégation avec MM. Frédéric Coiteux, député de L'Assomption et Maurice Maheu, député de Joliette.

M. Poliquin a dit, à ce sujet, que l'office entend dériver une partie de ses revenus de la vente du pétrole. Il fera construire des édifices selon des règlements qu'il définira et les compagnies de pétrole qui voudront les exploiter seront assujetties à des règles strictes.

M. Bellemare a aussi dit que la région qui réclame l'autoroute peut émettre un argument supérieur à celui de l'expropriation de 1967: celui de compter le ministre de la Voirie au nombre des siens. C'est un argument qui devrait prévaloir.

Tout en reconnaissant qu'il appartient à chaque actionnaire de décider s'il doit accepter ou refuser les offres officielles, les administrateurs mettent ces derniers en garde contre les désavantages qui pourraient résulter de l'expropriation.

"Ces désavantages pourraient découler des conditions imposées par la loi d'expropriation des actions", a-t-il dit.



(Téléphoto PC)

NORAD A L'OEIL sur la base de missiles Bomarc de North Bay, en Ontario, comme un centre possible pour y établir son quartier général de combat au cas où la base de Colorado Springs soit détruite au cours d'une guerre. Un porte-parole de NORAD a révélé que des facilités supplémentaires de communications seraient installées si le gouvernement canadien accédait à la demande de NORAD. Cette photo fait voir le centre de communications de la base au cours des travaux de construction.

Il nie succéder prochainement à M. Pearson

## M. Lesage s'allie à la cause du parti libéral fédéral

Par Paul-Emile PLOUFFE  
QUÉBEC — L'hon. Jean Lesage s'est allié à la cause du parti libéral fédéral, à l'Assemblée législative, hier, en affirmant que c'est le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa.

Le premier ministre du Québec a aussi nié la rumeur voulant qu'avant longtemps, il remplacerait M. Lester B. Pearson à la tête du parti libéral du Canada.

M. Lesage répondait à une interpellation de M. Daniel Johnson qui lui avait demandé s'il était vrai qu'il succéderait bientôt à M. Pearson.

Le chef de l'opposition a demandé, pour sa part, comment on pouvait faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui n'est que le chef de file d'un parti qui n'a pas la majorité.

La déclaration du premier ministre a été accueillie par des applaudissements frénétiques chez les députés libéraux et même dans les galeries réservées au public qui étaient bondées de délégations de femmes libérales.

Le questionnement de M. Johnson a interrogé le chef du gouvernement en alléguant qu'il était urgent, de même que d'intérêt public, que le premier ministre mette fin à un climat d'incertitude dans la province. "L'un de ses députés d'autrefois, dit-il, a fait une prédiction en affirmant, sans hésitation, que le premier ministre de la province quitterait pour s'en aller dans une autre juridiction remplacer M. Pearson. M. le président, vous comprendrez, nous inquiète. Vous comprendrez nos regrets et vous comprendrez que ce serait un grand deuil pour la province. M. le président, il y a cependant une solution à ce problème. (Voir: M. Lesage page 10)

Plusieurs policiers de Montréal ont ouvert le feu dans sa direction et dans celle de deux autres prisonniers qui traversaient en courant la chaussée à quelques coins de rues du palais de justice.

Les autres évadés repris sont Jean-Paul Dorian, âgé de 22 ans, André Launier, âgé de 35 ans et André Desbiens, d'âge inconnu.

Les quatre autres encore au large sont Emilian Maltais, Casimir et Marcel Tremblay.

Le blessé a été identifié comme étant Marcel Tremblay.

(Voir: Huit page 10)

## Décès de M. Léon Crestohl, député de Montréal-Cartier

MONTREAL (PC) — M. Léon Crestohl, député libéral dans l'ancien parlement, est décédé subitement hier.

M. Crestohl qui était de nouveau candidat aux élections du 8 avril dans le comté de Montréal-Cartier, a succombé à une crise cardiaque.

Natif de Varsovie, M. Crestohl était âgé de 62 ans. Il était député de Montréal-Cartier depuis 1950.

Avocat de profession, il était l'un des quelques rares députés juifs au Parlement canadien. Il représentait une circonscription où résident un grand nombre de juifs.

M. Crestohl émigra au Canada avec ses parents à sa jeunesse. Son père fut le rabbin et le chef spirituel de la communauté juive de Québec de 1911 à 1919.

Nouveau candidat  
Un porte-parole du parti libéral a annoncé qu'un autre candidat serait désigné aujourd'hui ou demain pour succéder à M. Crestohl comme candidat.

(Voir: Décès page 10)

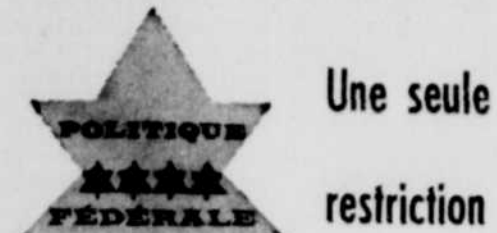


M. Léon Crestohl

conscription où résident un grand nombre de juifs. M. Crestohl émigra au Canada avec ses parents à sa jeunesse. Son père fut le rabbin et le chef spirituel de la communauté juive de Québec de 1911 à 1919.

Nouveau candidat  
Un porte-parole du parti libéral a annoncé qu'un autre candidat serait désigné aujourd'hui ou demain pour succéder à M. Crestohl comme candidat.

(Voir: Décès page 10)



OTTAWA (PC) — La campagne dans une élection fédérale peut se poursuivre jusqu'à la veille même du jour du scrutin. La seule grande restriction à trait à la radiodiffusion et la télédiffusion. Les appels politiques à la radio et la télévision doivent cesser 48 heures avant le jour de l'élection, ce qui veut dire, dans cette élection, à minuit, vendredi, le 5 avril.

Par ailleurs, les candidats sont libres de prendre les autres moyens à leur disposition de s'adresser aux électeurs jusqu'à minuit, dimanche soir. Le jour du scrutin, la loi défend aux candidats de se servir de moyens détournés tels que les haut-parleurs, les affiches et bannières sur les automobiles. Cependant, les candidats ont le droit de placer des annonces dans les journaux.

Pas de boisson

La loi comporte d'autres restrictions. Par exemple, il est défendu de servir de la bière ou d'autres liquides alcooliques le jour du scrutin, de soulever ou de menacer un électeur, de porter une arme sur soi à un demi-mille d'un bureau de scrutin; d'avoir recours à des bandes de fiers-à-bras; de remplir des boîtes de scrutin de faux bulletins de vote; de causer du tapage à une assemblée au point d'empêcher les orateurs de parler.

La loi traite aussi des promesses électorales par les candidats. Ces derniers peuvent promettre oralement tout ce qu'ils veulent, mais il leur est interdit de signer toute promesse électorale. C'est une mesure prise en vue de protéger tout candidat élu contre des personnes qui voudraient ensuite l'obliger à tenir sa promesse en dépit de tout.

C'est une offense punissable par une amende maximum de \$2,000 et deux ans d'emprisonnement que de donner à une personne "de la viande, de la boisson, des rafraîchissements ou des provisions" dans le but d'influencer son vote.

Les thés politiques

Cependant, la loi permet ces thés organisés en vue de permettre à la population de rencontrer le candidat. La loi dit qu'un candidat, comme député ou électeur personnel, ou toute autre personne, a ses frais peut offrir de la nourriture comme des sandwiches, des gâteaux et des breuvages tels que le thé, le café, le lait ou des liquides doux à une réunion d'électeurs groupés dans le but d'aider à l'élection d'un candidat.

Le jour de l'élection, les candidats ont le droit de louer des taxis pour conduire les électeurs aux bureaux du scrutin, mais il est défendu de payer directement un électeur pour défrayer le coût de son taxi au bureau de scrutin ou de le rembourser pour toute perte de salaire ou de revenus que cet électeur aurait pu subir en prenant le temps d'aller voter.

## DIEF en route vers Régina

REGINA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a pris l'avion hier, pour Régina où il doit commencer une tournée du sud des provinces de Saskatchewan et d'Alberta à bord d'un train spécial. Il fera 18 arrêts en deux jours.

Les organisateurs conservateurs ont dit que cette tournée déterminera à quel point la manifestation conservatrice à Edmonton mercredi soir, marque le point tournant de la campagne électorale. Le discours de M. Diefenbaker a été très applaudi. On estime que la salle contenait une foule de 8,000 personnes et qu'on a dû en refuser 2,000.

Le premier ministre devait prendre la parole hier soir, à Régina.

PORT WILLIAMS, N.E. (PC) — Le chef libéral, M. Pearson, est monté hier à l'assaut du comté du ministre des Finances, M. Nowlan. Plus de 700 personnes ont envahi la salle municipale de cette petite municipalité de la vallée d'Annapolis. M. Pearson était très en forme.

Il a répété que cette manifestation indique comment la population du Canada votera le 8 avril, "pour le gouvernement fort et décisif que le pays a besoin".

M. Pearson a souligné que le premier ministre Diefenbaker a adressé la parole, la semaine dernière, dans l'île du Prince-Édouard, dans une salle de cinéma qui présentait un film intitulé "Inhumation prématurée".

"Le parti libéral, dans ce comté, n'a pas l'intention d'être inhumé prématurément aujourd'hui, pas plus que le 8 avril", a-t-il dit.

Thompson dénonce le communisme

ST-PAUL, Alberta (PC) — M. Robert Thompson, leader national du Crédit social a déclaré hier, que les communistes comptent faire triompher leur théorie sur le régime de la libre entreprise à la faveur de l'infiltration économique.

"Ils ne songent nullement à utiliser des bombes pour parvenir à cette fin", a-t-il déclaré devant un auditoire de 150 personnes composé en majeure partie de Canadiens d'origine ukrainienne et d'agriculteurs francophones. La ville de St-Paul compte 3,150 âmes et est située à 100 milles au nord-est d'Edmonton.

Il parlait en faveur de M. Peter Chabala, candidat créditiste, dans la circonscription d'Athabasca.

M. Thompson a noté que les communistes tentent de s'infiltrer sur les marchés déjà exploités par le Canada. Le Canada devrait s'employer à intensifier ses relations commerciales avec ses amis, tels les pays du Commonwealth et de l'Amérique latine.

Le communisme fait peser une menace sur le régime de libre entreprise. Parlant des réalisations du gouvernement créditiste de l'Alberta, M. Thompson a déclaré: "Donnez-nous la chance d'installer un gouvernement semblable à Ottawa".

Un quadrimoteur Cessna avait amené M. Thompson d'Edmonton. A l'issue de la réunion, M. Thompson a pris l'avion à destination d'Edmonton.

M. Boulanger ne sera pas candidat

M. Samuel Boulanger ne sera pas candidat indépendant aux élections du 8 avril, dans Drummond-Arthabaska. On sait qu'à la suite du choix de M. Chabala, candidat créditiste de Drummondville, comme candidat libéral officiel, un groupe de partisans avaient fait pression auprès de M. Boulanger pour qu'il se présente comme indépendant.

M. Samuel Boulanger avait été présenté à la convention pour le choix d'un candidat libéral officiel pour Drummond-Arthabaska mais la majorité des délégués s'était prononcée en faveur de M. Pépin. M. Boulanger avait alors déclaré qu'il donnait son appui entier au candidat choisi.

Boulanger  
En annonçant qu'il ne briguerait pas les suffrages le 8 avril, M. Samuel Boulanger a remercié ceux qui lui avaient manifesté ainsi leur confiance. Il a déclaré avoir fait son devoir durant les cinq années qu'il avait représenté Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes mais que pour la présente campagne électorale, il avait accordé son appui entier à M. Jean-Luc Pépin.

Boulanger  
En annonçant qu'il ne briguerait pas les suffrages le 8 avril, M. Samuel Boulanger a remercié ceux qui lui avaient manifesté ainsi leur confiance. Il a déclaré avoir fait son devoir durant les cinq années qu'il avait représenté Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes mais que pour la présente campagne électorale, il avait accordé son appui entier à M. Jean-Luc Pépin.

Boulanger  
En annonçant qu'il ne briguerait pas les suffrages le 8 avril, M. Samuel Boulanger a remercié ceux qui lui avaient manifesté ainsi leur confiance. Il a déclaré avoir fait son devoir durant les cinq années qu'il avait représenté Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes mais que pour la présente campagne électorale, il avait accordé son appui entier à M. Jean-Luc Pépin.

Boulanger  
En annonçant qu'il ne briguerait pas les suffrages le 8 avril, M. Samuel Boulanger a remercié ceux qui lui avaient manifesté ainsi leur confiance. Il a déclaré avoir fait son devoir durant les cinq années qu'il avait représenté Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes mais que pour la présente campagne électorale, il avait accordé son appui entier à M. Jean-Luc Pépin.

## AUJOURD'HUI

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Arts                  | 5        |
| Bandes illustrées     | 18       |
| Carnet mondain        | 8        |
| Cinéma                | 5-6      |
| Classées              | 16-17-18 |
| Convocations          | 16       |
| Courrier de Momie     | 8        |
| De l'image ou son     | 5        |
| Editoriaux            | 4        |
| Mots croisés          | 10       |
| Finance               | 15       |
| Nécrologie            | 18       |
| Météo                 | 2        |
| Opinion du passant    | 2        |
| Plume et Plumet       | 8        |
| Polichinelle          | 11       |
| Politique provinciale | 4-10     |
| Radio-TV              | 5        |
| Régional              | 19-20    |
| Show, et G.M.         | 6-7      |
| Sports                | 12-13-14 |

## DÉCÈS

Cielinski, M. John  
Couture, Mme Odina  
Daoust, Mme Jacques  
Darchen, M. François  
Gagnon, M. Alphonse  
Gauthier, M. Edmond  
Guay, Mme Philippe  
Lacerte, M. Berthelot  
Laviolette, M. Victor  
Paquin, Mme Marcel  
(Voir Nécrologie page 18)

# l'opinion DU PASSANT

Les femmes, tout comme la plupart des hommes, fument la cigarette. Notre reporter, à Louiseville, a demandé à certains passants si les femmes doivent ou non fumer. Voici les réponses qu'il a reçues:



M. ANDRÉ BOUCHARD, Trois-Rivières, secrétaire fédéral de la JOC:

"En général, je suis contre cette habitude chez les femmes ou les filles. Surtout dans un party ou dans un endroit public."

"En soirée de famille toutefois, et modérément, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'une femme ou une fille grille une cigarette."



M. RAYMOND LAUNIER, secrétaire de la JOC à Louiseville

"Quant à moi, je vous avoue que je suis contre cette habitude, pour les femmes et les filles, de fumer sur la rue ou dans les endroits publics. Sur ce point, je suis catégorique."

"Il n'en reste pas moins vrai qu'elles peuvent — de façon raisonnable — se permettre de 'tirer une touche', à la maison. Après tout, ça leur change les idées."



M. PIERRE COMTOIS, président de la JOC à Louiseville

"En ce qui me concerne, je n'ai pas d'opinion très catégorique ou pour préciser ma pensée, je veux dire qu'une femme peut fumer suivant les occasions: non pas par habitude."

"Naturellement, ces occasions peuvent être fréquentes, car la grande majorité de ces dames fument à la journée longue. Mais je suis pour une certaine modération. Il ne faut pas oublier qu'un abus est toujours condamnable en tous domaines."

## Dans le secteur des Chenaux

### Une association de citoyens en voie de formation

Une association de citoyens est en voie de formation dans un quartier de la ville, limitrophe à la rivière St-Maurice. Ce nouveau groupement portera le nom de l'Association du Secteur des Chenaux. Il groupera les propriétaires et les locataires domiciliés dans le quadrilatère de forme irrégulière situé entre la rue des Chenaux, la rue St-Maurice et la voie ferrée.

Carré des Pins et, à l'extrême nord, du nouveau secteur ouvert l'an dernier par M. Alphonse Caron. Il y aura là 314 maisons lorsque le développement domiciliaire de M. Caron aura été complété.

La nouvelle association réunira, en premier lieu, les propriétaires. Mais les locataires seront aussi acceptés aux assemblées à titre de membres associés. Elle sera créée dans un but de bien-être pour ses membres, sans intention lucrative ni politique.

Dans le moment, son premier objectif est d'obtenir un terrain de jeu où l'on pourra organiser des loisirs pour les enfants. La première réunion aura lieu mardi prochain, le 26 mars, à 8 heures du soir, au club Radisson. Tous les citoyens du secteur sont invités. La discussion sera libre.

## M. David Tessier

### en deuil de son père

M. David Tessier, citoyen bien connu du Cap-de-la-Madeleine et président de Tessier Lumber, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. Alvida Tessier décédé mardi.



(Photo Le Nouvelliste)

LE COLONEL E.A.C. AMY, directeur des corps blindés au quartier général de l'Armée à Ottawa, a passé en revue les membres du Régiment de Trois-Rivières, lundi soir dernier. A la même occasion, il a fait la vérification de l'entraînement des blindés. Le colonel Amy est un ancien membre du Régiment de Trois-Rivières, en Italie, lors du dernier conflit mondial. De gauche à droite, le major Denis Couture, en charge de l'entraînement au Régiment de Trois-Rivières, le lieutenant-colonel Roland Gauthier, commandant du Régiment, et le colonel Amy.

## Le conseil de la Paroisse en bref

### Les plans de l'église

L'ingénieur de la paroisse, M. Roger Houde, a demandé qu'on s'adresse aux RR. PP. Dominicains afin d'obtenir les plans de l'église et surtout les plans de localisation afin, semble-t-il, d'avoir des voies d'accès au terrain de stationnement.

### Un bailleur

au conseiller Gagnon. Lors de l'engagement de l'ingénieur, on avait prévu que les dépenses de son département seraient couvertes en prélevant un certain pourcentage sur les règlements de travaux publics: égouts, pavage, etc. Or, il semble que la municipalité n'a pas le droit de procéder de cette façon. La question fut brièvement soulevée et le conseiller Alfred-E. Gagnon demanda des explications. La question lui fut coupée dans la bouche par le maire Jules Montour en disant qu'elle était référée au caucus. Si ce mode de réparation n'est pas légal et qu'on ne trouve pas une solution, le budget sera dans une impasse. De toute façon, le public n'en a pas su plus long.

Pour le chef pompier: Un salaire appelé dépenses. A compter du 1er mars, le chef pompier recevra un salaire de \$100 par mois. Le chef-pompier est M. Emilien Launier. Comme en vertu du Code municipal qui régit encore la Paroisse, pour quelques semaines du moins, on ne peut lui payer de salaire à titre de salaires, il aura droit à un compte de "dépenses". Des statuts de troisième main. Le travail du secrétaire ex-

gée de référer à certains volumes que l'on appelle: "Les Statuts refondus du Québec". Or, la collection du secrétariat est loin d'être complète. Or, selon Québec, la paroisse a reçu gratuitement depuis une bonne trentaine d'années tous les volumes des Statuts. Il en coûterait maintenant quelque \$200 pour compléter la collection du secrétariat. Cependant, M. Germain Massicotte, président de la Chambre de Commerce et ancien maire, possède une certaine partie de ces volumes qu'il a acquis de M. Bigu. Comme M. Massicotte, qui ne semble plus avoir l'intention de briguer les suffrages populaires, n'a plus besoin de ces volumes, il serait prêt à les vendre à la municipalité. Le secrétaire rencontrera M. Massicotte à ce sujet.

Feu de circulation, coin Route 2, Boul. Mauricie. Depuis une couple d'années, la paroisse demande un feu de circulation à l'intersection de la Route 2 et du boul. Mauricien, c'est-à-dire l'entrée du secteur Val-Mauricie. A date, toutes les requêtes ont été ju-

gées injustifiées. L'ingénieur Roger Houde est revenu à la charge. Or, il semble que cette fois-ci l'affaire soit allée plus loin que jamais. On lui a demandé, en haut lieu du ministère de la voirie, un relevé des accidents survenus à cette intersection et dans un rayon de un demi-mille au cours de ces deux dernières années. La Société provinciale à Montréal a fourni un rapport: 14 accidents causant des dommages matériels et des blessures corporelles. Aucun mort bien qu'on y passa bien près l'automne dernier. L'ingénieur continuera à pousser l'affaire.

La première est invisible, la seconde alors? M. Eugène Vincent, de la rue Lacerte, a placé sur la façade de sa propriété une pancarte "A vendre". Or, selon la plainte qu'il a fait parvenir au conseil, la pancarte n'est pas visible parce que sa propriété est dissimulée derrière un imposant tas de terre et de neige. Cette situation lui a fait perdre un locataire. Il lui faut donc placer une autre pancarte: "Logement à louer" et il

## Le Richelieu demande une subvention accrue

M. Paul-André Gagnon, président du club Richelieu, s'est présenté devant le conseil de ville, lundi soir dernier, pour demander que l'octroi annuel que la cité remet au Richelieu soit augmenté de \$200 à \$400. La raison provient du fait que le club Richelieu doit faire face à des dépenses accrues, parce que les demandes sont plus nombreuses au vestiaire Richelieu et pour le camp d'été à St-Alphonse, près de Joliette.

En réponse à cette demande, faite publiquement, le maire Mongrain a fait part à M. Gagnon que le conseil de ville travaille présentement à l'étude du budget 1963 et que ce travail est pénible. "Le conseil est obligé de marcher sur son cœur dans bien des cas, a dit le maire, parce qu'il doit en certaines circonstances refuser des octrois qu'il voudrait pouvoir accorder. Mais vous pouvez être sûrs que votre demande est accueillie avec sympathie, même s'il faut faire agir la hiérarchie des besoins. Toutefois, je serais surpris que votre octroi soit augmenté, à cause du manque de disponibilités. Cependant, nous allons considérer votre demande et vous le faire savoir en temps opportun."

## Un accord intervient entre la Paroisse et la Cie Alfa

Le conseil de la Paroisse vient de rendre publiques les termes de l'entente intervenue entre la Paroisse et les dirigeants de la Compagnie Alfa Construction dans le but de soulager les propriétaires contribuables du secteur Bellevue.

La compagnie Alfa paiera 50% des taxes des sept propriétaires super-taxés et défrayera à 100% les taxes qui leur sont imposées. En d'autres mots, la compagnie versera \$510.02 en sus de ses propres taxes et ce montant sera déduit en proportion des compte de taxes des propriétaires résidents.

La situation était la suivante. La répartition des taxes spéciales d'égouts et de rue se faisait sur la base de l'évaluation. Comme 5/6 de l'évaluation repose sur les sept propriétaires résidents et les quatre maisons inhabitées, les habitations étaient super-taxées, \$3.24 le \$100 d'évaluation. Cet-

te taxe réduite de moitié est plus basse que celle du secteur voisin: Demontigny.

L'accord a été signé par MM. Ignacy Kneller, président de la compagnie et Léon Wildstein, secrétaire-trésorier. Le texte souligne que la compagnie tient compte de la basse évaluation du secteur et que la collaboration de la compagnie a pour but d'aider les premiers propriétaires et encourager le développement du secteur. On y spécifie que cet arrangement est valable durant l'année 1963 et que d'autres arrangements semblables pourront intervenir au cours des années prochaines si nécessaires.

## MAL DE GORGE

à saveur de fruit

Aspergum

SOULAGEMENT  
SOUS FORME DE  
GOMME À MÂCHER  
PÉNÈTRE DANS LA GORGE ENDOULORIE



Location de machines à écrire

Gérald Martineau  
1547 rue Notre-Dame  
Téléphone FR. 5-1433

## FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5      | 35¢  |
| ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 | 60¢  |
| ROUL. DE 20 POSES 3 1/2 x 4 1/2 | 1.00 |

IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5      | 3.00 |
| ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2 | 4.00 |

IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢

EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) AVEC MONTURES 115

N.B. A ces prix, ajoutés 5¢ pour la poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie au argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS À  
**PHOTO POSTE INC.**  
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

Pétillante  
Gale  
Rafratchissante  
et encore mieux  
**chante-claire**

La Bière Douce  
**LAURENTIDE**  
MOLSON LIGHT ALE

La bière douce de chez nous...

# Laurentide

La bière Laurentide est douce? Mais oui! La bière Laurentide satisfait? Bien sûr! Mais pour en bien décrire la saveur exclusive, il faut un nouvel adjectif: *chante-claire*.

UN PRODUIT DE CHEZ NOUS-UN PRODUIT MOLSON

pour un gouvernement **STABLE**

un seul moyen: **VOTONS LIBÉRAL**

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

EN GRAND **SPECIAL**

Chez Morin & Frères Inc.

**CHAMBRE DE BAIN**  
COMPLETE, COULEUR VERT

A COMPTER DE: **\$169.95**  
ET PLUS

INCLUANT:

- Bain en fonte 5' x 14"
- Chantepierre
- Renvois
- Lavabo avec accessoires
- Toilette avec siège

Assortiment varié de **TUILES** couleurs assorties

Visitez notre département

Succursale 54, rue Fusey CAP 378-1311

65, Boul. Ste-Madeleine CAP FR. 5-7751

**Morin & Frères Inc.**

## PROCLAMATION

A TOUS CEUX QUI LES PRESENTES VERRONT:

D'ici quelques jours une équipe d'enquêteurs parcourront quelques centaines de maisons de notre ville pour procéder à une enquête confidentielle sur l'état de l'habitation dans la cité de Trois-Rivières.

Ces travaux de recherche ont été autorisés par le Conseil municipal en vue de procéder à un programme de démolition de nos taudis et de reconstruction de nos maisons trop dépréciées, et la reconstruction à leur endroit de maisons salubres pour les familles ouvrières.

Je demande à tous les chefs de familles de donner toute leur collaboration à ces enquêteurs de façon à ce que leurs rapports soient aussi fidèles que possible.

Et je rappelle que toute cette enquête demeure strictement confidentielle et ne servira qu'à aider ceux qui procèdent à la préparation des plans pour le réaménagement urbain, à faire au Conseil municipal des suggestions appropriées qui répondent le mieux possible aux besoins de notre population.

Le Maire de Trois-Rivières,  
**J.-A. MONGRAIN.**

## Le printemps dans l'air!

Ah qu'il faisait bon se baigner par cette température chaude et ce soleil radieux! Les citoyens de la belle vallée du St-Maurice ont été gâtés hier, en ce premier jour de la saison printanière.

Le mercure qui s'est maintenu dans les 50 degrés au-dessus de zéro a activé la fonte des neiges qui recouvraient encore de plusieurs pieds le sol de nos érablières. Si le soleil continue à faire la guerre aux derniers vestiges de l'hiver, comme l'espère la plupart des skieurs, bien entendu, l'on pourra entailler et se rendre digester la bonne tire à la cabane d'ici quelques jours.

## Ex-Trifluvienne trouvée sans vie au Connecticut

SPRINGFIELD, Mass. (PA et UPI). — La police a institué une enquête relativement à la mort d'une jeune femme dont le corps a été découvert dans la rivière Connecticut. Elle interroge un homme qui a eu un rendez-vous avec elle, le soir de sa disparition.

La victime, Mlle Carmelle Renaud, 30 ans, est originaire de Trois-Rivières. Elle avait émigré aux États-Unis en 1954 et avait obtenu sa citoyenneté américaine.

L'ex-Trifluvienne était employée comme fille de table à Springfield au moment de sa disparition. Le 13 décembre dernier, selon la police, elle aurait été battue et violée avant d'être tuée et jetée dans la rivière. Son corps a été retrouvé mardi, à Suffield, dans le Connecticut.

Avant de s'établir à Springfield, Mlle Renaud avait travaillé un certain temps à l'hôtel Colonial à Gardner, Mass. L'identité de l'homme qui est détenu pour interrogatoire n'a pas été révélée. Toutefois une citoyenne de Springfield, Mlle Erma Blake, a été accusée de faux par la police dans cette affaire. Elle aurait initié la signature de Mlle Renaud pour retirer \$150 de la banque après sa disparition.

## Une plaisanterie de mauvais goût!

Les sapeurs du poste de police No 2 ont répondu à une fausse alarme vers 2 h 45, hier après-midi.

Ils ont été mandés au coin de la rue Victoria et de la rue Avenue pour constater la présence d'un cadavre. À leur arrivée, ils ont constaté qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

Une enquête a été instituée par la Sûreté municipale dans cette affaire.

## Descente des glaces sur le fleuve

Une avalanche de glaces s'est déchaînée hier sur le fleuve St-Laurent sous l'action du brise-glace Sauriel qui travaillait sur le lac St-Pierre mais les navires se font plus rares.

Hier, les promeneurs ont vu passer le cargo J.-Edouard Simard qui allait chercher un chargement de carburant à Montréal. La barge Hudson Transport naviguait vers Québec et se rendra ensuite à Halifax.

La brise-glace Ernest Lapointe, pour sa part, travaille toujours à débayer le port de Montréal.

Selon M. Marcel Beaumier, gerant du bureau local de l'Office des Signaux, le trafic des navires sur le fleuve St-Laurent sera très intense, la semaine prochaine, pour cette saison de l'année. En effet, plusieurs cargos ont quitté des ports européens au cours des derniers jours et iront soit prendre ou laisser des marchandises à Montréal. Parmi ces cargos, le Mania Dan de la ligne danoise Lauritzen doit s'arrêter au havre trifluvien où il prendra une cargaison d'amiante et de pièces de noyer.

LA PLUS MODERNE  
AU COEUR DU QUEBEC

**IMPRIMERIE**  
**IDF**  
**DES FORGES**

Lithographie  
Typographie  
4000 Boul. Royal  
Trois-Rivières  
FR 5-4911

# Des travaux de \$1,200,000 au port



(Photo Le Nouvelliste)

UNE VINGTAINE DE GERANTS de trafic maritime de compagnies à caractère international et national, ont appris avec joie, hier midi, de la bouche de M. Norman Bowen, gerant du trafic et du développement du Conseil des Ports nationaux d'Ottawa, qu'un entrepôt géant de 155,000 pieds carrés serait construit à Trois-Rivières. Mais ce n'est pas tout, le même personnage ajoutait que la section de la Canada Steamship Lines serait aménagée et qu'une bâtisse de deux étages serait construite pour abriter les bureaux locaux du Conseil des Ports nationaux. La photo ci-haut, prise à l'hôtel St-Maurice, fait voir, parmi le groupe, M. Frank Ritchie, vice-président de J.-C. Malone, Desmond Malone, président de la même compagnie, M. Charles Hawkins, Norman Bowen et Peter Williams, tous trois du Conseil des Ports nationaux d'Ottawa, M. Lorenzo St-Pierre, gerant du port local, MM. Lucien Paquin et Pierre Paquin, respectivement président et directeur de Three Rivers Shipping, M. Len Davidson, président de Three Rivers Grain & Elevator, et M. Allan Kay, gerant de la Consolidated Paper, division Wayagamack.

Le taux de la taxe foncière reste le même

## La cité adopte un budget équilibré

Revenus de \$6,225,695 anticipés

Le budget de l'exercice financier 1963 a été adopté, hier soir, par le conseil de ville de Trois-Rivières sans augmentation de la taxe foncière. Le budget a été équilibré au montant de \$6,225,695, ce qui signifie une augmentation de \$425,695 sur le budget de l'an dernier. Voici le tableau des revenus et dépenses estimés pour l'année 1963.

| REVENUS                                |                |                |
|----------------------------------------|----------------|----------------|
|                                        | 1962           | 1963           |
| Taxe fonciere                          | \$2,223,265.00 | \$2,267,000.00 |
| Taxe d'aqueduc                         | \$778,040.00   | \$800,000.00   |
| Taxe d'affaires                        | \$254,246.00   | \$260,000.00   |
| Taxe de vente                          | \$826,600.00   | \$830,000.00   |
| Traverse                               | \$790,994.00   | \$841,000.00   |
| Exposition                             | \$342,690.00   | \$301,000.00   |
| Colisee                                | \$28,698.00    | \$28,000.00    |
| Ile St-Quentin                         | \$14,618.00    | \$18,000.00    |
| Intérêt, Amortissement                 | \$60,407.00    | \$73,000.00    |
| Vente de terrains                      | \$89,005.00    | \$90,000.00    |
| Loyer d'outillage                      | \$1,552.00     | \$2,000.00     |
| Marchés                                | \$9,717.00     | \$25,000.00    |
| Taxe d'amusement                       | \$27,777.00    | \$28,000.00    |
| Contribution                           | \$30,000.00    | \$40,000.00    |
| Compteurs de stationnement             | \$65,435.000   | \$65,000.00    |
| Cour Municipale                        | \$46,877.00    | \$47,000.00    |
| Taxe scolaire, perception              | \$15,889.00    | \$16,000.00    |
| Divers                                 | \$13,770.00    | \$10,195.00    |
| Aéroport                               | \$7,553.00     | \$9,500.00     |
| Virement de surplus                    | \$448,000.00   | \$475,000.00   |
| TOTAL:                                 | \$6,075,133.00 | \$6,225,695.00 |
|                                        |                |                |
| DEPENSES                               |                |                |
|                                        | 1962           | 1963           |
| Service de la dette                    | \$1,622,477.00 | \$1,725,000.00 |
| Administration générale                | \$395,045.00   | \$429,436.00   |
| Police et Incendie                     | \$917,944.00   | \$940,559.00   |
| Travaux Publics                        | \$723,324.00   | \$769,267.00   |
| Garage municipal                       | \$139,288.00   | \$139,732.00   |
| Hygiene                                | \$252,376.00   | \$248,402.00   |
| Bien-Etre                              | \$126,755.00   | \$135,100.00   |
| Services Recréatifs                    | \$150,392.00   | \$148,537.00   |
| Services communaux                     | \$32,906.00    | \$32,272.00    |
| Exposition et Colisee                  | \$288,040.00   | \$276,845.00   |
| Bureau Industriel                      | \$27,261.00    | \$35,000.00    |
| Subventions                            | \$75,560.00    | \$76,500.00    |
| Aqueduc                                | \$260,433.00   | \$296,650.00   |
| Traverse                               | \$477,670.00   | \$508,375.00   |
| TOTAL:                                 | \$5,491,471.00 | \$5,901,695.00 |
| Dépenses spéciales et d'immobilisation | \$101,393.00   | \$13,000.00    |
|                                        | \$5,592,864.00 | \$5,914,695.00 |
|                                        |                | \$311,000.00   |
|                                        |                | \$6,225,695.00 |

## L'enquête sur l'habitation

### Huit cents foyers visités durant les prochains jours

Le questionnaire auquel auront à répondre les personnes sur lesquelles porte l'enquête sur l'état de l'habitation, dans la cité de Trois-Rivières, comprend six groupes de questions qui permettront aux enquêteurs de recueillir des informations susceptibles d'éclaircir un programme d'habitation qui répondra aux besoins et aux désirs de la population. Cette enquête permettra également de déterminer l'état actuel du logement dans la ville et de faire pour l'avenir des prévisions en vue d'en améliorer la qualité par différents moyens avec l'aide des autorités supérieures.

Il est bien entendu que le caractère de cette enquête est confidentiel. C'est pourquoi les personnes visitées sont invitées à réserver un bon accueil à l'enquêteur. Le but et l'espoir de la ville est de réaliser pour tous une cité moderne, adaptée aux vœux de la population, dans laquelle il fera bon vivre. Cette enquête est dirigée par le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m.

Environ 800 foyers seront visités par les enquêteurs, à partir de mardi prochain. On posera différentes questions, dont voici quelques exemples. Aux personnes habitant un logement multifamilial, on demandera pourquoi ils habitent un tel logement. On voudra savoir quel est le métier ou la profession du chef de ménage, quel est son employeur. Depuis combien de temps on demeure dans ce logement, dans le voisinage. Trouvez-vous qu'il y a dans votre rue trop d'enfants, trop de bruit, trop de circulation le jour, trop de

laverie ou de grilles, trop de restaurants, trop de magasins, trop d'usines, trop de poussière, trop de mauvaises odeurs? Trouvez-vous que votre rue a assez d'arbres et de verdure, est assez propre, est bien éclairée le soir, est bien entretenue l'hiver? Trouvez-vous que les pharmacies sont assez près, l'arrêt d'autobus est assez près? Y a-t-il assez de places pour le repos et la marche dans le voisinage, de terrains de jeux dans le voisinage, de cours pour les enfants dans le voisinage? Quelles améliorations souhaitez-vous dans le voisinage? Si vous étiez propriétaire, quel genre de maison aimeriez-vous habiter? Aimez-vous mieux être propriétaire ou locataire? Si vous quittiez ce logement où aimeriez-vous aller vivre? Et autres.

**L'hon. Pinard accueille MM. Nobert et Demers**

QUEBEC — M. François Nobert, secrétaire de la Corporation du Pont et M. Georges Demers, ingénieur en chef, ont eu une entrevue, hier, avec l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie et M. Guy Poliquin, président de l'Office des Autoroutes.

M. Pinard a dit que l'entrevue était nécessaire par des problèmes communs. Il a ajouté qu'il aura peut-être une déclaration à faire, la semaine prochaine, concernant le projet du pont sur le Saint-Laurent.

## Faits saillants

Investissement de \$475,000 en virement de surplus de l'année 1962.  
x x x  
Taxe foncière à \$1.25 le \$100, aqueduc à \$0.48 le \$100 avec minimum de \$24.  
x x x  
Augmentation de l'évaluation impossible de \$5,000,000, dont \$2,000,000 exemptés temporairement.  
x x x  
Emission d'obligations de \$2,331,000 pour règlements d'emprunt en voie d'exécution.  
x x x  
Mécanisation intégrale de la comptabilité.  
x x x  
Expertise sur l'habitation.  
x x x  
Augmentations de salaires prévues: \$130,000.  
x x x  
Augmentation du service de la dette: \$103,000.  
x x x  
Operation d'un troisième poste de police.  
x x x  
Operation d'une aéro-gé.  
x x x  
Operation d'un nouveau marché aux denrées.  
x x x  
Exécution d'un programme de trois ans pour l'éclairage de rues à canalisation souterraine dans les quartiers résidentiels existants et futurs.  
x x x  
Enlèvement des vidanges deux fois par semaine, en juillet et août, dans deux secteurs à forte densité de population.  
x x x  
Etablissement d'une surintendance des parcs avec titulaires à plein temps.  
x x x  
Exécution d'un programme précis pour le soin des arbres et plantation d'arbres.  
x x x  
Production d'un pamphlet publicitaire soigné sur les industries.  
x x x  
Montage d'un film 16mm en couleurs sur Trois-Rivières; première étape.

La principale source de revenus sera la taxe foncière avec \$2,267,000, suivie de la traverse avec \$841,000, la taxe de vente avec \$830,000 et la taxe d'aqueduc avec \$800,000. D'autre part, la principale dépense de la ville viendra du service de la dette avec \$1,725,000, suivie de très près par la police et les incendies avec \$1,040,559, puis des travaux publics avec \$768,267, et de la traverse avec \$508,375 et de l'administration générale avec \$429,436.

**Solution recommandée**  
Pour l'année 1963, il fut recommandé d'adopter un budget ne comportant pas de travaux d'immobilisation et sans hausse de taxe. Il fut décidé de présenter des règlements d'emprunt limités à la stricte urgence, dont les appropriations dépassent légèrement le montant de la remise sur la dette en 1963.

Les membres du conseil de ville ont fait l'unanimité sur l'adoption du budget qui fut proposé par l'échevin Fernand Gouneau et secondé par l'échevin Germain Deschênes. Son Honneur le maire Mongrain a félicité le gerant municipal, M. Roger Lord, pour le travail considérable qu'il s'est imposé dans la préparation du budget.

**Femme blessée légèrement dans une collision**  
Deux véhicules se sont tamponnés vers 10 h 30, hier soir, à l'intersection des rues Hart et Lavolette à Trois-Rivières. Une citoyenne de la ville de l'Electricité, Mme Antoine Roy, 58 ans, 1504 rue Ste-Marthe, a subi une coupure à la joue droite en plus d'une ecchymose au menton à la suite de cette collision.

La victime a refusé d'être conduite à l'hôpital, alléguant que ses blessures étaient superficielles.

C'est Mme Roger Roy, 1367 De La Victoire, Shawinigan, qui était au volant de l'auto dans la quelle prenait place la blessée. Il s'agit d'une voiture de modèle Valiant 1962, qui a reculé pour \$800 de dommages.

L'autre véhicule, une Plymouth 1961, propriété de la Kraft Food Ltd de Montréal, a été endommagé pour \$400. Il était conduit par M. Gilles Houle, 151 St-Jérôme, Cap-de-la-Madeleine.

Les agents Clément Massicotte et Maurice Pelissier du poste de police No 1 se sont rendus sur les lieux faire les constatations d'usage.

## Par Paul-Emile GUY

Le conseil de ville de Trois-Rivières a adopté, hier soir, après de longues séances d'étude, un budget équilibré de \$6,225,695 pour l'exercice financier de l'année 1963. Il s'agit donc d'une augmentation de \$425,695 sur le budget de 1962 qui était de \$5,800,000.

Son Honneur le maire J.-A. Mongrain, en séance publique, à l'hôtel de ville, a signalé que le taux de la taxe foncière ne serait pas augmenté et qu'il demeurerait à \$1.25 le \$100. Les revenus, de \$6,075,133, en 1962, sont estimés à \$6,225,695 pour l'année courante, alors que les dépenses de \$5,592,864, en 1962, sont estimées à \$5,914,695, en 1963. A cette dernière somme, il faut ajouter une réserve statutaire de \$311,000 pour atteindre des dépenses totales, pour 1963, de \$6,225,695.

L'augmentation des dépenses a été équilibrée par un virement du surplus de 1962, au montant de \$475,000. Cette augmentation des dépenses est constituée en pourcentage comme suit: 35% au service de la dette et à la police; 45% aux autres services. Pour estimer les revenus, les autorités municipales ont assumé que la courbe ascendante de l'économie trifluvienne se maintiendrait et que le volume de construction de toute nature ne fléchirait pas en 1963.

**Revenus et dépenses**  
La principale source de revenus sera la taxe foncière avec \$2,267,000, suivie de la traverse avec \$841,000, la taxe de vente avec \$830,000 et la taxe d'aqueduc avec \$800,000. D'autre part, la principale dépense de la ville viendra du service de la dette avec \$1,725,000, suivie de très près par la police et les incendies avec \$1,040,559, puis des travaux publics avec \$768,267, et de la traverse avec \$508,375 et de l'administration générale avec \$429,436.

**Solution recommandée**  
Pour l'année 1963, il fut recommandé d'adopter un budget ne comportant pas de travaux d'immobilisation et sans hausse de taxe. Il fut décidé de présenter des règlements d'emprunt limités à la stricte urgence, dont les appropriations dépassent légèrement le montant de la remise sur la dette en 1963.

Les membres du conseil de ville ont fait l'unanimité sur l'adoption du budget qui fut proposé par l'échevin Fernand Gouneau et secondé par l'échevin Germain Deschênes. Son Honneur le maire Mongrain a félicité le gerant municipal, M. Roger Lord, pour le travail considérable qu'il s'est imposé dans la préparation du budget.

**M. Léon Balcer a entamé des pourparlers avec les dirigeants de la Régie Renault**

L'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, a révélé, hier, qu'il avait entamé des pourparlers avec les dirigeants de la Régie Renault pour les intéresser à établir à Trois-Rivières ou dans ses environs immédiats, une usine d'assemblage de leurs automobiles.

Mercure, M. Balcer a dîné à Ottawa en compagnie de l'ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet et de six dirigeants de la Régie des usines Renault.

"A cette occasion", a dit M. Balcer, nous avons discuté de divers problèmes, principalement d'ordre tarifaire, que soulève la réalisation de cet important projet. J'en ai profité pour mettre en relief les multiples avantages qu'offrirait notre ville et sa zone immédiate pour l'établissement d'une telle industrie.

Ce qui a particulièrement intéressé les représentants de cette compagnie française de construire à Trois-Rivières, c'est que nous possédons déjà chez nous un port ouvert à l'année longue, un Institut de Technologie et une école d'automobile. De plus, je les ai informés que le gouvernement fédéral ajoutait un nouveau quai aux installations portuaires actuelles." Le ministre a mentionné aussi la construction prochaine du pont sur le fleuve St-Laurent. Il est fort possible que l'une des raisons importantes en notre faveur repose sur le choix de l'emplacement de la nouvelle usine.

La Régie des usines Renault pourrait hériter des terrains appartenant à la Compagnie des Câbles de Lyon dans la municipalité de la paroisse des Trois-Rivières. Elle aurait l'avantage de les acquérir en les payant en francs et non en dollars.

"Je n'ai pas l'intention de créer de faux espoirs ou de faire une promesse électorale", a dit le ministre en souriant, "mais je puis dire que les pourparlers sont en bonne voie." Le ministre a aussi révélé qu'il communiquerait avec l'échevin Gagnon pour le tenir au courant des entretiens qu'il a eus avec les représentants de la Régie des usines Renault.

On sait que M. Gagnon a été invité par S.H. le maire J.A. Mongrain à se rendre en France pour entrer en contact avec les dirigeants de cette grande entreprise française et les convaincre d'arrêter leur choix sur Trois-Rivières.

## Construction d'un hangar géant et d'un édifice ultra-moderne

Par Claude HEROUX

Le port de Trois-Rivières est l'un des plus progressifs de tous ceux administrés par le Conseil des Ports Nationaux d'Ottawa. Les preuves pour attester cet avantage sont très nombreuses et la plus récente est la décision de cet organisme fédéral de dépenser de cette année un montant de \$1,200,000 pour améliorer les installations du havre trifluvien.

La nouvelle a été annoncée, hier midi, par M. Norman Bowen, gerant du trafic maritime et du développement pour le Conseil des Ports Nationaux à l'issue d'une réunion des gerants de trafic d'une vingtaine de compagnies à caractère national et international qui s'est déroulée au bureau de M. Lorenzo St-Pierre, gerant du port de notre ville.

La nouvelle la plus extraordinaire est la construction d'un hangar géant de 155,000 pieds carrés qui se dressera sur l'emplacement actuel des sections 13 et 14 où se trouvent situés les bureaux actuels du Conseil des Ports Nationaux.

Les deux bâtisses vétustes seront démolies pour être remplacées par un entrepôt considéré comme un des plus vastes au monde si non le plus vaste.

La construction de ce hangar érigé au coût de \$800,000 débutera au mois de juillet. Les travaux seront d'abord exécutés à la partie où se trouve actuellement la section 14 et à l'automne on s'attaquera à l'autre partie qui s'identifie avec la section 13.

**Section aménagée**  
Les projets immédiats du Conseil des Ports Nationaux pour permettre d'accélérer le trafic maritime à Trois-Rivières ne s'arrêtent pas à la construction d'un entrepôt géant. M. Bowen qui était accompagné de MM. Charles Hawkins et Peter Williams, respectivement représentant spécial du trafic et économiste pour le Conseil des Ports Nationaux d'Ottawa, a annoncé que la section de la Canada Steamship Lines, acquise par cet organisme fédéral il y a quelques mois, sera complètement aménagée pour lui permettre d'accueillir des océaniques.

L'entrepôt délabré sera complètement transformé au coût de \$200,000 et les voies avoisinantes seront asphaltées. Mais avant que les cargos puissent

## Accusé de vol par effraction

### Guy Juneau connaîtra son sort le 2 avril

Le juge Maurice Langlois rendra jugement le 2 avril dans la cause de Guy Juneau, accusé de vol par effraction.

Le juge Langlois a différé le prononcé de son jugement après une requête du procureur de Juneau, Me Raymond Landry.

La Cour a reconnu Juneau coupable d'avoir volé des cigarettes et des cigares chez Denis Laverne. Lors du procès, Juneau avait allégué qu'il était chaud lorsque le vol avait été commis et qu'il n'avait par conséquent aucune responsabilité dans l'offense qui lui était reprochée.

La Cour a rejeté cette version, parce que quelques témoins ont vu Juneau dans la voiture qui a servi au transport des objets volés et qu'il semblait normal et aussi parce que, lorsque la police a saisi la voiture qui contenait les objets volés et les vêtements

## CE SOIR à 6 h. 20 p.m.



CAUSERIE DU NOTAIRE

**GERARD DUFRESNE**

en faveur de l'honorable

**LEON BALCER**

ou CKTM-TV CANAL 13

CE SOIR A 6 H. 20

RAPPORTS - FORMULES  
Ouvrage de bureau  
Roland St-Louis

**MAISON DES JOUETS**

1386 St-Olivier FR. 5-4123  
TROIS-RIVIERES

# le nouvelliste

trois-rivières

## éditorial

Vendredi, le 22 mars 1963

### Pour payer les déficits scolaires

La réforme de l'enseignement à tous les degrés ne se fait pas toute seule. Le prolongement des études, la gratuité scolaire, celle des manuels et le reste coûtent très cher. Le budget provincial a pris une ampleur extraordinaire, au seul poste de l'éducation. Ce que tout le monde comprend, d'ailleurs, et chacun est prêt à assumer ses responsabilités.

Ce que le contribuable comprend moins bien et ce devant quoi il renâcle sans qu'on puisse trop le blâmer, c'est que le fardeau ne s'est pas alourdi uniquement au palier de l'administration provinciale. Les commissions scolaires ont vu leur budget se gonfler. Comme c'est le même qui paie aux deux endroits ou plutôt que les propriétaires sont seuls à payer sur le plan local, la réaction devient assez vive.

La situation s'est encore compliquée du fait que le nouveau gouvernement — qu'il ne faut pas trop blâmer — a mis fin à la pratique des subventions discriminatoires aux commissions scolaires dont les membres étaient du bon bord. Du côté, toutes les commissions ont partagé le même sort. Elles ont toutes crevé de faim, celles qui comptaient dans leurs rangs de bons libéraux et de non moins bons unionistes.

A l'heure actuelle, toutes les commissions scolaires sont dans la déche, elles doivent faire disparaître de gros déficits et quelques-unes ne peuvent même pas payer les salaires des instituteurs. C'est le cas de Verdun, de Jacques-Cartier et d'Alma. Devant cet état de chose, le ministre de la Jeunesse a voulu résoudre le problème par une opération comptable qui comportait un aspect magique.

Pour enrayer les déficits, disait en substance M. Paul Gérin-Lajoie, il conviendrait de porter le nombre des élèves par professeur à l'école primaire à 30 pour les trois premières années et à 35 pour les quatre dernières. Quant au cours secondaire, le total devrait être porté à 35. De plus, il fallait porter le nombre de périodes d'enseignement de cinquante minutes à vingt-six, dont vingt d'en-

seignement proprement dit et six d'activités dirigées.

D'autres mesures plus techniques étaient également suggérées. Il s'agissait en résumé — il est facile de le constater — de réduire le personnel, en donnant plus de travail aux instituteurs actuels ou à ceux qui conserveraient leur emploi. On espérait ainsi économiser \$15 millions. A Trois-Rivières on s'est tout de suite empressé de calculer que ces mesures permettraient d'économiser \$250,000.

Il ne semble pas toutefois que la suggestion du ministre de la Jeunesse soit neuve, ni au point de vue de la justice sociale ni par rapport à la pédagogie. M. Gérin-Lajoie a d'ailleurs déclaré qu'il ne s'agissait là que de suggestions que les commissions scolaires sont libres ou non de suivre. Il est évident que si elles n'appliquent pas ces mesures les propriétaires n'auront qu'à payer davantage. De sorte que la suggestion ou la liberté d'application qui lui est corollaire ne peuvent soulager les contribuables sans offenser les principes de la pédagogie ni enfreindre les règles normales et reconnues dans le monde entier du principe des négociations syndicales.

Si, comme le déclare la Fédération des collèges classiques, "c'est là une ingérence indue de l'administration provinciale dans la vie académique", l'erreur est donc triple. "Sans doute, précise la Fédération des collèges classiques, le gouvernement doit économiser et tenter d'obtenir une meilleure utilisation des locaux et le plein rendement des maîtres. Il ne peut cependant pas le faire au détriment de la qualité minimale de l'enseignement".

Ingérence du gouvernement dans le domaine économique, erreur pédagogique, violation du droit des négociations, voilà une suggestion qui porte beaucoup de plomb dans l'aile. Elle n'a guère été murie. Il faudrait éviter dans l'administration de telles improvisations.

La collaboration des municipalités. Il est vrai que la complaisance des autorités locales est souvent à l'origine des abus que nous déplorons dans ce domaine. Il n'est que trop vrai aussi que plus l'autorité est décentralisée plus elle est vulnérable aux influences. Il faudrait peut-être dans ce cas envisager le problème sur une base régionale. C'est du moins l'opinion exprimée par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui ne conçoit pas l'urbanisme autrement qu'à l'intérieur d'ensembles régionaux. Il a déclaré que les municipalités formant ces régions devraient s'entendre.

C'est peut-être le point faible de la situation. L'expérience démontre que l'entente entre plusieurs municipalités voisines sur des questions d'urbanisme est actuellement impossible. Car les agglomérations suburbaines qui sont souvent des foyers de contamination au point de vue de l'urbanisme sont toujours celles qui refusent de s'entendre. Tant que la collaboration sera volontaire dans ce domaine, nous craignons fort qu'elle soit inexistante.

sources en eau de cette province. Le gouvernement reconnaissait la gravité actuelle du problème et, prévoyant le danger d'une disette d'eau, se mettait énergiquement à la tâche d'améliorer une situation déjà inquiétante. Aucune illusion, disait le ministre qui s'occupe de ce problème: la bataille est engagée et elle devra se poursuivre sans le moindre répit. Question de vie ou de mort.

Si le problème de l'épuration des eaux se pose avec une telle ampleur dans toutes les régions industrialisées ou fortement urbanisées, c'est qu'il importe de conserver au maximum nos réserves d'eau et de les rendre pleinement utilisables à tous les points de vue.

Dans le monde ancien, les déserts ont avancé dans le sillon des rivières desséchées. Et c'est pour reconquérir une partie de ces terres que se poursuivent en Orient et en Asie d'immenses travaux d'irrigation.

Ce sont tous là des avertissements dont nous devons tenir compte. Comprendons qu'en ce domaine nous devons être les propres artisans de notre salut.

### Comprimés d'actualité

M. Roy Thomson croit que le communisme s'achemine vers le capitalisme. C'est ainsi, paraît-il, que Khrouchtchev entererait les Etats-Unis.

Le conflit des journaux à New-York démontre qu'il est plus facile de déclarer une grève que de la terminer.

ce qu'on dit: J'ai acheté un habit COD

ce qu'on doit dire: J'ai acheté un habit contre remboursement (C.R.)

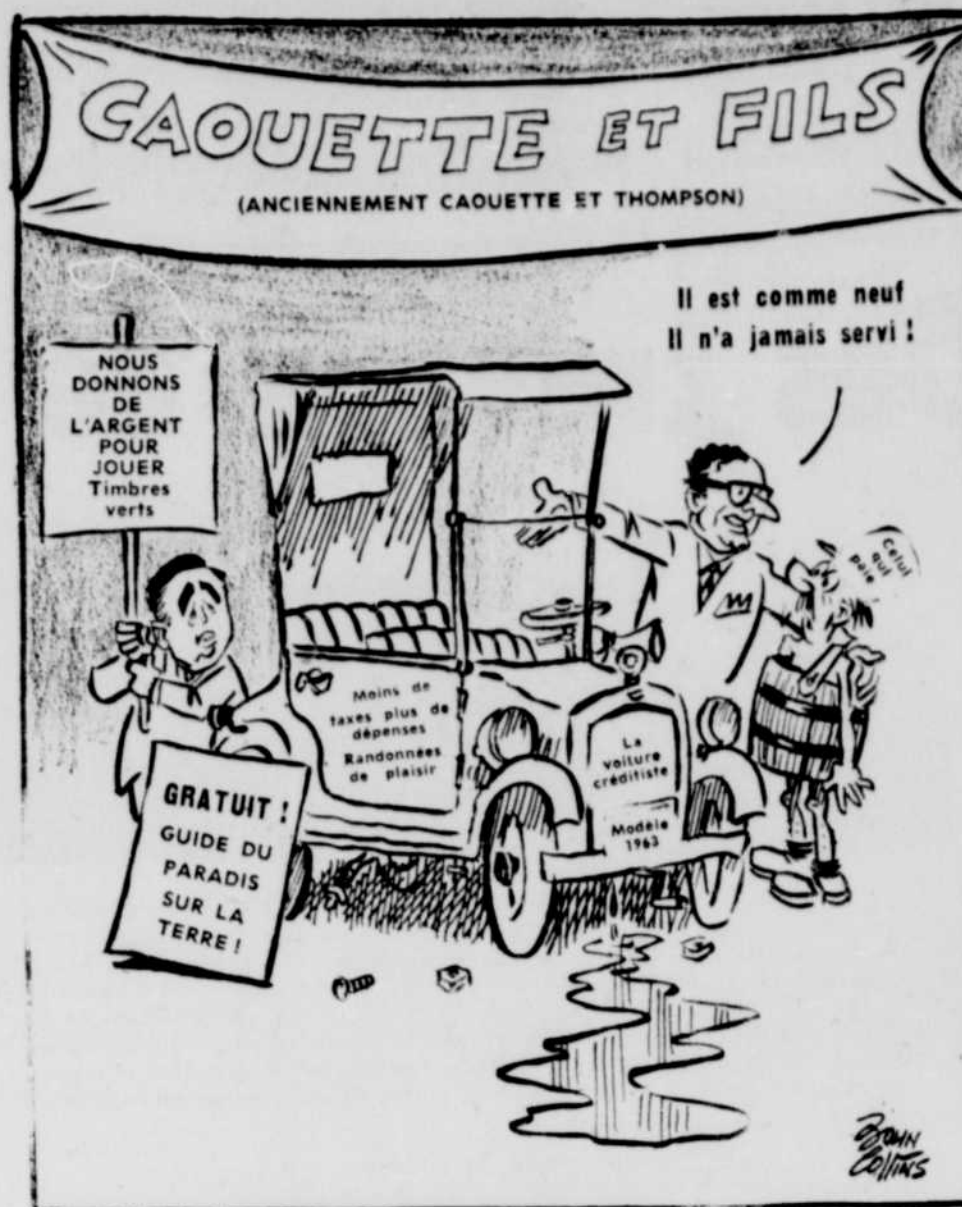
|                                                                                         | 1 an                               | 6 mois             | 3 mois | 1 mois |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------|--------|--------|
| Coût de l'abonnement par poste au Québec ou IL N.Y.A. PAS de livraison par camion       | 10.00                              | 5.50               | 3.00   | 1.50   |
| Coût de l'abonnement par poste au Canada et au Québec ou IL N.Y.A. livraison par camion | 15.00                              | 8.00               | 4.50   | 2.00   |
| EN DEHORS DU CANADA                                                                     | 25.00                              | 13.00              | 7.00   | 3.00   |
| Par dépit et par camion                                                                 | 0.05 le copie du lundi au vendredi | 0.10 " " le samedi |        |        |

### le nouvelliste

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée et UPI.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes les nouvelles, ainsi que de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



### Le vendeur d'autos usagées

## L'affaire des faux certificats a faussé le résultat des élections

QUEBEC — Le chef de l'Union Nationale est d'avis que le résultat des dernières élections provinciales aurait peut-être été différent sans les faux certificats.

M. Daniel Johnson a fait cette observation à l'Assemblée législative, hier après-midi, lorsque le premier ministre lui a demandé s'il n'en avait pas eu assez, lors des élections de novembre.

L'hon. Jean Lesage lui a alors demandé: "Vous n'en avez pas eu assez?"

Des applaudissements sont venus de toutes parts. Le président de la Chambre a même jugé utile de rappeler au public dans les galeries qu'il n'était pas permis de manifester.

Le chef de l'opposition a réitéré et dit aux gens des galeries qu'ils avaient le droit de

sourire. Il ajouta: "Le premier ministre me demande si nous voulons de nouvelles élections. Les élections que nous avons eues auraient peut-être été différentes sans les faux certificats. Nous sommes donc prêts... à coopérer avec le gouvernement pour adopter les crédits..."

En vantant la collaboration de l'opposition pour adopter les crédits supplémentaires pour 1962-63 et les deniers provisoires pour 1963-64, M. Johnson a dit que "l'opposition a assez de ressort pour faire durer un débat deux mois, si c'était nécessaire, et forcer le gouvernement à de nouvelles élections."

## Le budget supplémentaire approuvé sans discussion

QUEBEC — Le troisième budget supplémentaire au montant de \$266,000 a été approuvé sans discussion, hier après-midi, à l'Assemblée législative.

La Chambre a aussi autorisé le gouvernement à prendre sur le fonds consolidé du revenu de la province une somme n'excédant pas \$189,071,100 pour subvenir aux diverses charges et dépenses pour les mois d'avril et mai, en attendant l'adoption des crédits réguliers.

L'hon. Jean Lesage a proposé tout à tour l'adoption du budget supplémentaire et des crédits provisoires. Dans le premier cas, M. Daniel Johnson a dit que l'opposition acceptait de voter les nouveaux crédits, quitte à les discuter pendant l'étude générale des estimations budgétaires.

Les deniers provisoires adoptés comprennent une somme de \$61,000,000 devant servir à verser les subventions aux Commissions scolaires. Moitié de ces subventions est payable au mois d'avril.

M. Johnson a dit que l'opposition est prête à coopérer avec le gouvernement parce que c'est dans l'intérêt des fonctionnaires et des Commissions scolaires.

Le chef de l'opposition a aussi profité de l'occasion pour noter "la grande coopération de l'opposition qui, au lieu de bloquer les crédits, comme c'est arrivé dans d'autres juridictions, collabore pour la bonne marche de l'administration de la province".

## Les mêmes pesanteurs que durant la période du dégel

QUEBEC — Le pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade sera prochainement ouvert aux véhicules lourds dont la charge ne dépassera pas la pesanteur généralement requise, durant la période du dégel.

C'est ce qu'a révélé l'hon. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, hier, en réponse à une question de M. Maurice Bellemare.

M. Saint-Pierre a dit que des équipes travaillent actuellement pour renforcer le pont.

Le ministre a aussi laissé entendre qu'avant longtemps, une réglementation sera en vigueur partout dans la province pour empêcher les camions de circuler sur les ponts avec des charges de nature à les ébranler.

Le pont de La Pérade est fermé à la circulation lourde depuis l'hiver dernier pendant un certain temps, les automobiles y circulaient dans une direction à la fois, alternativement. Depuis quelques semaines, la circulation est rétablie dans les deux sens, mais pour les voitures de promenade seulement ou les camionnettes dont la charge ne dépasse pas 6,000 livres.

## La loi du ministère du Tourisme votée en 2e lecture

QUEBEC — Le principe de la loi créant le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a été adopté à l'unanimité, lors de la deuxième lecture du projet de loi, hier, à l'Assemblée législative.

L'opposition a cependant engagé la bataille, en comité plénier, pour faire rayer du projet de loi une disposition permettant au ministre d'enquêter sur la conduite de son personnel. Mais ce fut en vain. L'article fut finalement adopté par un vote de 36 à 11. Les autres articles furent adoptés assez rapidement. La troisième lecture aura lieu aujourd'hui.

La Chambre a consacré quelques heures au débat sur la deuxième lecture. Plusieurs députés ont voulu profiter de l'occasion pour vanter les attraits de leur région et l'importance grandissante de l'industrie touristique. L'hon. Lionel Bertrand, l'actuel ministre chargé du tourisme, a rappelé quels seront les pouvoirs et devoirs du ministère du tourisme.

Les députés qui ont pris la parole furent, à tour de rôle, MM. Henri Beauré, député de Québec-Centre; Guy Lechasseur, député de Verchères; Ernest Godbout, député de Québec-Est; Maurice Bellemare, l'hon. J.-A. Couturier, député de Rivière du Loup; Raymond Mailoux, député de Charlevoix; Harry Blank, député de Montréal-St-Louis et Glenn Brown, député de Brom-

Au cours de la discussion en comité, on a révélé que le Jardin Zoologique de Charlesbourg sera sous l'administration du ministère de l'Industrie et du Commerce parce que ce sont des biologistes qui sont là.

En demandant de supprimer l'article accordant un pouvoir

(Voir: La loi page 10)

## Explications du ministre des Travaux publics

QUEBEC — Le ministre des Travaux publics a expliqué en Chambre, hier, la différence entre le coût total des travaux effectués sur la rivière Tortue, à Saint-Séverin-de-Proulxville et la somme des déboursés inscrits aux différents item de la réponse qu'il avait publiée, la semaine dernière.

L'hon. René Saint-Pierre a représenté que si on arrivait à une différence de \$1315 en faisant l'addition, c'est qu'il avait répondu exactement à la question de M. Maurice Bellemare, député de Champlain et qu'il n'avait pas donné certains détails, parce qu'ils n'avaient pas été demandés. Ceux-ci avaient trait à la location de machinerie et à des frais de transport.

Le ministre a donc complété les renseignements comme suit: Simon et Frère, Saint-Narcisse, \$171.51 de frais de transport; L.-O. Trotter et Fils, Cap-de-la-Madeleine, location de pelle mécanique, \$397.50; Benoit Carpentier, de Saint-Séverin, location de scie mécanique, \$32.50; Garage Moderne, Saint-Séverin, coupure de poutres, \$19.10; Marcel Cloutier, Lac-aux-Sables, transport, \$24.75; Maurice Bordeleau, Saint-Séverin, Transport, \$61.60; Raymond Lefebvre, Saint-Séverin, location bélière mécanique, \$609.

Le total est de \$1,315.96.

Au moment de demander ces renseignements, M. Bellemare a commencé son intervention en mentionnant le nom du premier ministre du Canada.

Parlant aussitôt après que M. Lesage eut vanté les qualités de M. Pearson, le député de Champlain déclara: Avant de parler de l'honorable M. Diefenbaker, je voudrais demander au ministre des Travaux publics s'il serait prêt à répondre à la question...



## Le vrai gin de genièvre

de réputation internationale

**WF SUPERIOR**

Le gin de genièvre WF est réputé en Hollande et à travers le monde depuis 1679. Il est toujours fabriqué d'après la recette originale de WYNAND FOCKINK d'Amsterdam.

Essayez le WF de Fockink, ce vrai genièvre de connaisseurs. Vous le reconnaîtrez facilement à son étiquette blanche portant les lettres WF rouges et la mention SUPERIOR.

\* Recherchez le ruban jaune avec la mention FOCKINK



**FOCKINK**

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

## AVIS TRAVERSE

SERVICE DE 24 HEURES A L'ANNEE LONGUE A COMPTER DU 24 MARS 1963

**DEUX BATEAUX EN SERVICE:**  
Le dimanche: De 9 hres a.m. à 9 hres p.m.  
Sur semaine: De 7 hres a.m. à 7 hres p.m.  
Service à toutes les 30 minutes.

**UN BATEAU EN SERVICE:**  
A toutes les heures, entre 7 hres p.m. et 7 hres a.m.  
(signé) Capitaine Paul-E. LEMAY, Administrateur de la Traverse.

Trois-Rivières, 21 mars 1963.

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen: **VOTONS LIBÉRAL**

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

3.00-2-7-13 - Votre cuisine, Madame  
5-6 - Loretta Young  
8 - Queen for a day  
12 - People in conflict  
3.15-2-7-13 - Votre enfant, Madame  
3.30-2-7-13 - Eternel féminin  
5 - Young Dr. Malone  
6 - Take Thirty  
8 - Who do you trust?  
12 - Line 'Em Up  
4.00-2-7-13 - Bobino  
5 - Match Game  
6 - Scarlett Hill  
8 - American Bandstand  
12 - Jimmy Tapp  
4.25-5 - News  
4.30-2-7-13 - Boite à Surprises  
5-8 - Discovery '63  
10 - Safari  
6 - I love Lucy  
12 - Surprise Party  
4.55-5-8 - American Newsstand  
5.00-2-7-13 - Enquête Jobidon  
5 - Yours for a song  
6 - Razzle Dazzle  
8 - Superman  
10 - P'tits Bonshommes  
5.20-2 - CF-BC  
6 - Cartoon Carnival  
7 - Friday Island  
8 - Accours  
9 - Movie  
10 - Vikings  
11 - Popeye  
12 - Nouvelles  
6.00-2 - Rocky and his friends  
6 - Pete & Gladys  
7 - Melody Ranch  
10 - Télé-Métro  
12 - Beany & Cecil  
13 - Caméra 13  
6.15-2 - Aujourd'hui  
5 - Sports, Weather  
6.30-6-7-12 - News  
6.45-5-6 - News

6.20 Ouverture & Interim  
6.30 La messe du sanctuaire  
7.05 Bonjour!  
(animé par Claude Simard)  
7.45 Nouvelles sportives HFC  
7.50 Radio Journal  
8.00 Automobile  
8.05 Chez Miville  
8.10 Nouvelles A & P  
8.15 L'émission Bourget  
8.20 Drole  
8.25 Horoscope  
8.30 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Humpty Dumpty Potato Chips)  
9.30 "Y'a d'argent dans l'air"  
(Farine Robin Hood)  
9.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Bijouterie Giguère)  
(Roberge & Magnan)  
10.00 L'émission Bourget  
10.05 Drole  
10.10 "Moi j'ai du caractère"  
(Adam Meubles)  
10.15 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Lactantia)  
10.20 Plein soleil  
10.25 Les nouvelles Emerson  
(Aimé Breton & Fils)  
11.00 "Mon quartier"  
(Crémère de Trois-Rivières)  
(Le Nouvelliste)  
11.15 Vie de femmes  
11.30 Les joyeux troubleurs  
12.00 Convocations du jour  
(La Petite Vache de Grondines)  
12.05 Jeunesse dorée  
12.15 Les nouvelles de Shawinigan  
12.20 Radio commentaires  
(avec Sylvio St-Amant)  
12.30 Radio Journal  
12.40 Indiscrétions  
(Charbonnerie St-Laurent)  
12.50 Le courrier de la mariee  
(Le Salon Michel)  
1.00 Radio Journal  
1.10 Radio Canada  
1.15 La parade de Pâques  
1.20 La chronique du cinéma  
1.25 Nouvelles  
1.30 L'émission Bourget  
1.35 Drole  
1.40 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
1.45 Les échos du comté de Portneuf  
1.50 L'émission Bourget  
1.55 Drole  
1.58 Nouvelles  
2.00 L'émission Bourget  
2.05 Drole  
2.10 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
2.15 Les échos du comté de Portneuf  
2.20 L'émission Bourget  
2.25 Drole  
2.30 Nouvelles  
2.35 L'émission Bourget  
2.40 Drole  
2.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
2.50 Les échos du comté de Portneuf  
2.55 L'émission Bourget  
3.00 Drole  
3.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
3.10 Les échos du comté de Portneuf  
3.15 L'émission Bourget  
3.20 Drole  
3.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
3.30 Les échos du comté de Portneuf  
3.35 L'émission Bourget  
3.40 Drole  
3.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
3.50 Les échos du comté de Portneuf  
3.55 L'émission Bourget  
4.00 Drole  
4.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
4.10 Les échos du comté de Portneuf  
4.15 L'émission Bourget  
4.20 Drole  
4.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
4.30 Les échos du comté de Portneuf  
4.35 L'émission Bourget  
4.40 Drole  
4.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
4.50 Les échos du comté de Portneuf  
4.55 L'émission Bourget  
5.00 Drole  
5.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
5.10 Les échos du comté de Portneuf  
5.15 L'émission Bourget  
5.20 Drole  
5.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
5.30 Les échos du comté de Portneuf  
5.35 L'émission Bourget  
5.40 Drole  
5.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
5.50 Les échos du comté de Portneuf  
5.55 L'émission Bourget  
6.00 Drole  
6.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
6.10 Les échos du comté de Portneuf  
6.15 L'émission Bourget  
6.20 Drole  
6.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
6.30 Les échos du comté de Portneuf  
6.35 L'émission Bourget  
6.40 Drole  
6.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
6.50 Les échos du comté de Portneuf  
6.55 L'émission Bourget  
7.00 Drole  
7.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
7.10 Les échos du comté de Portneuf  
7.15 L'émission Bourget  
7.20 Drole  
7.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
7.30 Les échos du comté de Portneuf  
7.35 L'émission Bourget  
7.40 Drole  
7.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
7.50 Les échos du comté de Portneuf  
7.55 L'émission Bourget  
8.00 Drole  
8.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
8.10 Les échos du comté de Portneuf  
8.15 L'émission Bourget  
8.20 Drole  
8.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
8.30 Les échos du comté de Portneuf  
8.35 L'émission Bourget  
8.40 Drole  
8.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
8.50 Les échos du comté de Portneuf  
8.55 L'émission Bourget  
9.00 Drole  
9.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
9.10 Les échos du comté de Portneuf  
9.15 L'émission Bourget  
9.20 Drole  
9.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
9.30 Les échos du comté de Portneuf  
9.35 L'émission Bourget  
9.40 Drole  
9.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
9.50 Les échos du comté de Portneuf  
9.55 L'émission Bourget  
10.00 Drole  
10.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
10.10 Les échos du comté de Portneuf  
10.15 L'émission Bourget  
10.20 Drole  
10.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
10.30 Les échos du comté de Portneuf  
10.35 L'émission Bourget  
10.40 Drole  
10.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
10.50 Les échos du comté de Portneuf  
10.55 L'émission Bourget  
11.00 Drole  
11.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
11.10 Les échos du comté de Portneuf  
11.15 L'émission Bourget  
11.20 Drole  
11.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
11.30 Les échos du comté de Portneuf  
11.35 L'émission Bourget  
11.40 Drole  
11.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
11.50 Les échos du comté de Portneuf  
11.55 L'émission Bourget  
12.00 Drole  
12.05 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
12.10 Les échos du comté de Portneuf  
12.15 L'émission Bourget  
12.20 Drole  
12.25 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
12.30 Les échos du comté de Portneuf  
12.35 L'émission Bourget  
12.40 Drole  
12.45 "Monsieur 550 vous appelle"  
(Vagueilles & Fils Auto Ltee)  
12.50 Les échos du comté de Portneuf  
12.55 L'émission Bourget

Il s'est déroulé, hier, à l'hôtel de ville, un événement qui aura un immense retentissement, avant bien des années. M. Roland Leduc, directeur du Conservatoire de musique d'art dramatique de la province de Québec, est venu, à la demande du ministre des Affaires culturelles du Québec, rencontrer, à Trois-Rivières, tous ceux qui s'intéressent chez nous au développement de l'art.

Depuis des années, des démarches ont été faites par nos musiciens, en vue de l'établissement d'une forme d'enseignement qui s'apparente de très près à la formation donnée par le Conservatoire. Si les sondages entrepris par M. Leduc s'avèrent fructueux, on peut prévoir, à brève échéance, la fondation d'une école au Conservatoire.

Tout ceci a un but bien évident. Former, à Trois-Rivières, des musiciens professionnels qui exerceraient ensuite leur activité à Trois-Rivières. A cet effet, des professeurs ayant la formation et l'expérience des conservatoires seront mis à la disposition des étudiants particulièrement doués qui aspirent à devenir des artistes professionnels.

Mon collègue Gerald Godin vous donne, dans une autre page de ce journal, la nouvelle complète de l'événement d'hier. Pour ma part, je me réserve, d'ici peu, le privilège de revenir sur les démarches qu'ont faites, depuis bien des années, des musiciens de chez nous, absolument désintéressés, et des concitoyens épris de culture, dont le seul motif a toujours été de faire de Trois-Rivières et de la région, un ardent foyer de l'art sous toutes ses formes. Le dossier de toute cette histoire est fort éloquent. Il est riche de démarches dont personne n'a jamais eu au courant, de dévouements obscurs, d'offres de collaboration qu'on a parfois jugées, dans certains milieux, suspectes.

C'est le temps où jamais, pour tous ceux qui disent que l'art doit passer avant toutes les personnalités, avant toutes les divergences d'opinions, de se rallier autour du projet mis de l'avant hier. On sait d'avance que toutes les difficultés ne sont pas aplanies, qu'il y aura énormément de travail, qu'il faudra triompher de bien des susceptibilités, oublier, à certains moments, des préjugés excessivement tenaces.

Il y a énormément de talents dans notre région. Des maîtres étrangers, comme M. Czeslaw Kaczynski, aujourd'hui un vrai Trifluvien, le proclament avec le même enthousiasme que les observateurs de notre propre milieu. Ces talents, nous devons mettre toute notre ardeur, toute notre sincérité aussi à les développer, à les épauler, à partir de ce petit prodige de La Perade, qui n'a pas encore quatre ans, et qui, au dire de Mme Arthur Rousseau, qui en faisait la mention devant M. Leduc, serait véritablement un petit génie.

Ayons foi en l'avenir, et que ce soit une foi agissante!

Roland HEROUX

## Roman de Henry Miller jugé pornographique

Las Vegas, Nevada (UPI) — Le roman controversé de Henry Miller, "Le Tropic du Cancer", a rencontré un autre obstacle, récemment, quand un comité de censure nouvellement élu l'a désigné comme étant pornographique et que la police a obligé environ deux cents libraires à le retirer de leurs rayons.

Sidney Whitmore, procureur de la cité, dit que tout libraire qui continue de vendre ce livre sera accusé de violer un règlement de la ville qui interdit la vente de tout ce qui est obscène.

## MADÉLON RETENU A L'AFFICHE JUSQU'À LUNDI SOIR

un merveilleux film de JOSEPH L. MANKIEWICZ

l'enfant qui chante comme les anges

en couleurs

l'enfant à la voix d'or

IVY BLESS - VIKY LAGOS

AU MEME PROGRAMME

"LES CONFIDENCES DE TAMMY"

EN SOIRÉE 6.30 - 8.00

ATTENTION

MATINÉE SPÉCIALE POUR ENFANTS

SAMÉDI A 1h.30 de

"L'ENFANT A LA VOIX D'OR"

Admission : 50¢

GRATIS

5 PHOTOS de JOSELOTO

avec encadrement seront tirées à cette matinée.



GILLES VIGNEAULT

grand prix du disque canadien

MARDI PROCHAIN

8 h. 30

SEMINAIRE

Billets en vente :

● Librairie des Trois-Rivières

● Chez le concierge, Séminaire

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

section réservée \$1.50

section générale \$1.00

## Mortimer a fait honneur au journalisme

NEW YORK (UPI) - Le chroniqueur Lee Mortimer, qui vient de mourir d'une crise cardiaque, avait 56 ans.

Mortimer, rédacteur de la partie récréative et chroniqueur du journal "The Mirror", depuis 1932, avait prononcé une conférence à l'issue d'un dîner de la société des Enquêteurs professionnels. Il subit une crise cardiaque en s'éveillant le lendemain matin. Son médecin était à son chevet lorsqu'il est mort. Mortimer avait déjà subi plusieurs crises du cœur.

Avant la greve des journaux de New-York, commencée le huit décembre, la colonne de potins de Mortimer, où il traitait des événements du Broadway et des affaires nationales et internationales, passait dans le "Mirror" une fois la semaine et plusieurs journaux la reproduisaient.

Mortimer, un tout petit homme, reconnu pour son humeur batailleuse, était à Chicago et commençait sa carrière de journaliste à New-York, en 1922, à quinze ans. Peu à peu, il devint commentateur à la radio, conférencier sur le crime et le communisme, producteur de spectacles orientaux dans les clubs de nuit, et auteur.

En collaboration avec Jack Tate, gérant de la rédaction du "Mirror", Mortimer a écrit une série de volumes appelés "Confidential", dont le dernier a été publié en 1960.

Sa première femme, Ann Koga, est morte en 1934. La seconde, épousée à la fin de l'année dernière, se nomme Mariako Harada. Toutes deux étaient d'origine japonaise. Il ne laisse pas d'enfants.

## Collaboration plus étroite envisagée

PARIS (PCI) — Un groupe de directeurs de compagnies cinématographiques canadiennes s'est rendu à Paris pour discuter d'une collaboration plus étroite entre la France et le Canada dans la production cinématographique.

Ces pourparlers avec le Centre national de la cinématographie française, faisant suite à des discussions similaires à Londres.

On a exprimé l'avis en France que l'industrie du cinéma au Canada avait atteint une ampleur qui lui ouvrirait de nouveaux horizons.

Le déjeuner offert par l'Institut France-Canada était présidé par le célèbre réalisateur René Clair.

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".

Whitmore, qui a nommé les membres du comité, a également interdit les sexes, tels que "Sundial", "Nude Living", "Satan", "Nylon Jungle", "Playgirl" et "World of Men".



LE PROCES DU FEU. Le club 4-H de l'école supérieure Ste-Ursule a présenté une activité d'un caractère un peu spécial. En utilisant le médium de la scène et du théâtre, les membres club 4-H ont présenté le feu, élément bienfaisant; mais aussi élément néfaste et destructeur. Pour en venir à la conclusion que le feu peut être bon ou mauvais selon l'usage qu'on en fait. Cette soirée était présentée devant les élèves de l'école et les parents.



TINTIN et le mystère de la TOISON D'OR voila un film que tous les jeunes voudront voir samedi en matinée au théâtre Champlain.

Tous les jeunes connaissent bien TINTIN, MILOU, HADDOCK, TOURNESOL et DUPONT et leurs merveilleuses aventures.

TINTIN, jeune aventurier courageux et

## Deux blessés dans un accident de travail

SHAWINIGAN — Deux hommes ont été blessés au cours d'un accident de travail qui s'est produit hier midi à la division Belgo de la Consolidated Paper. Ils ont été transportés à l'hôpital Joyce de Shawinigan et à l'hôpital Lafleche de Grand'Mère après avoir fait une chute d'environ 40 pieds.

Ils travaillaient pour la compagnie Procor, Sparkling Tank Division à l'érection d'un réservoir pour la pulpe pour le compte de la Belgo. Ils avaient pris place sur un échafaud et celui-ci s'est effondré.

M. Roger Kennedy a été transporté à l'hôpital Joyce par les ambulanciers de la Maison Routte et Frère où il est sous les soins du Dr Charles Michaud. Il souffre de blessures superficielles à l'œil droit. L'autre blessé qui n'a pu être identifié a été transporté à l'hôpital Lafleche de Grand'Mère où il est sous les soins du Dr Gabriel Belzile. Selon les informations, son état n'est pas sérieux.



LA SEMAINE DE LA BONNE ENTENTE, célébrée par tous les clubs Rotary à travers le monde, l'a été à Shawinigan, hier midi, lors du dîner hebdomadaire du club. Pour cette occasion, trois représentants d'autant de pays, ont pris la parole pour entretenir les membres de leur pays. Ce sont trois étudiants universitaires qui poursuivent leurs études à Montréal. Nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. N.V.A. Vaucrosson, de Trinidad; Ed Cook, membre du club qui organisait la venue des trois invités; A.-O. Opuya, du Nigeria; Roger Carier, président du club Rotary; O.-B. Nair, des Indes, et M. Charles de Tonnancourt. Arrivés la veille dans notre ville, ils ont visité quatre industries et séjourné dans une famille. La bonne entente entre les pays et les races étaient évidemment au programme.

(Photo Le Nouvelliste)

## Reconnue coupable de recel de films

# Une jeune fille bénéficie d'une sentence suspendue

GRAND'MÈRE — Une jeune fille de 19 ans, de Shawinigan, a bénéficié d'une sentence suspendue après avoir été reconnue coupable de recel de films cinématographiques volés. Dans son jugement rendu hier après-midi à la Cour des Sessions de la Paix à Grand'Mère, S.H. le juge Léon Girard a dit ne pas pouvoir croire que la jeune fille ignorait avoir caché des films volés. Le fait d'avoir placé les pellicules dans le grenier, à une heure tardive et à l'insu de ses parents, a démontré que la jeune fille voulait soustraire des choses qui ne pouvaient être placées en lieu ordinaire. "Je considère que ceux qui aident les voleurs sont aussi coupables que les voleurs eux-mêmes."

me couturière dans une industrie de Montréal.

En suspendant la sentence, le juge a exigé un engagement écrit de la jeune fille à l'effet de garder la paix et tenir bonne conduite durant une période de deux ans à venir. De plus, un cautionnement de \$200 devra être souscrit par le père. Le juge a averti la jeune fille que s'il survient quelque chose d'ici ce temps, il rendra la sentence qu'il aurait pu rendre, immédiatement.

Ce vol avait été perpétré sur le terrain de stationnement de l'hôtel de la Salle dans une automobile appartenant à M.

François Brault, de la compagnie Renault, et qui contenait en plus des trois films mentionnés plus haut, un projecteur, un écran et deux haut-parleurs. Le projecteur a été vendu au Cap-de-la-Madeleine, tandis que l'écran avait été jeté en bas du pont Drew, à Shawinigan.

C'est le lendemain du vol que le détective Raymond Richard, de la Sûreté municipale de Shawinigan, et le chef de police de Grand'Mère, M. Jean-Louis Mongrain, avaient effectué une perquisition au domicile de la jeune fille pour y trouver les trois pellicules dans le grenier.

## Me Jean Chrétien

# L'économie est le principal problème de cette élection

SHAWINIGAN — "Le principal problème de la présente campagne électorale est le marasme économique dans lequel nous sommes. Le parti libéral ne désire pas cette élection mais comme le gouvernement de M. Diefenbaker n'agit pas, il a fallu que le parti libéral agisse". C'est ce qu'a déclaré Me Jean Chrétien, candidat libéral dans St-Maurice-Lafleche pour l'élection du 8 avril prochain au cours d'une assemblée tenue hier soir.

Il a continué en disant que la présente élection est la plus importante que nous ayons eue car nous allons vers un isolement complet. Il a souligné que le gouvernement progressiste-conservateur a détourné une partie importante de notre commerce avec les États-Unis vers la Grande-Bretagne. Durant ce temps, l'Angleterre tournait les yeux vers d'autres pays de l'Europe.

Abordant la question de la planification économique qui est au programme du parti libéral, il a déclaré que cette planification est de faire des plans pour savoir où nous allons. Il a précisé que le gouvernement libéral voulait procurer de l'emploi à tous les

chômeurs du pays. Il a déclaré que pour y arriver, le moyen est de décentraliser l'industrie secondaire pour faire en sorte qu'elle ne soit pas seulement dans les régions de Montréal et Toronto.

Le candidat libéral dans St-Maurice-Lafleche, a souligné que le parti qu'il représente est le parti des sécurités sociales. Il a affirmé que c'est seule.

(Voir: L'économie page 7)

**PALACE**  
GRAND MÈRE  
Jusqu'à samedi  
En couleurs  
"LE VENT DE LA PLAINE"  
avec  
Burt Lancaster et  
Audrey Hepburn.  
2e FILM  
En couleurs  
"FEMMES HORS LA LOI"  
avec  
Marie Windsor et  
Richard Robert.



M. ARNOLD SOBRIAN, conseiller des services spéciaux du Bureau national de Placement de Shawinigan, donnait une causerie devant les élèves de l'école secondaire Immaculée-Conception. Il a traité de l'importance de bien choisir sa profession et des qualités que recherche l'employeur de nos jours. Nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. Arnold Sobrian et Jean-Guy Roy, tous deux du SNP; le Rév. Frère Céleste Fortier, directeur de l'école; Pierre-André Descoteaux, Gérard Chevalier et Jacques Dion, étudiants.

## Outre la formation professionnelle

# L'employeur exige plusieurs qualités essentielles

SHAWINIGAN — "Une imagination fertile, un esprit d'initiative, voilà les qualités les plus importantes exigées par les employeurs et la clé du succès dans n'importe quel emploi. Commencez dès aujourd'hui à forger la clé qui vous ouvrira la porte du succès". C'est en ces termes que s'adressait M. Arnold Sobrian, conseiller des services spéciaux du Bureau National de Placement de Shawinigan dans une causerie qu'il donnait devant les élèves de l'École Secondaire Immaculée-Conception.

"Si vous n'êtes pas intéressés à votre travail, dit M. Sobrian, vous ne saurez mettre

à profit votre imagination, pas plus que vous ne saurez garder votre esprit en éveil ou montrer de l'initiative. Vous serez heureux en autant que vous aimerez votre travail. C'est pour cette raison, ajoute le conférencier, que le Service National de Placement attache une si grande importance au choix judicieux d'une carrière qui répond exactement aux goûts et aux aptitudes de ceux qui se préparent à entrer sur le marché du travail. Tout votre avenir, dit-il, dépend de vous et du soin avec lequel vous choisirez votre carrière."

M. Sobrian a ensuite conseillé aux élèves de poursuivre leurs études, de se renseigner

sur le monde du travail, d'interroger les gens sur leur travail, sur la formation et les aptitudes requises pour accéder aux postes supérieurs, de lire des livres et des brochures traitant de diverses carrières, de lire des biographies de personnes qui ont réussi dans la vie.

"Apprenez, dit-il, à vous connaître, vous-même. Consultez vos professeurs, vos orienteurs scolaires et le conseiller du SNP quand vous avez des difficultés. Ce dernier se fera un plaisir de vous aider à vous familiariser avec le monde du travail, à découvrir vos goûts et vos aptitudes, à déterminer à quelles professions vos talents vous permettent d'aspérer, à choisir des cours de formation professionnelle appropriés et à vous fixer un idéal".

Le conseiller des services entretient en faisant ressortir spéciaux du SNP a terminé son d'une part tous les avantages qui s'offrent à ceux qui poursuivent leurs études jusqu'au bout et d'autre part les nombreuses années d'insécurité ou même de chômage qui attendent ceux qui s'arrêtent trop tôt.

M. Franche a également révélé que les travaux de creusage aux cours d'eau Lefebvre et Robitaille seront complétés dans quelques semaines. Pour ce qui est de la réparation des pontons, on attendra que la crue des eaux soit passée pour effectuer ce travail.

Sur les 21 hommes actuellement au service de la ville, il y en a quatre qui sont affectés à la signalisation. Les autres travaillent à l'entretien et à la réparation.

## L'eau a de la difficulté à s'engouffrer dans l'égout

SHAWINIGAN-SUD — La température élémentaire que nous avons connue au cours de la journée d'hier commence à causer des troubles aux égouts ainsi qu'aux automobilistes. Le radieux soleil d'hier a fait son œuvre et la neige fond rapidement.

Les autorités de la ville de Shawinigan-Sud ont remis la bouillotte en opération et elle a commencé à dégeler les puits pour que l'eau puisse s'engouffrer. M. Pierre Franche, ingénieur-gérant de la ville, a déclaré qu'il est possible qu'aujourd'hui deux équipes soient affectées à ce travail, si le besoin s'en fait sentir.

A plusieurs endroits, les piétons doivent faire de grands détours pour éviter les mares d'eau. Ils doivent être constamment sur leur garde pour ne pas être éblouis par les automobilistes.

Sur les 21 hommes actuellement au service de la ville, il y en a quatre qui sont affectés à la signalisation. Les autres travaillent à l'entretien et à la réparation.

Convocations de  
Shawinigan et  
Grand'Mère  
page 16

**AUDITORIUM** Aujourd'hui  
**THAT TOUCH OF MINK**  
(EastmanColor Cinemascope)  
Doris Day, Cary Grant  
**NEARLY A NASTY ACCIDENT**  
Kenneth Connor, Shirley Eaton

**CARTIER** Aujourd'hui  
**LA SAGE-FEMME, LE CURE ET LE BON DIEU**  
(Technicolor Cinemascope)  
Angie Dickinson, Maurice Chevalier  
**JEUNESSE DE NUIT**  
Maggie Noel, Samy Frey, Nadia Grey, Todd Windsor

**ROXY** Aujourd'hui  
**L'HOMME DE BORNEO**  
(Eastman - Color)  
Rock Hudson, Gena Rowlands  
**LES BLOUSES BLANCHES**  
Frederic March, Ina Balin

**CAPITOL** Aujourd'hui  
**GENDRILLON AUX GRANDS PIEDS**  
(Technicolor)  
Jerry Lewis  
Anna Maria Alberghetti  
**5 FEMMES MARQUEES**  
Silvana Mangano, Van Heflin

## A la Chemicals

# Les syndiqués choisissent leur assurance-groupe

SHAWINIGAN — Les membres du Syndicat National des Travailleurs en produits chimiques de Shawinigan ont choisi les Services de Santé du Québec comme assureur pour l'assurance-groupe. Au cours des négociations qui ont amené la signature de la nouvelle convention, le syndicat a obtenu que l'assureur pour l'assurance-vie collective soit choisi par les employés. Dans l'ancienne convention collective, le choix de l'assureur revenait à la partie patronale parce que le plan était entièrement administré par la compagnie. La partie patronale participe au contrat pour la moitié de la prime.

M. Henri-Paul Huard, président de ce syndicat, a souligné que les employés de la Shawinigan Chemicals ont choisi cet assureur qui est une société mutuelle d'assurance-groupe.

Le nouveau plan d'assurance qui sera administré par les Services de Santé du Québec, société mutuelle entièrement québécoise et spécialisée en assurance-groupe, couvrira aux employés le même prix que l'ancien plan. Cependant, il comportera plusieurs bénéfices additionnels comme celui en cas de décès accidentel et mutilation, bénéfice couvrant tous les dépendants, soit les familles des employés.

Dans le cas d'un employé qui atteint l'âge de 65 ans après avoir participé au plan pendant une période minimum de 5 ans, la protection accordée par le contrat de S.S.Q. demeure en vigueur à 100%, sans paiement de prime. L'ancien plan n'accordait que 50% de la protection dans pareil cas.

Lors de la remise de la police-maitresse d'assurance-vie

collective par les représentants des S.S.Q., MM. Robert Bedard et Paul-Emile Poirier, l'agent d'affaires du syndicat, M. Guy Beaudoin, a souligné la satisfaction des employés de la Shawinigan Chemicals devant le résultat des négociations du fait que l'assureur choisi soit une société mutuelle spécialisée en assurance-groupe et qui soit en même temps une société québécoise.

Au cours des négociations, M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller technique du syndicat, a maintenu que la formule coopérative est la seule formule équilibrée. Elle permet d'accorder à l'employé une protection adéquate à un prix (Voir: Les syndiqués page 7)



ALPHONSE DUFRESNE

Il me fait plaisir de vous informer que je suis maintenant au service de

**LAFLAMME FOURRURES SHAWINIGAN**

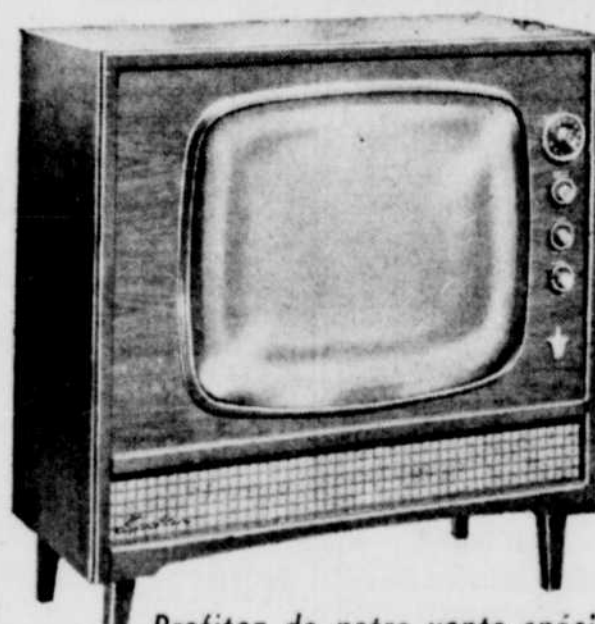
A l'avenir, j'invite donc tous mes clients, amis et le public en général, à communiquer avec moi chez

**LAFLAMME FOURRURES**

746, 4e rue, Shawinigan  
LE 6-5095 ou LE 7-6357  
1623 St-Marc, Shawinigan

Alphonse Dufresne

# Eliminatoires du Hockey



Profitez de notre vente spéciale sur la

**SUPERBE TV SPARTON '63**

- Le syntonisateur à grille guidé est muni d'un contact en or pour une plus longue durée.
- Châssis monté à la main, pas de circuits imprimés.
- Transformateur de puissance.
- Deux haut-parleurs.

18 mois pour payer si désiré

**COMPTOIR MUSICAL FILION**

479, 5e RUE SHAWINIGAN LE 7-7231



Prix rég.: \$399

NOTRE PRIX: \$359

Allocation d'échange

100

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

Prof. Philippe Filion

## Restaurons la stabilité du gouvernement

HEROUXVILLE — M. Jean-Paul Matte, candidat libéral dans Champlain, a rencontré hier, ses électeurs de la paroisse de Hérouxville au cours de ce que l'on pourrait appeler une veillée de famille. Il a discuté avec eux des problèmes qui constituent le noeud de la présente élection: nécessité de donner enfin au Canada un gouvernement stable et qui rétablira la prospérité de l'emploi dans tous les domaines où les Canadiens veulent exercer normalement leur talent et leur activité.

Un programme en cinq points, réalisable sur le plan pratique, et non un voyage dans la lune, ainsi pourrait s'intituler ce programme. En premier lieu, la restauration de l'économie du Canada. En second lieu, redonner la sécurité au pays, augmenter les allocations familiales, prolonger durant toute la période des études ces allocations familiales, augmenter à \$75 les pensions de vieillesse, et aussi l'adoption d'un plan de pension en vertu duquel les Canadiens pourraient à 65 ans retirer la moitié de leur salaire. En troisième lieu, sauver la Confédération, en assurant une égalité de fait, pour tous les Canadiens dans tout le pays. En quatrième lieu, développer l'industrie agricole. Rappelons ici que le premier discours de M. Matte après son élection en juin dernier eût pour sujet la situation de l'agriculture dans l'est du pays. Enfin, en cinquième lieu, rétablissement de l'influence du Canada sur le plan mondial.

"Influence sapée par M. Diéhen, à cause d'une administration instable et de tergiversations de toutes sortes sur toutes les questions essentielles". Le député sortant a commenté la campagne du Crédit social dans le pays, la province et surtout dans son comté. La doctrine du Crédit social, c'est du charlatanisme économique, qu'on peut comparer aux prétendus miracles qui se faisaient il y a quelques années à St-Sylvestre, et qui n'étaient qu'une pure fumisterie. M. Matte a rappelé une déclaration faite la veille à Edmonton, Alberta, par le premier ministre de cette province, qui déclare que les réformes monétaires proposées par le Crédit social ne peuvent être appliquées du jour au lendemain, mais bien au cours

d'une période de transition. Les candidats crédites, affirme M. Manning, devraient être élus à travers le pays, afin de réduire cette période de transition.

Dans de telles conditions, affirme M. Matte, M. Manning n'est même pas assez optimiste pour annoncer une victoire de son parti. Alors, pourquoi voter pour un candidat et un parti qui seront dans l'opposition? Voter dans un tel sens contribue à l'instabilité de l'économie et de la politique canadienne, ce qui n'aurait rien de bon pour la prospérité de notre pays, concluait M. Matte.

### L'économie

(suite de la page 6)

Le candidat libéral s'est dit très optimiste sur le résultat de la présente élection. Il a affirmé qu'il continuera à mener sa campagne comme il l'a fait depuis trois semaines. Il poursuivra à rencontrer les travailleurs et toute la population qu'il désire que les gens sachent que c'est le candidat libéral.

L'échevin Rosario Barolet, premier de la cote de Shawinigan, a souhaité la bienvenue au candidat au début de l'assemblée. MM. Yvon Gauthier et Fernand D. Laverne ont été les autres orateurs tandis que M. Bruno Poudrier a agi comme maître de cérémonie.

Le député sortant a commenté la campagne du Crédit social dans le pays, la province et surtout dans son comté. La doctrine du Crédit social, c'est du charlatanisme économique, qu'on peut comparer aux prétendus miracles qui se faisaient il y a quelques années à St-Sylvestre, et qui n'étaient qu'une pure fumisterie. M. Matte a rappelé une déclaration faite la veille à Edmonton, Alberta, par le premier ministre de cette province, qui déclare que les réformes monétaires proposées par le Crédit social ne peuvent être appliquées du jour au lendemain, mais bien au cours

### L'employeur...

(suite de la page 6)

dent ceux qui auront laissé l'école trop tôt.

M. Jean-Guy Roy, surveillant de la direction du placement, a souhaité la bienvenue aux candidats au début de l'assemblée. MM. Yvon Gauthier et Fernand D. Laverne ont été les autres orateurs tandis que M. Bruno Poudrier a agi comme maître de cérémonie.

MM. Sobrian et Roy visiteront, au cours des prochains jours, toutes les écoles secondaires de Shawinigan, Grand-Mère et St-Tite.

## "Le Fédéral provoque la province de Québec"

GRAND-MÈRE — "Le gouvernement fédéral nous traite dans le domaine des accords entre le gouvernement central et les provinces d'une façon inqualifiable, sur chaque dollar de taxe payé par le contribuable, il prélève la part du lion, soit \$0.68 et lorsqu'il s'agit de répartir le revenu national, au lieu de s'inspirer des principes d'une répartition équitable entre les diverses provinces, il favorise dans des proportions fantastiques et scandaleuses quelques provinces, celles précisément qui en auraient le moins besoin; par exemple, du 1er avril 1961 au 5 novembre 1962, le gouvernement fédéral a versé à la province d'Ontario des contributions de \$186.7 millions de dollars pour développer l'enseignement technique et professionnel, soit 65.6% du total des subventions, alors que la population de cette province représente 34% de la population du Canada. Et "la Belle Province" de Québec qui représente 28.8% de la population totale du pays reçoit la somme ridicule de \$13.6 millions, soit 4.8%.

Le ministre de la Jeunesse, l'honorable Paul Gérin-Lajoie a bien raison de dire que c'est de la part du gouvernement fédéral de la véritable "provocation". C'est en ces termes que M. Lionel Thibault, directeur des études à l'École de Métiers de Grand-Mère et commissaire siégeant au Conseil d'Étude sur l'Enseignement Technique et Professionnel depuis 2 ans (Commission Tremblay), concluait la conférence qu'il donnait devant les membres du Club Richelieu de Grand-Mère, mardi soir, au souper hebdomadaire au Laurentide Inn.

M. Thibault avait intitulé sa conférence: "Pour un système d'éducation plus dynamique". Il a été présenté par M. Jean-Marie Lafontaine, et remercié par M. Antoine Hallé, respectivement professeur et directeur à l'École de Métiers de Grand-Mère.

"La responsabilité d'un système scolaire est de viser à former des hommes dans le plein sens du terme; pour y arriver, il semble logique de diviser le processus de formation en deux étapes: la formation générale, et la formation professionnelle."

"À l'époque de l'ère spatiale et de l'automation, la population active engagée dans les secteurs de la production dimi-

nue graduellement et les occupations de manoeuvre ont tendance à disparaître pour faire place à de la machinerie de plus en plus automatique et très complexe, ce qui exige nécessairement de la part du travailleur des qualifications beaucoup plus poussées. C'est pourquoi, la conclusion du rapport Tremblay me semble justifiée "qu'aucun enfant ne devrait quitter l'école avant d'avoir reçu un minimum d'enseignement professionnel et le système scolaire devrait être aménagé de telle sorte qu'il puisse, au moment opportun, offrir à chacun l'enseignement professionnel qui conviendrait à ses aptitudes et à ses ambitions."

"Les statistiques du gouvernement fédéral se rapportant à l'accord fédéral-provincial sur la formation technique et professionnelle démontrent que la province d'Ontario, du 1er avril 1961 au 5 novembre 1962, a augmenté la capacité de ses écoles de 93,000 élèves."

"Cette poussée formidable de nos voisins de l'ouest dans le domaine de l'éducation professionnelle afin de préparer de la main d'oeuvre plus qualifiée dans tous les secteurs à l'activité économique peut avoir, pour nous, des conséquences très graves sur le marché du travail, non seulement sur le plan provincial, mais aussi sur le plan national. Nous devons tenter tous les efforts possibles afin de corriger notre retard dans notre province, si nous voulons assurer le progrès économique de notre groupe ethnique."

"Selon les prévisions, la province de Québec devrait investir dans cet enseignement, d'ici 1971-1972, environ \$400 millions de dollars en dépenses d'immobilisation et les dépenses annuelles d'administration devraient passer de \$25 millions en 1963-1964 à \$66 millions en 1971-1972."

"De prime abord, ces chiffres paraissent peut-être exagérés. Si nous faisons encore une fois, l'éternelle comparaison avec la province d'Ontario, notre voisine de l'ouest, à dépense depuis deux ans au-delà de \$300 millions de dollars pour la formation professionnelle, et la province d'Alberta environ \$50,000,000 pour la même période. Il faut donc admettre que les prévisions de la province de Québec pour les prochaines années devront être réalisées dans des conditions optimales d'efficacité et de rendement."

Pour étayer sa conférence, M. Thibault a donné un tableau comparatif des structures de l'enseignement professionnel de la province de Québec, de la France, des États-Unis, de l'Allemagne (R.F.A.), l'Angleterre, l'U.R.S.S.

### Les syndiqués...

(suite de la page 6)

raisonnable. Dans le cas des employés de la Shawinigan Chemicals, cette formule a permis d'étendre la protection accordée par le plan d'assurance collective aux familles des employés. C'est un avantage nouveau qui constitue un pas en avant dans le domaine de la sécurité sociale à cette industrie.

M. Guy Beaudoin, agent d'affaires du syndicat, a affirmé que ce syndicat qui compte 1,400 membres, bénéficie depuis dix ans des services des S.S.Q. en matière d'assurance-santé. Il a une excellente expérience de la valeur de la formule coopérative dans ce domaine.



(Photo Gérard Marchand)

M. LIONEL THIBEAULT, directeur des études à l'École de Métiers de Grand-Mère et membre de la Commission Tremblay, était le conférencier invité au souper du club Richelieu de Grand-Mère, mardi soir. Il avait intitulé sa conférence: "Pour un système d'éducation plus dynamique". Cette photo nous présente le conférencier ayant à sa gauche M. Antoine Hallé, directeur de l'École de Métiers de Grand-Mère.

## Vêtements évalués à \$500 dérobés dans une roulotte

SHAWINIGAN — M. Jean Plourde, commis voyageur et demeurant à Montréal, a constaté vers 7 h. 30 mercredi soir, que sa roulotte qu'il avait stationnée à l'arrière de l'hôtel de ville avait été visitée par les voleurs. Après un rapide inventaire, il a déclaré à la police que des vêtements pour une valeur d'environ \$500 avaient disparu.

La victime avait garé sa remorque vers 5 h. 30 à cet endroit et à son retour, environ 2 heures plus tard, il a remarqué qu'une porte donnant accès à l'intérieur avait été forcée. Il a averti les autorités policières de la ville et les limiers municipaux ont entrepris une enquête en vue de retracer le ou les auteurs de ce vol.

M. John Cielinski

## Il meurt subitement dans son restaurant

SHAWINIGAN — Le propriétaire du restaurant Impérial, situé sur la 4e Rue à Shawinigan, M. John Cielinski, 61 ans, du 632 boul. St-Maurice, est décédé subitement dans son établissement vers 3 heures, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les ambulanciers de la maison Germain Carbonneau se sont rendus sur les lieux et ont transporté M. Cielinski à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan. A cette institution, le

Dr Robert Jacques a constaté le décès. Il n'a pu en donner la cause puisque la victime était déjà morte à son arrivée à l'hôpital.

Le coronier du district, le Dr L.-P. Janelle, de St-Basile, a institué un simple cas de recherches à la suite du décès. Il en est venu à la conclusion que la mort est due à des causes naturelles. Il a certifié que la victime a été soignée par un médecin il y a quelque temps.

**VENTE DE LA BOUGIE CHANCEUSE**

Achetez votre Bougie Chanceuse afin de gagner votre part du

**\$500.00**

**Samedi, le 23 Mars 50¢ LA BOUGIE**

En achetant deux bougies, vous recevrez un billet pour le

**FESTIVAL DE LA JEUNESSE**

**Dimanche, le 24 Mars 1.30 hres p. m.**

**à L'ARENA SHAWINIGAN**

ECOUTEZ CKSM de Midi à 1.30 hres, samedi le 23 Mars

**STYLE... CHOIX... QUALITE...**

Pour Hommes, Dames et Enfants

**BOURSES ASSORTIES**

**CADEAUX GRATIS**

- Pour tous les enfants
- Chaque achat de \$1 vous donne droit au tirage de \$150 en marchandises et à un coupon pour la Parade de Pâques.
- 1 paire de bas GRATIS avec l'achat de chaussures pour dames, hommes ou enfants de même que bourses, etc.

**Le salon de chaussures**

**LEO BELISLE Inc.**

590, 4e RUE SHAWINIGAN LE 6-5202

**Cataractes BICYCLES**

**RAWLEIGH**

VAL. REG. \$44.95

**SPECIAL: \$29.95**

|                   |                                  |                 |
|-------------------|----------------------------------|-----------------|
| CANNES A PECHE    | Régulier \$8.95                  | SPECIAL: \$3.95 |
| MOULINETS A PECHE | Genre Mitchell — Régulier \$9.95 | SPECIAL: \$4.95 |
| TRICYCLES         | Régulier \$13.95                 | SPECIAL: \$8.95 |
| MOCASSINS DE CUIR | Régulier \$8.95                  | SPECIAL: \$1.99 |

**VENTE de RENOVATION**

COMMENCANT CE MATIN A 9 HRES

**SPECIAUX EXTRAORDINAIRES VOYEZ VOUS-MEME!**

|                    |                  |                 |
|--------------------|------------------|-----------------|
| CULOTTES DE HOCKEY | Régulier \$5.50  | SPECIAL: \$2.45 |
| BATONS DE SKI      | Régulier \$3.95  | SPECIAL: \$1.55 |
| SOULIERS DE GOLF   | Régulier \$24.95 | SPECIAL: \$9.95 |
| SKIS NAUTIQUES     |                  | REDUITS DE 50%  |
| ARTICLES DE PECHE  |                  |                 |

**CATARACTES Sporting Goods**

580, 4e RUE SHAWINIGAN CHOIX COMPLET D'ARTICLES POUR TOUS LES SPORTS LE 6-4742

## la plume et le plumé

## Le Ciel t'aidera

Je crois aux vieux proverbes et aux anciens dictons qui résument, paraît-il, la sagesse des nations. Je sais que quelques-uns d'entre eux se contredisent mais les contraires expriment chacun une part de vérité, comme "Tel père, tel fils", qui semble s'opposer à "Père avare, fils prodigue". Nous convenons tous qu'un père peut avoir des fils de tempéraments différents. L'un imite l'avarice du père, l'autre, par esprit de contradiction, devient prodigue.

Mon proverbe préféré c'est: "Aide-toi, le Ciel t'aidera". C'est entendu, les familles et les citoyens sont en quelque sorte solidaires. C'est entendu, un grand nombre d'hommes sont charitables et ne demandent pas mieux que de dépanner celui qui est mal pris. C'est entendu, nous payons des impôts à nos divers gouvernements afin qu'ils nous accordent les services nécessaires ainsi qu'une aide dans les moments difficiles.

Mais je persiste à croire que nous devons commencer par nous aider nous-mêmes, ne pas compter sur les autres, ne pas végéter en attendant des secours qui peuvent tarder. On n'attend pas des subventions pour fonder une troupe de théâtre. On fonde, avec les moyens du bord, et, si l'on réussit, les subventions viendront.

Nous avons tous en nous des ressources que nous n'utilisons qu'à moitié. La nécessité est mère de l'invention. Si nous comptons d'abord sur nous-mêmes nous pourrions nous tirer d'un mauvais pas, inventer des solutions, commencer à régler nos problèmes. Si nous passons notre temps à gémir, sans lever le petit doigt, il y a des chances que l'aide enfin accordée ne soit pas d'une grande efficacité. Aussitôt la somme dépensée, nous recommencerons à nous tourner les pouces en attendant de recevoir encore.

Les parents ne doivent pas compter uniquement sur l'école pour élever leurs enfants. Les écoliers ne doivent pas compter uniquement sur les maîtres et les manuels. Les écrivains et les artistes doivent commencer à travailler avant de recevoir des subventions. Aidons-nous si nous voulons que les autres nous aident!

Mamie

## La flamme violente s'éteint vite

DEMANDE: Je fréquente depuis quelques mois une jeune fille que j'aime beaucoup. Dès le début, je me suis aperçu que cette jeune fille était sympathique et affectueuse. Alors, j'étais pour elle tout feu tout flamme, je lui apportais l'affection et la délicatesse qu'elle méritait. Mais cela n'a duré qu'un mois, j'ai complètement changé et je souffre de ne pouvoir maintenant rien lui donner. Elle est demeurée la même pour moi. Mais je ne veux pas la laisser. Sans elle, je serais perdu.

Je conseille à tous les jeunes garçons d'être envers leur amie toujours délicats et affectueux parce que leur amie fait tout pour le rendre heureux.

## JE REGRETTE MA FAUTE

Reponse: Mon cher ami, vous devez être très, très jeune et il est regrettable que vous ne m'avez pas dit votre âge ni celui de votre amie. J'ai eu beau lire et relire votre longue lettre - que j'ai abrégée faute d'espace - je ne vois pas trop quelle a été la faute que vous regrettez. Si j'ai bien compris, vous vous êtes fortement emballé pour cette jeune fille, au début de vos rencontres, puis après un mois vous l'avez moins aimée. Cela est tout à fait normal quand on est jeune: on s'emballe, c'est comme un feu de paille, puis on se connaît davantage et, tout en conservant de l'estime on n'éprouve plus les mêmes sentiments.

On peut-êre, par la suite, avoir vu manquer de délicatesse envers elle, c'est-à-dire que vous vous seriez montré trop familier... Mais pourquoi ne pas le dire franchement? Comment puis-je démentir votre problème à travers vos propos?

Pourtant, vous dites l'aimer et vous redoutez la perdre. Je vous en prie expliquez-vous plus clairement si vous voulez que je vous aide à y voir dans vos sentiments. Si vous l'aimez et qu'elle vous aime, il n'y a pas de problème! Si vous voulez dire que vous êtes é-

## Ouverture du SALON de Chapeaux



J. CARON

MARIE-FRANCE ENR.

439, ST-GEORGES FR. 4-2855

Chapeaux faits à la main, modèles exclusifs, réparation, remodelage.

Bienvenue à toutes les dames et demoiselles de la région.

## carnet Mondain

M. et Mme Roger Doucet, de St-Célestin, ainsi que M. et Mme Roland Bolduc, de Nicolet, sont actuellement en Floride.

Mlle Gerasienne Thibault et M. Donat Thibault, de Ste-Genevieve-de-Batiscan, recevaient leur frère, M. J. Thibault, et sa fille, Mlle Jeanne d'Arc Thibault, de Repentigny. Mlle Ouellette, M. Gilles Hatin, Mlle Denise Hatin, M. Pascal Broquillie, tous de Montréal.

Mlle Marie-Claire Trudel, de Montréal, a rendu visite à M. et Mme Ernest Trudel, de Ste-Genevieve-de-Batiscan.

M. et Mme Fernando Cloutier, Mme Rosaire Massicotte, de St-Proper, de passage à Montréal. Ils se sont rendus à Ste-Thérèse-de-Blainville, où ils ont été les invités de M. et Mme Roger Massicotte.



(Photo Le Nouvelliste)

LE PRINTEMPS a signalé son arrivée de façon majestueuse. Le soleil s'est fait ardent, toute la journée d'hier. La neige fond pour de bon. On a même vu apparaître des fleurs. Le long de la maison de M. et Mme Lucien-A. Lepage, au 2868 de Place-Dalcourt. Ces quelques tulipes, encore plus que l'arrivée des corbeilles, sont le signe évident que l'hiver nous a quittés, même si il reste encore énormément de neige. Voyez comme ce bambin se penche avec amour sur cette première fleur printanière.

## Mars, le plus long mois de l'année

Pour la plupart des Canadiens, il semble que mars soit le plus long mois de l'année. Sous nos latitudes, en effet, l'hiver n'est pas encore fini en mars, loin de là; et le printemps nous paraît être toujours bien loin.

Cette époque de l'année est donc tout indiquée pour présenter le moisson du carême sous une forme nouvelle et ensoleillée, et qui provoquera le sourire autour de la table familiale.

Notre recette du mois prévoit le choix d'un dore frais et entier, ou de filets de dore. Toutefois, ce poisson peut être remplacé si on le préfère par des filets de sole ou de tout autre poisson à goût fin. Les oranges donnent à ce plat une note gaie et inattendue, tandis que les champignons en précisent la saveur avec délicatesse.

**Doré à l'orange et aux champignons**  
1 doré frais de 2 1/2 ou 3 lbs. ou 2 lbs. de filets de doré  
1 1/2 lb. de beurre  
3 oranges (3 citrons)  
1 lb. (1/2 chopine) de champignons tranchés  
1 l. de vin blanc sec  
Chapelure fine  
sel  
poivre

Laver les champignons, les tailler en tranches fines. Couper les oranges (ou les citrons) en tranches très fines, sans les épilucher.  
Beurrer généreusement (environ la moitié du beurre) un plat oblong allant au four; y poser le doré entier ou les filets de doré. Arroser de vin blanc. Ranger tout autour du poisson, à plat et se chevauchant, les rondelles d'orange (ou de citrons).  
Saupoudrer de chapelure, recouvrir avec les champignons tranchés, puis parsemer de noisettes de beurre. Saupoudrer au goût. Cuire à four chaud (400-425°F.) pendant 25 minutes environ. Servir très chaud dans le plat de cuisson, accompagné peut-être d'une pomme de terre au four, de petits pois et d'une salade légère.

**Salon culinaire**  
TORONTO (PC) — L'Association canadienne des restaurateurs inaugurerait un programme de quatre jours à Toronto, à compter du 25 mars. Cette manifestation comprendrait un concours d'art culinaire et une présentation de service alimentaire. Le concours sera tenu le jour de l'ouverture du Salon. Les participants à cette épreuve sur le plan gastronomique seront d'éminents chefs-cuisiniers, entre autres Willi Brandt, Joseph Nedermeyer et Igor Sokor.

Ce programme de quatre jours comporte également des causeries prononcées par des experts en alimentation, des discussions entre spécialistes, des expositions et démonstrations.

**Voilà une femme énergique**  
OKLAHOMA CITY (PA) — Mme Thacker, d'Oklahoma, est une femme de petite taille qui ne mesure pas plus que cinq pieds un pouce et dont le poids ne dépasse pas 98 livres. Mais elle possède de l'énergie à revendre et cumule les fonctions dans un triple emploi de son temps.

Pour les enfants du voisinage, elle est connue comme la "dame fleuriste". Avec ses camarades de l'université d'Oklahoma, elle devient l'étudiante Mabel Thacker, alors que pour les membres de l'église méthodiste, à la chapelle McKee, elle est "le pasteur". Mme Thacker explique que ces trois titres différents lui viennent à la suite "de la nécessité, de l'ambition et de la disposition personnelle".

Le mari de Mme Thacker était un pasteur méthodiste dans l'Oklahoma et exerçait son ministère en 1943 alors qu'il était pasteur à Sattuck, dans l'Oklahoma, et Mme Thacker, elle-même un prédicateur laïque, remplaça son mari à cet endroit pour le reste de l'année.



MME EMILIE LORANGER, à gauche, porte une création, "Gracieuse". Le manteau est fait de tissu moiré, de couleur bronze. La robe est de ligne allongée, ouverte de chaque côté. Les perles sont de nacre, parsemées de petits myosotis, posés à la main. Au centre, Mme Pierrette Lacoursière présente "Symphonie", coupe dans du tissu gris perle, importation française. Cet ensemble du soir est doublé de chiffon rose ainsi que le ceinturon. A droite, Mme Albert Trepanier modèle "Romantique". C'est un deux-pièces, robe et jaquette. La jaquette est bordée d'un biais froncé, parsemé de petites perles de nacre. La robe est très simple. De teinte rose très pâle.

## Défilé au bénéfice des auxiliaires de Ste-Marie

## Mode très féminine par son goût et son originalité

Par Yvette GARCEAU

Volants, guipures, dentelle firent le charme de nos grandes robes. Un charme délicat, d'une exquise féminité. Cette mode semblait désuète à l'époque d'aujourd'hui, qui va naturellement vers une mode pratique, sobre, quelque peu masculine. Et pourtant, hier, nous avons assisté à un défilé qui sortait un peu de l'ordinaire. Il avait lieu au restaurant Penn Mass, au profit des œuvres des dames auxiliaires de l'Hôpital Cloutier. La collection Cecilia nous a été présentée!

Peut-être, sûrement même, a-t-on puisé dans le grenier de nos grand-mères, quelques idées vieillottes, qu'on a ensuite rajoutées et rafraîchies. Et le résultat fut surprenant. Une version nouvelle de la robe d'après-midi: les angles aigus disparaissent pour laisser place aux lignes arrondies.

La robe du soir est de la véritable poésie, chiffon vaporeux, ligne fluide qui nous rappelle comme dans un rêve.

Les teintes sont douces. Le bois de rose se marie souvent à un gris très doux. Les bleus tendres, les tons fumées, le blanc naturellement, se retrouvent régulièrement.

Assez souvent, la robe petit soir s'aggrave de dentelle de paille. De toutes petites perles nacrées sont cousues aux revers d'un ensemble.

Il est évident qu'on retrouve partout l'influence du style ancien et de la mode 1925, avec sa taille qui s'arrête à mi-hanche, ses épaules moulées et féminines.

Ces vêtements exécutés par Mme Ronald Gravel ont constitué cette collection signée Cecilia. Le tout présenté lors du cocktail-mo- des dames auxiliaires de l'Hôpital Cloutier, sous le distingué patronage de Mme J. Real Desrosiers et sous la présidence de Mme Marie-Louis Bourget.

Tout était vraiment romantique. Jusqu'aux noms donnés à chaque création. Mentionnons seulement Symphonie, Silhouette, Rendez-vous, Coucher de soleil, etc.

Précieuse, c'est une robe faite de crêpe de couleur miel, encolure asymétrique, la jupe de ligne A, avec plus creux de chaque côté.

La tunique militaire à inspirer Mme Gravel, qui en a tiré une robe manteau. Silhouette. Le tissu est en worsted marine et double de soie rouge clair. Le chapeau est de même tissu.

Croisière, c'est ce petit ensemble de vacances, en toile de soie turquoise. La jupe à quatre plis religieux. De la broderie suisse posée au bas de la robe donne une note estivale.

Pour ne nommer que celles-là... car on pourrait allonger encore longtemps cette liste. Ce cocktail-mo- des se divisait en trois parties. Dans la première, on avait un peu de tout, mais surtout des toilettes pour le jour. La deuxième partie

était consacrée aux robes cocktail et aux robes du soir. La dernière partie était consacrée aux robes de mariées. Ces dernières ne ressemblaient pas tellement à celles que nous avons l'habitude de voir. L'une d'entre elles était entièrement confectionnée de dentelle de paille. Une autre, en chiffon et dentelle. Là encore, on retrouvait quelque chose du style ancien.

Le décor fut créé conjointement par Roger Charbonneau, Ltee, meubles, et par le fleuriste Jeannot Engr. Les souliers portés par les modèles, étaient de W. St-Arnaud. La Bijouterie Janelle fournissait les souliers, et le Salon Gar-

neau a coiffé les mannequins. La flamme Fourrière a également présenté à cette occasion des fourrures pour le printemps.

Disons, avant de terminer, que les vêtements furent présentés par les dames pour qui ils avaient été confectionnés. Ce sont: Mmes Emilienne Loranger, Pierrette Binette, Ruth Godin, Thérèse Denomé, Jean Saulnier, Pierrette Lacoursière, Mlle Cecile Gravel, Mlle Gaudreault, Mlle Gravel, Mlle Françoise Labrèche, Mlle Louise Brûlé, Mlle Elias Champagne, Mme Albert Trepanier, Mme Julien Faucher, Mme Rita Dionne agissant en qualité de commentatrice.

## Le don de soi qui engage tout l'être et toute la vie

C'est toujours une touchante cérémonie que celle de la vocation de jeunes postulantes. La petite chapelle du Christ-Roi a de nouveau été le théâtre de cette cérémonie, pour la deuxième fois cette année.

Quatre jeunes religieuses ont revêtu le saint habit. Ce sont: Mlle Pierrette Lamy, de Shawinigan, qui portera désormais le nom de Mère Ste-Thérèse d'Avila; Mlle Suzanne Trudel, de Shawinigan, qui portera le nom de Mère Marie-Kateri;

Mlle Denise Pothier, de Montréal, qui portera le nom de Mère Angele-de-Notre-Dame; Mlle Lise Alarie, de Trois-Rivières, qui portera le nom de Mère Marie-Judith.

Il y a des déliants sur de tels sujets. Les problèmes du comportement des enfants en bas âge et les autres difficultés éprouvées par les parents font le sujet d'une série de déliants préparés par des spécialistes en la matière. Ces déliants traitent séparément des problèmes les plus courants et sont disponibles à titre gratuit au service de santé local ou à l'unité sanitaire du comté.

La cérémonie était présidée par Mgr Maurice Patry, P.D., v.f. curé de St-Pierre de Shawinigan, et le sermon de circonstance était fait par l'abbé Jean Beaumier, professeur au grand séminaire.

Ce dernier parla de la vie spirituelle et des moyens donnés pour que cette vie spirituelle soit intense. On peut le résumer en trois mots: don de soi. Le don total qui engage tout l'être et toute une vie.

De nombreux parents et amis se sont joints aux prières des postulantes devenues novices.

**"LA BELLE DE NUIT"**  
modèle par Mme Nicole Dufresne était une création du

**Salon Garneau**  
510 NOTRE-DAME  
FR. 4-7322  
Cap-de-la-Madeleine

**Lors du DEFILE de MODES**  
des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Cloutier, les mannequins portaient des souliers et des bourses choisis parmi notre riche collection.

A l'occasion du printemps, toute la famille pourra se procurer des souliers de grande qualité aux styles les plus populaires.

**W. ST-ARNAUD**  
CHAUSSURES  
400 Boul. Ste-Madeleine FR. 4-4071  
Cap-de-la-Madeleine

**DEFILE DE MODES**  
des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine. Les gants que portaient les mannequins provenaient de notre vaste assortiment.

Vêtements pour dames et enfants, foulards, gants. Vêtements de base des meilleures marques, jupes, blouses, chandails, robes de maison, robes de chambre, etc.

**Lingerie L. Levesque**  
63 Fusey FR. 5-1474  
Cap-de-la-Madeleine

**Au DEFILE de MODES**  
des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Cloutier, les mannequins étaient parés de bijoux en vogue sélectionnés parmi notre sélection variée.

**BIJOUTERIE Janelle**  
129 Boul. St-Laurent FR. 4-7472  
Cap-de-la-Madeleine

**Ravissant DEFILE DE MODES**  
des Dames Auxiliaires de l'Hôpital Cloutier

Tous les mannequins revêtaient de splendides robes de création "Cecilia" exécutées par une experte modiste, Mme Cecile Gravel.

**Mme CECILE GRAVEL**  
215 St-Georges FR. 6-7550  
Cap-de-la-Madeleine

Mme Georges Héroux au Richelieu

## La langue rapproche les peuples plus que la race

"La langue peut rapprocher les peuples plus que la race et la religion", a déclaré, hier midi, Mme Georges Héroux, présidente du cercle des Espérantistes de Trois-Rivières. Mme Héroux était conférencière au

déjeuner régulier du club Richelieu de Trois-Rivières. De façon très vivante, elle



Mme Georges Héroux

a raconté nombre d'anecdotes intéressantes recueillies lors d'un voyage de quatre mois à

travers vingt-trois pays d'Europe, dont plusieurs derrière le rideau de fer. "Voilà ce que je dois à l'espéranto", a déclaré la conférencière.

Mme Héroux a surtout insisté sur ses séjours en Bulgarie, en Yougoslavie, en Pologne et en Russie. Partout, l'accueil fut chaleureux, même dans les pays situés derrière le rideau de fer. En Russie particulièrement, Mme Héroux a remarqué que l'absence de religion semble comblée par un amour passionné des arts. Il y a des catholiques, bien sûr, chez les gens les plus âgés. On en retrouve quelques autres chez les gens d'âge moyen, mais les jeunes sont athées.

Le voyage de retour de Mme Héroux s'est effectué par la Finlande, la Suède, la Norvège et le Danemark. Elle a conservé un souvenir impérissable du congrès universel des espérantistes où des représen-

tants de 40 nations ont pu participer, grâce à l'espéranto, à des représentations théâtrales qui purent être comprises de tous les auditeurs. "Nous avons vécu dans l'irréel", a conclu Mme Héroux. Nous avions nettement l'impression d'être dans un autre âge".

La conférencière a été présentée par M. Léo Thibault, échevin et fervent espérantiste et remerciée par le notaire Léo Leblanc, ancien président du club Richelieu.

Mlle Monique Cormier vice-présidente

Le président de l'Union internationale des employés de bureau, M. Robert Hennessey, représentant les employés de bureau de la Canadian International Paper Co., la Consolidated Paper Corp., la Wabasso Cotton Co., la Norton Co. et le Conseil du Travail de Trois-Rivières, annonce la nomination de Mlle Monique Cormier au poste de vice-présidente pour la division de la Wabasso.

Après trois mois de recherches au sujet des relations de travail, M. Robert Hennessey, président, a également annoncé une reorganisation dans la direction de cette union, division de la Wabasso.

M. Hennessey fit remarquer aux membres de la Wabasso qu'un nouveau contrat de travail serait négocié cette année avec les dirigeants de cette compagnie. L'union étant plus consciente de l'ère de la machine, elle se propose d'obtenir une base de salaire plus élevée.

## La campagne de la Croix-Rouge

## Le conseil souscrit \$700

Le conseil de ville de Trois-Rivières a remis aux représentants de la Croix-Rouge canadienne, lors de la dernière séance du conseil, un chèque de \$700, souscription de la ville à la campagne annuelle.

En remettant le chèque au Dr Paul Veilleux, président de la Croix-Rouge canadienne, section de Trois-Rivières, le maire Monroie a souligné l'anniversaire célébré par la Croix-Rouge, en 1963, et a signalé que l'octroi de la ville avait pour but d'appuyer les efforts faits par les dirigeants. "Votre travail est humanitaire au plus haut point, a dit le maire, et le conseil de ville se doit de vous aider dans la mesure du possible".

Le brigadier Frank Ritchie et le chef d'escadre André-O. Dumas agissent comme présidents conjoints de la campagne. Ils accompagnaient le Dr Veilleux à l'hôtel de ville.

## En convalescence

Le convalescent qui a reçu son congé du sanatorium a encore du chemin à faire avant que sa guérison ne soit complète et permanente. Au lieu de reprendre ses activités et sa vie sociale au point où il les a quittées, il doit s'en tenir rigoureusement aux directives de son médecin pour ce qui a trait au repos, au régime alimentaire, à l'exercice et à son régime de vie en général. Il lui faudra beaucoup de repos et il ne lui faudra pas reprendre son travail avant d'avoir reçu l'autorisation de son médecin.

Pour sa part, le Dr Veilleux a fait remarquer que le conseil de ville avait, tout récemment encore, nommé une de ses rues du nom de fondateur de la Croix-Rouge. Dunant. "Je voudrais rendre à César ce qui appartient à César, a dit le Dr Veilleux, en disant que la Croix-Rouge s'était trouvée un excellent avocat en la personne de M. Dumas". En terminant, il a remercié le conseil de ville et toute la population pour leur générosité et il a offert le concours de la Croix-Rouge pour toute occasion possible.

## Exagère-t-on la valeur des crèmes de beauté?

Quelquefois oui, quelquefois non! Une crème à laquelle on attribue des résultats "magiques", ne possède évidemment pas les qualités qu'on lui prête. Les traitements de beauté "magiques" n'existent pas mais vous pouvez obtenir d'excellents résultats par l'emploi régulier d'une crème qui offre qualité et ingrédients naturels et purs. La DRY SKIN CREAM POND'S par exemple. Cette crème réputée, qui contient de l'allantoïne, est faite spécialement pour revitaliser l'épiderme sec qui laisse paraître les signes de l'âge. L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de l'épiderme et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement! Elle garde votre épiderme doux et velouté!



LE CAMION-THE BLANC, de Salada Foods et ses trois hôtes étaient dans notre ville, à la suite d'une tournée dans la province, au cours de laquelle furent visitées les villes de St-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières et Shawinigan. Ce service distribue du thé aux carnavals, aux centres d'achats, aux expositions, à quelques services que ce soit, ou il y a quelques centaines de personnes réunies. Les hôtes, ci-haut, de gauche à droite, Mmes Jocelyne Trudeau, Helen Pelissier et Audrey Donovan servent jusqu'à trois cents tasses de thé à l'heure.

## Cercle Marie-Réparatrice

## L'Ancien Testament prépare l'accueil du Messie

"Comme chrétiens qu'avons-nous de plus que la morale des païens, des anciens philosophes?" C'est la réponse à cette question qu'a donnée M. l'abbé Gaston Vennes au cours de la causerie qu'il présentait, jeudi après-midi, aux membres du Cercle Marie-Réparatrice, à la maison du même nom.

Nous connaissons tous la morale naturelle qui nous régit, mais quel est le sens, la fin de la morale chrétienne? Dans l'évolution de la morale chrétienne, Dieu s'est comme moulé sur l'histoire, notre religion est une religion historique. Toute l'histoire de notre religion tourne autour du Christ.

Dieu s'est adapté au degré d'ouverture du peuple qui le recevait. La dimension profonde de notre morale chrétienne s'inscrit dans l'histoire du peuple juif. A l'aide des saints livres nous pouvons constater ces choses.

L'histoire du peuple juif se divise en trois parties, comme celle de toute vie humaine: l'enfance, l'adolescence, la maturité. Aujourd'hui, nous sommes adultes, mais les premiers enseignements de Dieu ont été donnés à un peuple dans l'enfance. Au tout début, à l'époque des patriarches, les préceptes étaient très simples, comme nous le prouve l'histoire de Noé après le déluge. Dieu recommanda de ne pas tuer, de ne pas boire le sang. Plus tard, les fils de Noé, lors que leur père but du fruit de la vigne, apprirent la valeur de la pudeur, de la chasteté et du respect aux parents.

Plus tard, environ douze cent cinquante ans avant Jésus-Christ, eut lieu le pacte avec Moïse. Dieu exigea du peuple choisi une haute valeur morale en échange de la promesse. C'était une manifestation encore assez enfantine, promesse de récompense ou de punition, donnée au sommet du Sinaï, au milieu du tonnerre et des éclairs. C'était l'enseignement de l'obéissance.

La crise d'adolescence du peuple juif survint un peu plus tard, au temps des juges et des rois, (1200 à 930 avant J.C.). On commence à mettre en pratique les enseignements reçus auxquels s'ajoutent d'autres préceptes, défense de monter sur les montagnes, de fréquenter les Gohim (les autres peuples) défense de faire des idoles. Le peuple vivait au milieu des tentations et son histoire est une série de chutes suivies de conversions. Le peuple de l'adolescence a du mal à faire son unité. Autrement dit, gouverné par des prophètes, il connaît la révolte et se donne des rois. Ces rois, avant de devenir de saints personnages connaissent des périodes de tentation: Salomon, Saül, David.

La façon dont la loi morale avait été révélée présentait un certain danger: celui d'une religion trop formaliste, trop extérieure à la loi morale, ce qu'on appelle le judaïsme.

Mais, à travers le péché, les révoltes, le peuple prend conscience de sa destinée. Le peuple s'instruit par lui-même. Mais pour accéder complètement à la maturité, il fallait un choc brutal. Ce fut l'exil, la nuit de Babylone, qui dura cinquante ans. Les prophètes viendront tour à tour rappeler l'idéal de l'Alliance, faire comprendre au peuple juif qu'il doit prendre conscience de son destin.

Le conférencier illustre sa causerie de nombreuses citations de la Bible, il rappelle les paroles des prophètes Osée, Esaie, Sophonie, Jérémie, Ezéchiel. Le peuple a réfléchi profondément durant son exil. C'est Ezéchiel qui fait avancer la spiritualité des Juifs. Il dit: "J'extirperai leur cœur de pierre et le leur donnerai un cœur de chair". Il apprend au peuple choisi le sens de la

responsabilité personnelle et la spiritualisation de la loi. Le peuple qui commence à réfléchir commence à devenir adulte, il est prêt pour une nouvelle étape. Cette étape, c'est le Messie, c'est Jésus. Dieu s'est fait un peuple, il l'a purifié. Parmi eux il se trouve un certain nombre de sujets vraiment intérieurs, un petit nombre, ce qu'on appelle "le petit reste".

Le poème de Job pose tout le problème de la destinée humaine et du mal. Il en est ainsi des poèmes de l'Ancien Testament et de Judith. Ils expriment comment le peuple a pris conscience de la présence de Dieu en son cœur. Au sommet de la préparation on trouve des écrits comme l'Ecclesiaste et les Proverbes qui s'adressent à un peuple plus mûri que la Genèse et que l'Exode. C'est un peuple capable de comprendre les desseins que Dieu a sur lui. Tout l'Ancien Testament construit peu à peu un état d'esprit qui permet d'accueillir le Messie.

C. R.

## La mode du printemps

## Défilé très réussi à St-Marc-des-Carrières

ST-MARC DES CARRIERES (DNC) — Jeudi soir dernier, en la salle du couvent, avait lieu un grand défilé de mode qui fut fort goûté par une assistance qui comptait près de quatre cents personnes.

Ce succès, est le fruit de deux mois de travail fourni par un comité spécialement désigné à cette tâche. Ce comité a su s'attacher la collaboration de nombreuses personnes, parmi lesquelles il faut mentionner: Mlle Juliette Gauthier, présidente du comité, Mme Janine Janelle, Mme Antoine-

B. Dussault, commentatrice, Mme Antoine Bussière, Magasin de nouveauté pour dames, M. Albert Gauthier, vêtements pour hommes et enfants, Mlle Marcelle Dussault, coiffeuse, M. Alfred Siane, marchand de meubles ainsi que la Floriculture Horte de Neuville.

La parade comptait environ trente mannequins dans des robes de cent mètres, tous rivalisant de nouveauté et d'élégance. Pour la partie récréative, le comité présentait un spectacle de classe en se menageant les services du fameux danseur Roland Hally de Québec.

## Il faut prendre de l'exercice par temps froid

Pendant les temps froids, il faut prendre de l'exercice au grand air et ne pas hiverner comme le font les animaux. Même les personnes vieillissantes devraient sortir et marcher en plein air. Des crampons fixes aux chaussures et une bonne canne donnent confiance et empêchent de glisser.

## Des spécialistes en la matière



## 8 DERNIERS JOURS AVANT LA FIN DE NOTRE Vente FIN DE SAISON

| EXEMPLES                      |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE RASE | MANTEAUX DE CASTOR  |
| \$295 <sup>00</sup>           | \$395 <sup>00</sup> |

ACHETEZ MAINTENANT POUR L'HIVER PROCHAIN



MAGASIN et ATELIER 392, DES FORGES



UN CHANGEMENT RAFRAICHISSANT

MARTINI &amp; ROSSI

## VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI &amp; ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort... de même leur arôme... et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails... un breuvage plus rafraichissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

## M. Bellemare rend hommage à Mgr Albert Tessier, p.a.

### POLITIQUE PROVINCIALE

Par P.-E. Plouffe

QUÉBEC — Des projets modifiant la loi du notariat et la loi des dentistes ont été adoptés en première lecture. Plusieurs bills privés modifiant des chartes municipales ont aussi franchi ce premier stade de la procédure parlementaire. Le bill de la cité de Trois-Rivières n'est pas encore revenu du comité des règlements.

#### Trifluvien de cœur

M. Guy Poliquin, président de l'Office des Autoroutes, est resté Trifluvien de cœur. Il a dit, hier, qu'il a refoulé son sentiment personnel lorsque l'Office a recommandé de construire l'autoroute des Cantons de l'Est avant celle de Montréal-Trois-Rivières. Mais l'intérêt général prime tout.

#### Sur un thème connu

Le comité des bills privés a, pendant quelques minutes, de terminer son travail sur les projets de loi des opticiens et des optométristes. L'Assemblée législative a donc suspendu sa séance et le président a proclamé: «La séance est suspendue jusqu'à ce que le gendarme sonne pour revenir en Chambre». Ce qui fut fredonné aux journalistes: On va se faire sonner les cloches...

#### Une histoire

M. Bellemare a conté une histoire en Chambre, hier. Un visiteur qui avait couché dans un hôtel d'Arthabaska s'est plaint, le matin, d'avoir trouvé bien des inconvénients dans son lit. Le maître d'hôtel lui a répondu: «Ecoutez, c'est une chambre historique, c'est la chambre de Sir Wilfrid Laurier. Et le visiteur de répondre: «Alors, j'ai couché avec tout le parti libéral, parce que je me suis gratté toute la nuit».

#### Coût...

(suite de la première page) M. Pinard a aussi représenté que le nombre de voies d'accès devra être limité. Il faut garder un maximum de véhicules sur le parcours total si l'on veut prélever les revenus nécessaires à financer le projet.

Il est possible que la voie rapide ne soit pas financée par péage sur tout le parcours. Là encore, ce sont les expertises qui seront faites qui fixeront le gouvernement.

Le ministre de la Voirie a donné l'assurance à la délégation que sa visite n'aura pas été faite en vain.

Votre mémoire, a-t-il dit, sera de nature à nous aider dans nos recherches et à avancer l'étude du projet. Nous avons tous à cœur la réalisation de ce projet.

M. Pinard a dit, en souriant, que tous les promoteurs de projets s'appuient actuellement sur l'Exposition mondiale de 1967 qui aura lieu dans la Métropole pour demander la réalisation immédiate de ces projets. Il a dit qu'on veut dans toute la mesure du possible permettre que les visiteurs puissent voyager rapidement et en sécurité. Mais il y a un ordre de priorité établi et il faut en autant que possible le suivre sans négliger quelque région que ce soit.

Après que l'Office aura reçu l'autorisation de procéder, il fera préparer les plans et devis. Ce travail dure environ un an. Si le rapport est favorable, si le gouvernement l'accepte, la construction débutera en 1965 et on circulera sur l'autoroute en 1966.

Trois députés de comtés situés dans la région concernée étaient présents: MM. Frédéric Coiteux, député de L'Assomption, Maurice Majeau, député de Joliette et Maurice Bellemare, député de Champlain.

Le mémoire demandait que le premier tronçon soit construit entre Trois-Rivières et Montréal et que la construction débute dans le plus bref délai possible.

En décembre, a ajouté M. Poliquin, le ministre aura devant lui un rapport qui nécessitera une décision. C'est dire que vous saurez définitivement, au mois de décembre, s'il y aura une autoroute ou pas.

Une fois le rapport en possession du ministre, celui-ci devra le présenter à ses collègues pour approbation, s'il conclut à la nécessité de la construction de l'autoroute. Il faut habituellement deux à trois semaines pour avoir l'approbation du conseil exécutif.

Plans et devis. Après que l'Office aura reçu l'autorisation de procéder, il fera préparer les plans et devis. Ce travail dure environ un an. Si le rapport est favorable, si le gouvernement l'accepte, la construction débutera en 1965 et on circulera sur l'autoroute en 1966.

Trois députés de comtés situés dans la région concernée étaient présents: MM. Frédéric Coiteux, député de L'Assomption, Maurice Majeau, député de Joliette et Maurice Bellemare, député de Champlain.

Le mémoire demandait que le premier tronçon soit construit entre Trois-Rivières et Montréal et que la construction débute dans le plus bref délai possible.

En décembre, a ajouté M. Poliquin, le ministre aura devant lui un rapport qui nécessitera une décision. C'est dire que vous saurez définitivement, au mois de décembre, s'il y aura une autoroute ou pas.

Une fois le rapport en possession du ministre, celui-ci devra le présenter à ses collègues pour approbation, s'il conclut à la nécessité de la construction de l'autoroute. Il faut habituellement deux à trois semaines pour avoir l'approbation du conseil exécutif.

Plans et devis. Après que l'Office aura reçu l'autorisation de procéder, il fera préparer les plans et devis. Ce travail dure environ un an. Si le rapport est favorable, si le gouvernement l'accepte, la construction débutera en 1965 et on circulera sur l'autoroute en 1966.

Trois députés de comtés situés dans la région concernée étaient présents: MM. Frédéric Coiteux, député de L'Assomption, Maurice Majeau, député de Joliette et Maurice Bellemare, député de Champlain.

Le mémoire demandait que le premier tronçon soit construit entre Trois-Rivières et Montréal et que la construction débute dans le plus bref délai possible.

En décembre, a ajouté M. Poliquin, le ministre aura devant lui un rapport qui nécessitera une décision. C'est dire que vous saurez définitivement, au mois de décembre, s'il y aura une autoroute ou pas.

Une fois le rapport en possession du ministre, celui-ci devra le présenter à ses collègues pour approbation, s'il conclut à la nécessité de la construction de l'autoroute. Il faut habituellement deux à trois semaines pour avoir l'approbation du conseil exécutif.

Plans et devis. Après que l'Office aura reçu l'autorisation de procéder, il fera préparer les plans et devis. Ce travail dure environ un an. Si le rapport est favorable, si le gouvernement l'accepte, la construction débutera en 1965 et on circulera sur l'autoroute en 1966.

QUÉBEC — M. Maurice Bellemare a rendu hommage à Mgr Albert Tessier, p.a., à l'Assemblée législative, hier.

Le député de Champlain a souligné le travail extraordinaire accompli par ce grand apôtre du régionalisme mauricien qui a contribué, par ses conférences et ses écrits, par son dévouement comme visiteur des Instituts familiaux, à "répondre" ce souffle fort et vivifiant d'une doctrine véritablement d'inspiration du véritable esprit de famille.

Prenant part au débat sur la deuxième lecture du bill créant le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Bellemare a affirmé que Mgr Tessier s'inscrit parmi les pionniers du mouvement touristique au Québec et que son dévouement mérite d'être signalé.

Le whip en chef de l'Union Nationale a rappelé que Mgr Tessier fut l'un de ceux qui ont permis l'aménagement du premier kiosque touristique dans la région de Trois-Rivières, avec M. Armur Landry.

Etude... (suite de la première page) M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

M. Bellemare a dit que si le Tourisme est développé, aujourd'hui, en Gaspésie ou ailleurs, c'est que l'U.N. s'est intéressée à ouvrir des routes rendant l'accès de ces lieux faciles.

Il n'a pas manqué de mentionner la pêche aux petits poissons des chenaux comme attrait touristique. Il a vanté la région de la Mauricie et l'agréable paysage que fait admirer le boulevard Ducharme qui conduit à La Tuque.

## M. Lesage s'allie à la cause...

(suite de la première page) dant une chose que vous ne comprendrez pas et moi non plus, ni le public. Comment peut-on soulever un gouvernement stable à Ottawa, en parlant de M. Pearson, quand on songe à le remplacer immédiatement après les élections?"

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

Décès... (suite de la première page) Le représentant libéral a expliqué qu'étant donné que la présentation officielle des candidats n'a lieu qu'à deux heures lundi prochain, il n'est pas question de retarder l'élection du député de cette circonscription.

M. Crestohl ne se sentait pas bien lorsqu'il est rentré chez lui hier soir. Il fut apparemment malade durant toute la nuit. Il est décédé hier matin à sept heures.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

Décès... (suite de la première page) Le représentant libéral a expliqué qu'étant donné que la présentation officielle des candidats n'a lieu qu'à deux heures lundi prochain, il n'est pas question de retarder l'élection du député de cette circonscription.

M. Crestohl ne se sentait pas bien lorsqu'il est rentré chez lui hier soir. Il fut apparemment malade durant toute la nuit. Il est décédé hier matin à sept heures.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

Décès... (suite de la première page) Le représentant libéral a expliqué qu'étant donné que la présentation officielle des candidats n'a lieu qu'à deux heures lundi prochain, il n'est pas question de retarder l'élection du député de cette circonscription.

M. Crestohl ne se sentait pas bien lorsqu'il est rentré chez lui hier soir. Il fut apparemment malade durant toute la nuit. Il est décédé hier matin à sept heures.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

## Le tracé...

(suite de la première page) Pinard s'est aussi intéressé au projet. Mais il était assez difficile de le réclamer avec insistance alors qu'il arrivait à Ottawa pour signer l'entente en vue de la construction de la première route dans le Québec.

Où pamerait-elle? Dans l'éventualité de la construction d'une deuxième route transcanadienne, quel serait le tracé dans la province de Québec qui est séparée par le fleuve? Est-ce que le tracé serait au nord du fleuve?

Le ministre l'ignore. M. Pinard a dit que les travaux en cours pour la construction de la première route transcanadienne progressent normalement et que le tronçon du Québec aura le standard le plus élevé de tous. Il

est construit selon les dernières données techniques et va être remarquable par rapport aux autres tronçons.

La loi... (Suite de la page 4) d'enquête au ministre. M. Johnson a dit que ça n'a pas de sens en 1963 et qu'il s'agissait de réclamer le principe de libre association et de négociation pour les fonctionnaires.

M. Lesage a répondu que l'U.N. voulait faire croire à la population qu'elle n'est plus le vieux régime décadent qu'elle a été pendant des années. M. Johnson a dit que M. Duplessis n'a pas inclus ce pouvoir dans une loi créant un nouveau ministère, après 1936.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

Décès... (suite de la première page) Le représentant libéral a expliqué qu'étant donné que la présentation officielle des candidats n'a lieu qu'à deux heures lundi prochain, il n'est pas question de retarder l'élection du député de cette circonscription.

M. Crestohl ne se sentait pas bien lorsqu'il est rentré chez lui hier soir. Il fut apparemment malade durant toute la nuit. Il est décédé hier matin à sept heures.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

Décès... (suite de la première page) Le représentant libéral a expliqué qu'étant donné que la présentation officielle des candidats n'a lieu qu'à deux heures lundi prochain, il n'est pas question de retarder l'élection du député de cette circonscription.

M. Crestohl ne se sentait pas bien lorsqu'il est rentré chez lui hier soir. Il fut apparemment malade durant toute la nuit. Il est décédé hier matin à sept heures.

Le député de Bagot faisait allusion à une déclaration de M. Yvon Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral dans Saint-Jean-Éberville.

M. Lesage répondit que la bouche parle de l'abondance du cœur et que le chef de l'opposition n'avait pu s'empêcher de rendre public ses desirs intimes "de me voir disparaître de cette Chambre."

Puis il enchaîna: "Mais malheureusement pour lui, il devra m'endurer encore longtemps car il y a tellement de choses à faire dans la province, à l'heure actuelle, que j'ai l'impression bien que je ne pourrais à mon devoir si je n'étais pas, non seulement si j'abandonnais, mais si je négligeais mes fonctions de chef du gouvernement de la province. Mais il est vrai qu'il y a de l'inquiétude dans la province. Il y a de l'inquiétude à cause de l'instabilité du gouvernement d'Ottawa et de l'instabilité du prochain gouvernement."

"Et le meilleur moyen, le seul moyen à mon sens de régler cette inquiétude, d'en finir avec cette inquiétude, c'est de voter pour le seul parti qui puisse assurer un gouvernement stable... C'est de faire comprendre à nos gens, et c'est notre devoir à tous, qu'ils doivent cesser de croire aux promesses impossibles à réaliser de certains groupes qui, malheureusement, sont trop pris au sérieux..."

"Il n'y a qu'une chose que l'on puisse faire si on est un bon Québécois qui veut assurer l'avenir économique de sa province, c'est de voter pour le seul parti qui puisse donner un gouvernement stable à Ottawa: le parti libéral."

Entendant les applaudissements, M. Johnson observa que nous aussi, de savoir que nous allons garder le premier ministre dans cette Chambre. Le premier ministre me permettra une autre question: Veut-il nous expliquer comment on peut faire un gouvernement stable avec un premier ministre qui est l'essence même de l'instabilité? à preuve, sa politique sur les ogives nucléaires?"

Huit... (suite de la première page) mille Michaud, Guy Deschênes et André Delien. La police a révélé qu'ils sont extrêmement dangereux. Ils faisaient partie d'un groupe de prisonniers qui attendaient l'arrivée des fourgons cellulaires pour les conduire à Bordeaux et à St-Vincent-de-Paul. Certains d'entre eux avaient été condamnés à 20 ans de pénitencier pour le viol d'une femme de Québec et y a quelques mois et les autres sentences variaient de deux mois à 10 années.

## c'est un secret polichinelle

Le club Richelieu de Trois-Rivières compte présentement soixante-quatre membres. Il y a amplement de places pour les nouvelles recrues, a-t-on révélé au dernier déjeuner.

A la sortie de l'usine, le jour de la paie. Un camarade à un autre: "Tarrêtes pas prendre un coup?" L'autre de rétorquer: "Test fou, quand je prends un coup, je me vois deux femmes, comme si j'en avais pas assez d'une dans ces moments-là."

La Banlieue, c'est le patelin des rumeurs. Il en circule présentement une que l'on se glisse de bouche à oreille tout le sujet est tabou. Pendant que le conseil poursuit sa course au changement de statut, le but est d'atteindre avant les élections municipales de mai, il s'en trouve pour affirmer que l'affaire n'aboutira pas et l'on souffle à voix basse: "annexion", comme en parlant près d'un dormeur que l'on craint de réveiller!

L'Association de Surveillance des Loirs du Cap-de-la-Madeleine, de concert avec le comité formé chez les étudiants de l'école l'Assomption, distribue présentement un questionnaire dans chaque foyer. Dès que l'on saura si les gens veulent ou non d'un centre civique, on procédera à une grande offensive pour hâter le projet. Les jeunes étudiants ont de grandes idées en tête et ils se proposent des marches pacifiques sur l'hôtel de ville, mais ils visiteront également les autorités religieuses et scolaires.

On aura bientôt du nouveau au sujet de la construction d'un hôtel non de 50 chambres mais de 300 unités au Cap-de-la-Madeleine, à l'entrée de la ville, sur la rue Fusey. On assisterait à un fort investissement de capital suisse et de capital canadien-français. Le président d'un mouvement civique du Cap est l'instigateur du projet qui devrait se concrétiser dans un avenir rapproché.

Le Conseil des Ports nationaux vient d'annoncer de grands développements au havre local mais les investissements à Trois-Rivières ne s'arrêteront pas là. Une compagnie pétrolière a de grands projets pour notre ville et dépenserait plus d'un million de dollars dès cette année.

Mémoire présenté à l'hon. Bernard Pinard

## La construction de l'autoroute presse!

Dans un mémoire, présenté hier matin à l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale, le comité de l'autoroute Montréal-Trois-Rivières a recommandé à la province de Québec de construire, sur la rive nord, une autoroute moderne entre Québec et Montréal, d'entreprendre la construction du premier tronçon entre Trois-Rivières et Montréal dans le plus bref délai, de charger l'Office des Autoroutes de faire une étude détaillée du projet et de financer la construction de cette autoroute par le moyen du péage.

Ce mémoire a reçu à date l'approbation de douze villes et municipalités, dont Trois-Rivières, qui était représentée à Québec par l'échevin Jean-Claude Gagnon, par quatre Chambres de Commerce Régionales et quatorze locales, trois conseils de comté, onze compagnies de transport, trente industries, l'Association des Camionneurs et plusieurs autres organismes.

Pour appuyer la demande du comté, le mémoire énumère les multiples raisons qui motivent en faveur de la construction d'une autoroute

20e anniversaire d'épiscopat

## L'école Duplessis rend hommage à Mgr Pelletier

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, recevra cet après-midi, l'hommage de tout le personnel et des élèves de l'école normale Maurice Duplessis à l'occasion de son 20e anniversaire d'épiscopat.

La cérémonie débutera à 4 h. 30 par la célébration d'une messe. L'évêque recevra ensuite l'hommage de ses hôtes dont le porte-parole sera M. l'abbé Louis Massicotte, principal de l'école normale des garçons. Mgr Pelletier sera ensuite invité à prendre la parole.

A 5 h. 30, il y aura un vin d'honneur au grand salon de l'école normale, précédant un banquet intime auquel assisteront les professeurs de la maison et leurs épouses. M. Omer-Jules Desautels, surintendant de l'Instruction publique, de même que Mgr Pelletier adresseront alors quelques mots à l'auditoire.

tion, de production, de transformation et de distribution pour toute l'arrière-région. Les principales villes de la région, Trois-Rivières, Shawinigan, Joliette, Repentigny, Louiseville, ont besoin d'établir des liaisons rapides. Une autoroute pourrait ouvrir de très grandes possibilités de contacts entre ces endroits stratégiques de la région.

Atout touristique

La majorité des touristes dans la province voyagent en automobile. L'an dernier, quelque 30 millions d'Américains sont venus au Canada en automobile. Pour ces voyageurs, les bonnes routes sont donc très importantes. Une autoroute sur la rive nord pourrait apporter un essor touristique appréciable tout de la région pourrait bénéficier.

Il est important que cette autoroute soit une artère rapide. Pour cela, il faut une séparation des véhicules venant dans un sens comme dans l'autre. Les accès à cette route doivent être limités pour permettre aux véhicules de conserver une vitesse raisonnable. Cette autoroute pourra avoir quatre voies ou six voies, selon les besoins prévus de circulation. On peut même imaginer une bande centrale de verdure, qui éliminera ainsi les accidents.

Site

Cette route devra dégager les villages et les villes. Ce tracé pourra ainsi être tracé à l'extérieur d'habitations pour permettre aux habitants de ces centres une liberté de mouvement qui est nécessaire. Le tracé devra tenir compte de la topographie des terrains de façon à profiter au maximum de toutes les facilités offertes. Il faudra que le site de l'autoroute soit choisi en fonction d'un plan directeur de la région tenant compte de toutes les données.

Il sera important dans le choix du site de l'autoroute que les frais d'expropriation ne soient pas trop élevés. Mais quel que soit le coût de construction de cette autoroute, le principe du péage pour les usagers doit être appliqué, car il est accepté à peu près partout en Amérique du Nord et dans de nombreux pays que les usagers paient pour l'emploi des routes rapides.

Pour appuyer leur mémoire, le comité de l'autoroute signale que la route No 2 actuelle est nettement insuffisante pour desservir le volume de circulation en 1963 et pour les années à venir. En plus d'être

trop étroite pour les besoins de la circulation, la route No 2 est dangereuse à cause de l'addition de courbes prononcées. Selon des études, le nombre de pertes de vie est trois fois plus élevé sur une route ordinaire que sur une autoroute. Le mémoire fait également ressortir l'importance économique de la région desservie en signalant qu'elle est vraie-

## Septuagénaire assassiné?

La Sûreté provinciale enquête toujours sur le meurtre possible d'un septuagénaire de la rive sud, M. Henri Deneault, qui a tragiquement perdu la vie dans les flammes qui ont rasé sa maison à Arthabaska, en fin de semaine dernière.

A la demande de la PP de Victoriaville, la Sûreté de Trois-Rivières a appréhendé un individu du Cap-de-la-Madeleine, mercredi, relativement à cette affaire. Le "témoin important" a été conduit au bureau de Victoriaville pour interrogatoire mais il était ramené en notre ville hier midi, puis relâché par la suite.

La victime habitait seule dans sa maison du 8e rang. Elle passait pour être très riche et avait même demandé à quelques reprises la protection de la police contre les cambrioleurs.

Des voisins ont remarqué des traces de lutte et de sang aux alentours de la demeure de M.

ment le cœur industriel de la province. A chaque extrémité de cette route, nous retrouvons Montréal et Québec, la métropole avec une production manufacturière de \$3.331.614, 000 et Québec avec une production manufacturière de \$264.572.713. Au milieu de cette région, c'est Trois-Rivières avec une production de \$162, 824.556. Une bonne liaison

## Stage d'enseignement pour des étudiantes

ST - PROSPER (DNC) — Mlle Micheline Cossette, étudiante à l'Ecole Normale des RR. SS. Grises, de Montréal, ainsi que Mlle Gemma Fraser, Marie-Berthe Massicotte, Rita Gagnon toutes étudiantes à l'Ecole Normale du Christ-Roi de Trois-Rivières sont venues faire une semaine d'enseignement dans les classes dirigées par Mlle Pauline Croteau, Thérèse Jacob, Fernande Cossette, Nicole Cossette, au couvent et à l'école Ste-Marie, en vue de l'obtention de leur brevet d'enseignement à la fin de la présente année scolaire.

S. Exc. M. RAYMOND BOUSQUET, ambassadeur de France au Canada, sera le conférencier invité au prochain dîner mixte du club Richelieu de Trois-Rivières, le 30 mars. Cette nouvelle a été annoncée au déjeuner régulier d'hier midi, par M. Paul-André Gagnon, président du club. Le dîner aura lieu à la salle Pierre-Dumoulin du Château de Blois. En conséquence, le déjeuner de jeudi prochain a été contremandé. Il sera remplacé par le dîner mixte du samedi suivant.



S. Exc. M. RAYMOND BOUSQUET, ambassadeur de France au Canada, sera le conférencier invité au prochain dîner mixte du club Richelieu de Trois-Rivières, le 30 mars. Cette nouvelle a été annoncée au déjeuner régulier d'hier midi, par M. Paul-André Gagnon, président du club. Le dîner aura lieu à la salle Pierre-Dumoulin du Château de Blois. En conséquence, le déjeuner de jeudi prochain a été contremandé. Il sera remplacé par le dîner mixte du samedi suivant.

L'AMI DU QUÉBEC  
VAN KAMP  
GENEVA  
10, 25 et 40 onces

EXIGE LE "GROS GIN" TROIS ÉTOILES  
Hulst Kamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

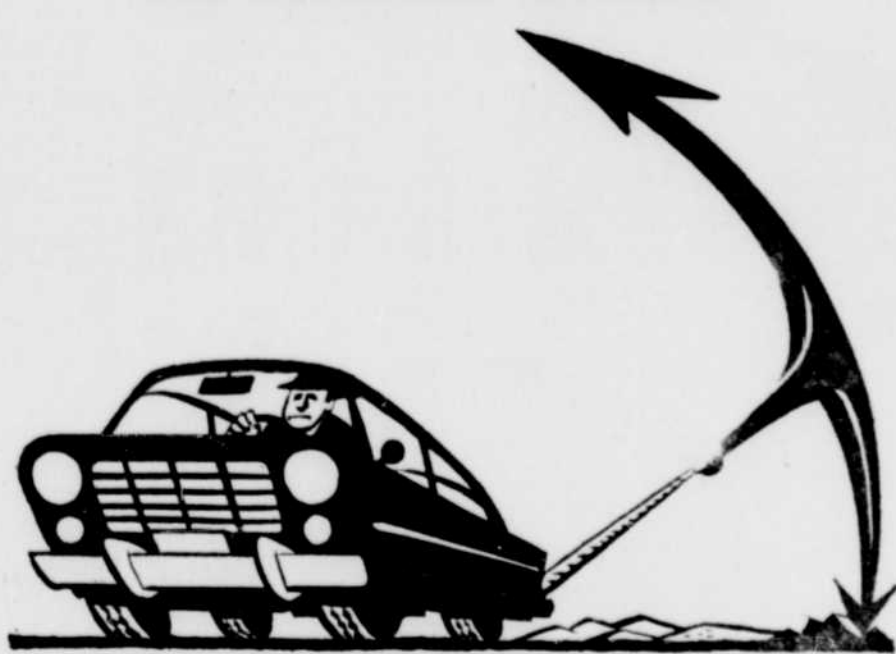


UNE AUTRE INNOVATION DE WAWANESA:

## L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER

Wawanesa s'engage à ne pas annuler votre police si elle est en force pendant 60 jours, sauf pour non-paiement de la prime.

Pourquoi accrocher à votre voiture une assurance coûteuse?



VOYEZ Wawanesa

MEILLEURS PRIX  
10 MOIS POUR PAYER

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC



Wawanesa

LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC

3131, Boul. DES FORGES

Tél.: FR 4-4645

Shawinigan - Jean Meunier - représentant

2460, rue ST-MARC

Tél.: LE 9-3430



M. ROLAND LEDUC, directeur du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de la province de Québec, se préparant à signer le livre d'or de la cité. On reconnaît, à sa droite, Son Honneur le maire Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine, M. l'abbé J.-G. Turcotte, probablement le doyen des musiciens de Trois-Rivières, et à l'extrême droite de la photo, S.H. le maire J.-A. Mongrain.

A Trois-Rivières d'ici un an

## Ecole préparatoire à un conservatoire?

Le directeur du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Québec, M. Roland Leduc, a exposé hier après-midi, pour le bénéfice des principales personnalités du monde des arts de la région, un projet de fondation à Trois-Rivières d'une école préparatoire au Conservatoire de musique de la province.

Une trentaine de représentants du Centre d'art, de la S.S.J.B., de la Chambre de Commerce, des Compagnons

Notre-Dame, des professeurs de musique, des musiciens et des artistes ont pris part à la réunion, qui a eu lieu à l'hôtel de ville.

M. Leduc a été chargé par le ministre provincial des Affaires culturelles de rédiger un mémoire dans lequel il dira si, oui ou non, il recommande la fondation d'une Ecole préparatoire au Conservatoire à Trois-Rivières.

M. Leduc expliquait hier qu'il était satisfait de ce qu'il avait

appris jusqu'à maintenant et il semble bien qu'il recommandera au ministère dont il relève, la fondation d'une Ecole préparatoire.

Les deux problèmes les plus importants relatifs à la fondation de cette école sont les suivants, disait M. Leduc: tout d'abord, trouver dans toutes les classes de musique de la région, dans tous les studios, dans toutes les écoles qu'il passera d'ailleurs au peigne fin au cours de son séjour, trouver dis-je, des élèves supérieurement doués. Le nombre de ces élèves sera le principal facteur de fondation d'une Ecole préparatoire. Ensuite, équiper l'école de professeurs hautement qualifiés. Ces prémisses étant posées, le ministère, s'il accepte, trouvera un local, fournira les instruments et les professeurs. Toutefois, M. Leduc suggérerait la formation préalable d'un Conseil des Arts qui verrait à obtenir de la municipalité, des grosses maisons d'affaires et des industries lourdes les fonds nécessaires à l'achat de certains instruments.

Les cours de l'Ecole seront entièrement gratuits, exception faite d'un taux minimum d'inscription.

Mais tout cela ne sera pas réalisable sans votre collaboration, ni sans la collaboration des professeurs de musique et des écoles de musique de la région. Il ne s'agit pas de faire concurrence à quiconque, mais bien plutôt d'obtenir des professeurs qu'ils confient à l'école préparatoire leurs meilleurs élèves pour qu'ils acquièrent une formation musicale complète, en vue de devenir des musiciens professionnels.

Songeant à l'avenir, M. Leduc ajoutait toutefois que tout ce travail restera inutile pour Trois-Rivières, si ces futurs musiciens ne trouvent pas de débouchés aux Trois-Rivières. M. Leduc disait alors que la seule solution serait la reorganisation de l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières. A ce moment, évidemment, l'aide du conseil de ville deviendra une nécessité.

Mais quand sera fondée et mise en train cette école? M.

Leduc a dit qu'il se fixait l'objectif suivant: ouverture dans un an.

Et si toutefois, le ministère se montrait favorable, mais n'ouvrait aucun poste de son budget au projet, M. Leduc est d'avis qu'il conviendrait quand même que des professeurs choisis par le ministère sur sa recommandation, commencent déjà à travailler et à préparer les élèves à suivre les cours du Conservatoire.

Dans quelques années, continuait M. Leduc, cette Ecole préparatoire est destinée à devenir un Conservatoire complet.

M. Leduc fut présenté par Mme Arthur Rousseau. Le maire Mongrain lui souhaita la bienvenue, établit un bref bilan des talents locaux et l'assura de la collaboration du conseil. Le maire Réal Desrosiers du Cap remercia M. Leduc et lui donna la même assurance de collaboration que le maire Mongrain.

Le Conseil du Travail appuie les candidats NPD

Parce que le programme du Nouveau Parti démocratique est celui qui répond le mieux aux aspirations du mouvement ouvrier, le Conseil du Travail de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et du district appuie les candidats du NPD dans les comtés de Trois-Rivières, Champlain et Berthier-Maskinongé de Lanaudière. Ces candidats sont, à Trois-Rivières, M. Alfred Robindaine, à Champlain, M. Albert Bergeron, et dans Berthier, M. Mendoza Bellemare.

Le Conseil du Travail de Trois-Rivières, du Cap et du district recommande à ses membres d'étudier attentivement le programme du Nouveau Parti démocratique, mais toutefois, laisse à chacun la liberté de voter pour le candidat de son choix.

## ASSEMBLEE

en faveur de

RAYMOND  
O'HURLEY  
CANDIDAT  
CONSERVATEUR

Comté de  
Lotbinière

Ce soir, 22 mars à 6 h. 30  
au Canal 13

Samedi, 23 mars à 11 h. 35  
au Canal 4

Dimanche, 24 mars à 3h.10  
au Canal 4

Lundi, 25 mars à 10 h. 15  
au Canal 13

Mercredi, 27 mars à 5 h.55  
au Canal 13

Dimanche, 31 mars à 6h.55  
au Canal 13



DIMANCHE APRES-MIDI  
A 3 HEURES  
A ST-APOLLINAIRE

DIMANCHE SOIR  
A ST-EDOUARD

Comté de Lotbinière.  
ET ORATEURS INVITES.

Les propos de Toe Blake contre Powers ont des répercussions

# Poursuite de \$170,000

## actualité SPORTS

### L'unité régionale

Nombre d'événements sportifs contribuent à resserrer les liens d'amitié qui unissent les différentes villes de la région. Parmi les plus importants, mentionnons la grande classique internationale de canots. Mais il est un autre événement qui aiderait grandement à consolider l'unité régionale. Il s'agit du choix de l'athlète mauricien de l'année.

Les normes d'un tel concours seraient peu compliquées. On pourrait voter par exemple, pour Linda Crutchfield, de Shawinigan, Jacques Charland, de Trois-Rivières, Marcel Bernard, de La Tuque, dans le ski, Jean-Guy Talbot, du Cap, Michèle Perreault, de Trois-Rivières, Marcel Paillet, de Shawinigan, dans le hockey, etc.

Tout athlète qui évolue dans une importante ligue de hockey, Nationale ou Américaine, pourrait être mis en nomination. Le sport d'été pourrait aussi avoir ses représentants sur le bulletin de vote, tel que André Perreault, nageur de Shawinigan, Marcel Belleville, de Trois-Rivières, dans le domaine du yatching, etc.

Evidemment, pour être éligible, il faudra que l'athlète se soit signalé à un événement de portée nationale ou internationale. Et dans le but de faire un choix judicieux, il faudra encore éliminer l'esprit de clocher, en autant que cela se peut.

Le choix pourrait être fait par des rédacteurs sportifs. Chaque ville qui aurait un ou des athlètes ayant brillé internationalement ou internationalement, compterait trois votes, c'est-à-dire trois votes. Par exemple, si Marcel Bernard, de La Tuque, brillait à un concours de ski, et était mis en nomination, trois journalistes de la La Tuque auraient droit de vote. Et ainsi de suite pour chaque ville de la région.

Ce concours serait peu coûteux et mettrait une saine émulation entre les sportifs de la région. Un trophée pourrait même être décerné. Et qui mieux que la Fédération des Maires du Cœur du Québec pourrait attribuer un tel trophée?

Jacques Ebacher

## Harney tourne un 68 à Doral

MIAMI, Floride (PA) — Paul Harney a roulé un 68, quatre sous la normale, hier, en prenant les devants lors de la première ronde de l'Open de Doral, d'un enjeu de \$50,000. Harney a calé sept birdies, dont cinq coups roulés de 12 à 25 pieds. Ainsi que plusieurs autres golfeurs, il a profité d'une accalmie du temps dans l'après-midi après un vent de 25 milles à l'heure en matinée.

Par contre, le trio des grands composé de Gary Player, Arnold Palmer et Gene Littler, a dû faire face à la rafale et leur total s'en est senti. Ainsi, Littler fut le meilleur des trois avec un 70, un coup de mieux que ses deux rivaux. Glenn Stuart, assistant-pro du Michigan, a fini en deuxième place avec un 69.

Sur un pied d'égalité avec Littler à 70, on note Rod Funseth, Ted Kroll, Al Beiberger, Joe Carr et Bruce Crampton.

## Henry prouve qu'il y a place pour les joueurs de petite taille dans la LNH

Par Ken PRITCHARD  
NEW YORK (PA) — Camille Henry, le moins pesant des joueurs de la Ligue Nationale de hockey, est à démontrer qu'il y a encore de la place pour les poids légers dans ce dur circuit en autant que l'on sait se débrouiller.

Cet ailier gauche des Rangers de New York, âgé de 30 ans, a compté plus de 20 buts, cette année, pour la cinquième année consécutive et pour la sixième fois depuis qu'il est dans la LNH. Ce peut être compté comme un exploit de la part d'un homme qui doit toujours lutter pour peser au-dessus de 145 livres.

Henry a compté 34 buts, cette saison dans la LNH à 195 livres. Il s'est fait un objectif de 200 buts au minimum avant de prendre sa retraite.

Camille Henry n'est pas seulement le joueur le plus petit, il est aussi le moins pesant. Il pesait 150 livres lorsqu'il s'est rapporté aux Rangers au début de la saison, mais il dit qu'il

est à son meilleur à 145 livres. Quand il pèse moins, il se sent fatigué, ce qui lui est arrivé une couple de fois, depuis le début de la saison.

"Je crois que cela m'aide d'être petit, dit Henry. Parfois, cela me permet de me glisser entre les gros joueurs et de me rendre jusqu'aux filets."

Une fois rendu là, il tricoté quelque peu autour et pousse la rondelle derrière le gardien des buts.

Lors de sa première saison dans la LNH, alors qu'on se servait de lui presque exclusivement dans les jeux de puissance, tandis que l'adversaire jouait avec un homme en moins, Henry a compté 24 buts et a eu 15 assistances. Henry, qui sortait des rangs juniors, s'est mérité le trophée Calder accordé à la meilleure recrue de l'année.

Aujourd'hui, Henry ne joue pas seulement dans les jeux de puissance, mais comme joueur régulier à l'aile gauche.

### Talent naturel

Le gérant général des Rangers, Muzz Patrick, dit d'Henry: "Il connaît le jeu à la perfection et a un talent naturel pour le hockey".

Emile Francis, le gérant adjoint, dit qu'Henry est "le plus astucieux joueur que j'aie vu". On comprend que Francis ait de l'admiration pour Henry puisque lui-même n'était pas grand comme gardien de buts. Mais il n'avait pas comme Henry.

Le plus de punitions qu'il ait eues au cours d'une saison est cinq mineures. Ce fut lors de sa première saison.

"Il n'y a pas un homme à qui je puis donner une raclée, ce qui m'aide à ne pas chercher la chicane," dit-il.

Henry couronna cette belle saison de 1957-58 en épousant la populaire vedette de la chansonnette, Dominique Michel. Celle-ci poursuit sa carrière d'artiste à Montréal durant la saison de hockey et Camille demeure à New York dans l'appartement qu'il loue les jours célibataires de l'autre côté de la rivière Hudson.

Ce petit joueur qui a un grand nom est né le 21 janvier 1933, dans la ville de Québec. Il a conservé son accent canadien-français, mais il parle bien l'anglais et est en demande dans les cliniques organisées par les Rangers pour les joueurs de hockey amateurs.

TORONTO (UPI) — L'arbitre de la ligue Nationale de hockey, Eddie Powers, a intenté six poursuites en dom-



Eddie Powers

mage, dont une contre Toe Blake, des Canadiens, pour un montant total de \$170,000, a-vons-nous appris, hier.

La poursuite a été inscrite en vertu de la loi de libelle

et de diffamation pour des remarques faites par Toe Blake, instructeur des Canadiens de Montréal, à l'issue d'une joute que Powers avait arbitrée.

Les avocats de Powers ont enregistré la poursuite à Toronto, contre Toe Blake, la Canadian Arena Co., trois rédacteurs sportifs du quotidien français Montréal-Matin, — le directeur Jacques Beauchamp, Jean-Paul Sarault et Jean-Pierre Sanchez — et contre le journal lui-même.

Blake et la Canadian Arena Co. sont poursuivis chacun pour \$35,000 tandis que la poursuite contre les autres est de \$25,000 chacun.

L'incident sur lequel la poursuite est basée est survenu le 31 janvier, après que les Maple Leafs de Toronto eurent défait les Canadiens 6 à 3, à Montréal.

Le Montréal-Matin a rapporté les propos de Blake après la partie de la façon suivante: "Au lieu de discuter le cas de Don Gallinger, la ligue Nationale de hockey serait mieux

de mener une enquête sur ses officiels, parce que de la façon dont ils se sont conduits ce soir, ils ont donné l'impression d'avoir parié sur l'issue de la joute".

Gallinger avait été suspendu par la ligue Nationale pour avoir parié sur les joutes, pour et contre sa propre équipe, les Bruins de Boston, dans les années '40. Il a été suspendu à vie et récemment, il a tenté d'obtenir sa réhabilitation.

Plus tard, le président de la ligue Nationale, M. Clarence Campbell a imposé une amende de \$200 à Blake. Peu de temps après l'annonce de l'amende imposée, Powers a démissionné, alléguant que la ligue ne l'avait pas supporté adéquatement dans cette affaire.

Powers est le deuxième arbitre de la ligue Nationale à quitter son poste durant la saison au cours des récentes années. Il y a deux ans, Red Storey quitta pendant les éliminatoires de la coupe Stanley après avoir été critiqué publiquement par Campbell.

## Jacques Plante veut devenir rédacteur sportif quand il accrochera ses patins

par Bruce STOVEL

MONTREAL (PC) — Jacques Plante est âgé de 34 ans, mais il est d'avis que lorsqu'il aura écrit 70 mots à la minute, il sera en mesure de devenir chroniqueur sportif quand il cessera de jouer."

"Voyez-vous, j'ai l'intention de devenir chroniqueur sportif quand je cesserai de jouer," dit le fameux gardien de buts des Canadiens de Montréal.

"Et pourquoi pas, je puis écrire 70 mots à la minute à la machine. J'ai fait le calcul en répondant à ma correspondance. Quand j'ai quitté l'école, je pouvais écrire 98 mots à la minute."

Plante sait bien, naturellement, qu'il faut être plus rapide à la machine à écrire pour devenir chroniqueur sportif. Mais il connaît bien le sport et a déjà écrit des articles sur ce sujet.

"J'ai suivi le sport depuis toujours. Quand j'étais jeune, on me taquinait à cause de mes connaissances en sport et on m'appelait l'encyclopédie sportive."

Il écrivait des commentaires dans "Samedi-Dimanche", il y a trois ans, jusqu'au moment où Frank Selke, gérant-général des Canadiens, lui a demandé de cesser.

Il demeure dans le journalisme parlé, cependant, puisqu'il a un programme radio-phonique au poste CKAC au cours duquel il répond aux auditeurs sur des questions de hockey et de sport en général.

Pas prêt pour sa retraite  
"Je sais que j'ai encore deux ou trois bonnes saisons devant moi, dit Plante, mais après ça, il faudra bien que je fasse quel-

que chose que j'aime. Je sais que j'aime à écrire sur les sports et je pense bien que je trouverai un emploi dans ce domaine."

Si Plante écrit avec une touche aussi personnelle que celle qu'il met dans les buts des Canadiens, ses chroniques ne devraient pas être ennuyantes.

Son attitude plutôt artistique dans les buts a suscité toutes sortes de commentaires de



JACQUES PLANTE

la part de ceux qui le critiquent. Mais ses innovations ont pratiquement révolutionné l'art de garder les buts.

Plusieurs l'accusent de faire de l'épate parce que souvent il quitte les buts pour aller chercher la rondelle derrière.

Ses sorties sont devenues une technique moderne de l'art de garder les buts.

D'autres disent que Plante est un hypocondriaque parce qu'il n'a joué qu'une saison entière dans la Ligue Nationale de Hockey, l'année dernière, ce qui n'est pas du tout la même chose pour des gardiens de buts tels que Glenn Hall, qui a manqué des parties pour la première fois l'an dernier après huit années consécutives dans les buts des Black Hawks de Chicago sans être remplacé. Ceux qui le critiquent disent que ses maux et ses allergies sont en grande partie imaginaires.

Quand il a introduit son fameux masque, il y en a qui ont prétendu qu'il avait la chair de poule dans les buts. Mais aujourd'hui, on voit que plusieurs gardiens de buts portent le masque dont deux autres dans la LNH, soit Don Simmons des Maple Leafs de

Toronto et Terry Sawchuk, des Red Wings de Detroit.

"Je ne sais pas pourquoi ils disent que j'ai peur, dit Plante. Après tout, les receveurs au baseball portent un masque; les joueurs de football portent des masques. Pourquoi pas les gardiens de buts?"

Plante a manqué dix joutes à cause de son asthme et cinq autres à cause d'une foulure à la hanche. Mais jamais il n'a été question de le remplacer

pour de bon. Il demeure le gardien de buts officiel des Canadiens. Et le fait qu'il demeure un des premiers aspirants au trophée Vézina parle de soi-même.

Plante est un nerveux et il admet qu'il lui fallait tricoté pour calmer ses nerfs dans ces moments libres. Aujourd'hui, il fait de la peinture à l'huile, notamment des paysages.

Il lui a fallu du courage, aussi pour signaler publiquement, au cours de la saison, que les filets dans certaines villes n'avaient pas la grandeur réglementaire. Après plusieurs jours durant lesquels Plante s'est fait taquiner, le président de la ligue, Clarence Campbell, a annoncé que les pro-priétaires à l'entretien de la patinoire, au Stadium de Chicago, avaient laissé des buts de pratiques sur la glace et ces buts étaient de deux pouces plus bas que les buts réguliers.

"On pourrait croire qu'avant de rire de moi, les responsables de cet état de chose auraient vérifié la hauteur des buts, dit Plante. Je savais que ces buts étaient trop bas. Je pouvais sentir la barre de fer dans mon dos."

## S. Olivier champion compteur de la Trifluvienne Junior "B"

Serge Olivier membre de l'équipe Patro-Brebeuf s'est révélé le meilleur compteur de la ligue Trifluvienne Junior "B" avec un total de 61 points réparti en 39 buts et 22 assistances.

Olivier a réussi ce tour de force en 30 rencontres.

Un autre point important à signaler est le travail de Jacques Laliberté qui s'est révélé le meilleur fabricant de jeux du circuit Bédard en obtenant 36 assistances et se méritant 16 buts pour terminer en deuxième position des compteurs.

C'est un autre joueur du Patro-Brebeuf.

Gilles Lamy, même s'il a manqué plusieurs joutes à terme en troisième place avec un total de 50 points réparti en 21 buts et 29 assistances.

Chez les cerbères André Turcotte a été celui qui a conservé la meilleure moyenne avec une moyenne de 2.93. En 30 joutes il a été déjoué 88 fois. C'est un joueur des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine.

CLASSEMENT FINAL

Bénédict 30 14 12 90 88 33

Patro-Brebeuf 30 14 12 106 100 32

Apple Leaf 26 12 12 5 118 107 31

St-Philippe 29 11 17 2 102 127 24

P.J.G. P.N. P.P.P. P.P.P.

Gardiens de Buts

And. Turcotte, Cap 30 28 2.93

And. Leclerc, P. Breb. 30 26 2.86

G. Gaudreault, P. Breb. 4 15 3.75

P. Giroux, P. Breb. 2 14 7.00

H. Borneau, P. Breb. 3 10 3.33

Ray. Leclerc, P. Breb. 1 5 5.00

R. Jossel, A. Leaf 25 28 3.52

And. Leclerc, A. Leaf 5 19 3.80

Total, Apple Leaf 107 3.80

J. Borneau, St-Phil. 22 28 4.50

Y. Henriksen, St-Phil. 4 16 4.00

P. Martin, St-Phil. 4 12 3.25

Total, St-Philippe 127 4.23

Les joueurs les plus punis

Pierre Bergeron, St-Philippe 82 min.

Roger Gauthier, Sénateurs 83 min.

LES COMPTEURS

S. Olivier, Patro 22 61

J. Laliberté, Pat. 16 36 52

G. Lamy, St-Philippe 21 29 50

R. Carrier, Apple Leaf 20 22 42

M. St-Onge, Cap 23 17 40

M. Thibault, Apple Leaf 20 20 40

F. Monaghan, Cap 22 18 38

A. Carle, St-Philippe 20 18 38

Y. Milot, Apple Leaf 16 18 34

J. Burton, Cap 11 23 34

A. Golin, Apple Leaf 14 19 33

J. Lajoie, Apple Leaf 12 17 29

R. Deschênes, St-Phil. 14 14 28

C. Carrier, St-Phil. 10 17 27

R. Marchand, St-Phil. 10 17 27

P. Jourdain, Apple Leaf 8 14 22

R. Lamoignon, Patro 4 16 20

J. Carbonneau, Patro 6 14 20

J. Laliberté, Patro 6 14 20

# Salut au printemps!

## Dow fait revivre la tradition de la bière spéciale du printemps

Pour célébrer le renouveau, Dow fait revivre au Québec la vieille tradition européenne de la bière BOCK, la bière du printemps. Brassée selon la coutume avec le tout premier malt de l'année... plus riche... plus corsée... la bière du printemps BOCK ravive le sens du goût affadi par l'hiver.

La saison pour goûter à cette bonne bière brune est aussi courte qu'un printemps canadien! Célébrez donc bientôt la venue du beau temps avec la bière BOCK, si différente des bières habituelles.

**Dow**  
brasseurs de la bière BOCK.

LA BRASSERIE

DU QUÉBEC LTÉE

En vente dès maintenant pour une période limitée

### 5 BARBIERS

... Vous n'avez pas à attendre.

O. TREMBLAY

F. MONDELLO

E. BEAULIEU

R. MELANCON

PAUL PICARD

300, BONAVENTURE

FR. 6-7815

Convocations du sport en page 16

### SKI-DOO - SKI-DOO - SKI-DOO

Dimanche le 24 mars à 2h.30 p.m.

HOTEL FONTAINEBLEAU

St-Roch-de-Mékinac

COURSES DE SKI-DOO. Simples, mixtes, femmes et enfants. La Reine du Ski-Doo présente les trophées à 7 h. p.m. Enregistrement avant 2 h. p.m.

AUSSI: Concours ROI de la PERCHAUDE. Trophée Labatt. Orchestre. Bienvenue aux visiteurs.

PERCHAUDE — PERCHAUDE — PERCHAUDE

# en pantouffles SPORTS



Adcock



Owen



Cohee



Scheffing



Colavito



Frick

Le Dr Hugh Keenleyside, ancien ambassadeur canadien au Mexique et ex-directeur du service d'assistance technique aux Nations Unies, croit que le sport peut devenir un important instrument de rapprochement entre Canadiens de langue française et ceux d'expression anglaise. "Pas un seul Canadien anglais n'oserait s'opposer à une équipe de hockey aussi réputée que celle des Canadiens de Montréal, et pas un Québécois ne peut mépriser une équipe de rameurs comme celle de la Colombie-Britannique", a-t-il dit.

La venue de Ty Cline, acquis des Indiens de Cleveland, au camp des Braves de Milwaukee, a coïncidé avec l'envoi de sept autres joueurs aux mineurs. Cline, un gaucher sur toute la ligne, complète l'équipe qui a fait passer Joe Adcock au Cleveland.

Un rédacteur sportif canadien-français, Jean-Paul Cofsky, a conçu une carte de pointage bilingue susceptible d'aider les instructeurs, les joueurs et les commentateurs sportifs.

Steve Owen, l'instructeur de l'année au football canadien en 1962, retournera au football américain cette année comme entraîneur général et instructeur de la nouvelle équipe de la ligue Unie de Football, les Stormers de Syracuse.

Dick Cohee, ex-demi-arrière offensif et défensif avec les Alouettes de Montréal et les Rough Riders d'Ottawa, de la Conférence de Football de l'Est, a signé un contrat hier avec les Roughriders de la Saskatchewan, de la Conférence de l'Ouest. Il a été acquis par les Riders au repêchage.

Le gérant Bob Scheffing et Rocky Colavito, des Tigers de Detroit, ont été condamnés à une amende de \$50 chacun par le commissaire Ford Frick en raison d'un argument avec l'arbitre Frank Walsh lors d'une joute hors-concours. Colavito a déclaré qu'il en appellerait de sa sentence. Scheffing a admis qu'il paiera.

Une partie de hockey serait bientôt organisée entre les clubs Royal, de Louisville, et le St-Justin. La joute aurait lieu au Colisée de Trois-Rivières.

Le lanceur de relève Marshall Bridges a rejoint les Yankees de New York après une convalescence de cinq semaines. On se rappellera que Bridges avait reçu une balle dans la jambe gauche lors d'un argument avec une femme dans un bar le 12 février dernier.

## Les Pirates déménageront-ils?

PITTSBURGH (PA) — Un porte-parole des Pirates de Pittsburgh a déclaré hier qu'il ne demande d'une plus grosse contribution à l'équipe en vue de la construction d'un stade de \$45,000,000 peut obliger cette dernière à déménager.

Le président des commissaires du comité a insisté sur le fait qu'il n'approuverait jamais le projet du stade tant que la part de l'équipe ne serait que \$2,000,000.

L'avocat des Pirates a répliqué que le président demandait l'impossible, si bien que ces derniers songent à d'autres plans. Lorsqu'on lui a demandé de préciser s'il s'agissait de déménagement, l'avocat a répondu: "Tirez vos propres conclusions."

Il a ajouté que les Pirates ne pouvaient espérer faire compétition aux autres équipes de la L.N. au Forbes Field, un parc datant de 1909.

Enfin, le conseiller a déclaré que l'équipe avait vendu le stade présent à l'Université de Pittsburgh en 1958 pour la somme de \$2,000,000 après avoir obtenu l'assurance que la ville et le comité bâtiraient un nouveau parc.

## Rodriguez champion

LOS ANGELES (PA) — Le réfugié cubain Luis Rodriguez s'est assuré le championnat du monde mi-moyen à la boxe, hier soir, à Los Angeles, alors que ses attaques au corps lui ont donné une décision unanime sur le champion Emile Griffith, de New York, à l'issue d'un match de 15 rounds.

Au moment d'aller sous presse, le résultat des matches de championnat entre Davey Moore et Sugar Ramos, chez les poids-plume, et Raymundo Torres et Roberto Cruz, chez les mi-moyen junior, n'étaient pas encore connus.



(Photo Le Nouvelliste)

LES ORGANISATEURS du tournoi régional Pee-Wee ont procédé, hier après-midi, au Pavillon Mgr St-Arnaud, au tirage au sort des clubs qui se feront face, en fin de semaine prochaine, soit les 28, 29, 30 et 31. Nous voyons, sur cette photo, de gauche à droite Jean Toutant, secrétaire-régistrateur, Clément Bedard et Claude Mongrain, organisateurs de cette compétition Pee-Wee.

## Vingt-cinq équipes enregistrées au tournoi régional Pee Wee de hockey

Les inscriptions pour le tournoi régional Pee-Wee tenu au Colisée de Trois-Rivières les 28, 29, 30 et 31 de ce mois sont déjà terminées.

Présentement, le nombre d'inscrits exigés par les promoteurs Claude Mongrain et Clément Bedard a été atteint. Il s'agit de 25 clubs qui ont fait leur demande officielle, et ont été acceptés par le bureau de direction.

Un souhait n'est pas encore réalisé. Il s'agit de la présence d'un arbitre de l'extérieur, avec d'autres personnalités. Mais rien n'est perdu.

On peut dire que cette compétition a suscité, dans toutes les paroisses de Trois-Rivières et dans les grands centres de la Mauricie, un intérêt si on juge par les contacts avec les responsables de club.

Levis... Québec... Une des dernières inscriptions.

## Les Loups en finale

LA TUQUE — Les Loups de La Tuque ont défait les Sélects de Grand-Mère au compte serré de 4 à 3, hier soir, au Colisée de La Tuque pour s'assurer le droit de jouer dans la série finale de la ligue Mauricie contre le survivant de la série "A" entre les Castors de St-Tite et les Trappeurs de St-Théophile.

Pendant ce temps, à Grand-Mère, les Trappeurs ont battu les Sélects au compte serré de 4 à 3, hier soir, en troisième période pour remporter une victoire de 4-3 et forcer les Castors à leur faire face dans une sixième joute.

La Tuque en finale  
Un but de Pierre Lord, à 10:03 de la dernière période, son 2 de la soirée, a donné une victoire de 4 à 3 aux Loups. Les autres compteurs des Loups ont été Jacques Gaudet et Jean-Paul Oisvert.

Michel Champagne, Gilles Houde et Paul Villeneuve ont compté les buts des Sélects. Les Sélects semblaient en voie de remporter la victoire dans la première période en prenant les devants 2 à 0 après plus de 11 minutes de jeu. Mais Boissvert portait le compte 2 à 1 avant la fin de l'engagement. Les Loups ont ensuite montré leurs dents en enfilant deux buts pour prendre l'avantage à leur tour au début de la période médiane. Toutefois, Boissvert a remis les Sélects dans la partie un peu plus tard.

Il a fallu attendre la dernière minute de jeu de la rencontre avant de connaître le vainqueur. Pierre Lord a accepté une passe de Pierre Gauthier à

## Tournoi annulé

LONDRES (Reuters) — Le gouvernement britannique a refusé des visas à l'équipe de natation de l'Allemagne de l'Est, annulant ainsi un tournoi international à Cardiff en août prochain.

## Calderwood gagne

GLASGOW, Ecosse (PA) — Le champion mi-lourd britannique Chic Calderwood a survécu à un compte de huit au troisième round, puis a triomphé par décision en dix reprises de l'Américain Tommy Fields, hier soir. Le vainqueur avait lui-même envoyé son rival au tapis pour le compte de trois secondes au premier engagement.

## Hockey

| LIGUE NATIONALE        |    |              |    |            |
|------------------------|----|--------------|----|------------|
| New York               | 2  | Boston       | 2  |            |
| LIGUE MAURICIE         |    |              |    |            |
| Sémi-finale 4 de 7     |    |              |    |            |
| Série "A"              |    |              |    |            |
| St-Tite                | 4  | St-Théophile | 4  |            |
| Série "B"              |    |              |    |            |
| Grand-Mère             | 3  | La Tuque     | 4  |            |
| LIGUE AMERICAINE       |    |              |    |            |
| Providence à Rochester |    |              |    |            |
| CLASSEMENTS            |    |              |    |            |
| LIGUE NATIONALE        |    |              |    |            |
| Toronto                | 35 | 21           | 12 | 175 82     |
| Chicago                | 31 | 21           | 16 | 198 71     |
| Montreal               | 26 | 18           | 22 | 174 78     |
| Detroit                | 30 | 25           | 13 | 195 73     |
| New York               | 31 | 36           | 12 | 206 233 54 |
| Boston                 | 14 | 38           | 17 | 195 277 45 |
| LIGUE AMERICAINE       |    |              |    |            |
| Hershey                | 34 | 26           | 7  | 248 215 75 |
| Providence             | 34 | 27           | 5  | 260 185 71 |
| Quebec                 | 31 | 27           | 11 | 195 202 73 |
| Baltimore              | 31 | 29           | 7  | 204 227 69 |
| Springfield            | 29 | 31           | 8  | 256 225 66 |
| Division de l'Ouest    |    |              |    |            |
| Buffalo                | 20 | 32           | 6  | 229 181 97 |
| Cleveland              | 20 | 32           | 6  | 244 236 64 |
| Rochester              | 19 | 35           | 9  | 231 244 55 |
| Pittsburgh             | 23 | 43           | 4  | 184 289 42 |

## Boston s'en tire avec une joute nulle grâce au 1er but de Green

BOSTON (PA) — Le premier but de Ted Green, cette saison, a permis aux Bruins de Boston d'annuler 2-2 avec les Rangers de New York, hier soir, lors d'une partie de la LNH où Jean-Guy Gendron s'est attaqué à l'arbitre Vern Buffey.

Johnny Bucyk avait donné une avance de 1-0 aux locaux, mais les Rangers répliquèrent avec le 3<sup>e</sup> but de Camille Henry et un autre par Don McKenney, aide d'Andy Bathgate, qui a porté son total à 79 points cette année.

Gendron était tellement enragé à la suite d'une punition après seulement 1-2 minute de jeu qu'il accrocha l'arbitre au coude en protestant. Il fut banni de la joute. On sait que Bernard Geoffrion a écopé d'une suspension de cinq jours pour avoir lancé son bâton et ses gants à Buffey récemment.

Peu avant le but de Henry, Andy Heberton s'est vu accorder un lancer de punition lorsque Doug Mohns l'accrocha par en arrière. Toutefois, le gardien de buts Ed Johnston arrêta son lancer.

Bathgate tire maintenant de l'arrière par quatre points sur Gordie Howe, mais n'a plus qu'une partie à disputer contre deux pour Howe, qui a de fortes chances de remporter son sixième championnat des compteurs.

Le St-Odilon a gagné le droit de rencontrer l'équipe des Loists St-Maxime de Longueuil, samedi après-midi, à l'aréna de Grand-Mère à 3 heures.

Ce soir, la série finale de la ligue Juvenile de l'Association du Hockey débutera. Cette série de deux de trois, mettra aux prises le Notre-Dame et les Sénateurs du Cap, à 8 heures.

Cette partie sera précédée de la deuxième joute de la série finale midjet "A" entre les Aigles de Chaps et les Tigres de St-Marguerite à 6 h. 45. Présentement le St-Marguerite mène 1 à 0 dans cette finale des deux de trois.

Le St-Odilon, à sa première saison dans la ligue Juvenile COP, s'est mérité le championnat des séries éliminatoires.

Hier soir, les hommes de

Laquerre ont à nouveau affiché une brillante tenue pour remporter la victoire.

Jean Cossette s'est à nouveau signalé dans cette joute en marquant deux buts dont celui de la victoire. Cossette s'est de plus mérité deux assistances.

Gérard Laquerre, Jean-Yves Morin, Gilles Lemire et Jean-Claude Aucoin ont obtenu les autres filets. Denis Abrahams s'est mérité trois assistances.

Pierre Héroux fut le meilleur des finalistes avec une paire de buts et une assistances. Simon Boucher, Marcel Trempanier et Léon Lemay ont compté les autres buts.

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

Le Patro-Brébeuf champion des éliminatoires

## Durelle fait venir Cravitz

L'entraîneur de Jack Clements qui affrontera Joey Durelle dimanche, Jack Cravitz, est arrivé à Trois-Rivières hier soir, à la demande d'Yvon Durelle, et a assisté à l'entraînement des boxeurs au Pavillon Mgr St-Arnaud. Il a immédiatement fait l'éloge d'Yvon Durelle. "Ses coups partent plus vite, qu'il a trouvé en bonne

sa limite et favorise Durelle à cause de sa force. Plus de 400 personnes ont assisté à l'entraînement du soir des boxeurs, mercredi et jeudi. Devant cet intérêt, tout laisse prévoir une foule record dimanche soir au Colisée.

Aujourd'hui, l'entraînement se fera l'après-midi de 2 heures à 3 h. 30. Yvon Durelle et Phosne LaSaga mettront un terme à leur entraînement par de légers exercices samedi après-midi.

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

Le match Durelle-LaSaga ne se rendra pas à

## Le Grand'Mère champion régional Midget

Gilles Trudel a enregistré quatre buts et s'est mérité une assistance pour aider le Grand'Mère midget à remporter une victoire facile de 9 à 1 sur l'équipe Normanville, de la ligue midget COP et l'OTJ, de Trois-Rivières.

A la suite de ce gain, le Grand'Mère de René Emond se mérite le championnat régional COP et fera face maintenant au club Longueuil dans une joute à finir, samedi après-midi, à 2 heures, à l'aréna de l'OTJ de la Cité du Rocher.

Dans une autre partie des éliminatoires, les Cats bantam de Grand'Mère ont décroché une victoire de 6 à 2 sur les Loisirs de la Paix, de Trois-Rivières pour ainsi prendre une avance dans cette série de deux joutes au total des points.

La seconde partie aura lieu ce soir à 6h30, à Grand'Mère et le vainqueur évoluera con-

tre Longueuil, samedi après-midi à 1 heure.

**Grand'Mère champion**

Le Grand'Mère a joué en champion hier soir au Colisée pour se mériter une victoire sur le Normanville. Les champions ont une solide équipe qui certainement fera sa marque dans les prochaines séries provinciales.

Jean-Guy Gagnon avec une paire de buts, Périgny, Bédard et Robert ont réussi les autres buts.

En plus de son but, Roberge s'est mérité trois assistances.

Pour le Normanville, Simon Boucher a enfilé l'unique filet avec l'aide d'André Duval.

Le cerbère Claude Bournival a excellé dans la défaite.

**Marchand comble**

Daniel Marchand a marqué trois buts et s'est mérité une assistance pour aider les Cats de Grand'Mère à vaincre le La Paix de Trois-Rivières.

Claude Trudel, Roger Matteau et Jean-Louis Lord ont obtenu les autres.

Gilles Pinard et Guy Thibault ont marqué les filets des perdants.

## Désaulniers permet aux Capris d'égaliser les chances 1 à 1

**GRAND'MÈRE** — Un but de Gilles Désaulniers, enregistré à 5:06 de la deuxième période supplémentaire, a permis aux Capris d'égaliser les chances dans la série finale de la ligue Kokomian de Grand'Mère, triomphant des Ambassadeurs au pointage de 3 à 2. Chaque club possède donc une victoire dans cette série 3 de 5 qui se poursuivra mercredi soir prochain.

Gilles Désaulniers a été la vedette de la joute avec deux buts dont celui de la victoire. Guy Gervais a réussi le premier but des Capris. Pour les Ambassadeurs, Jean-Guy Pronovost et Raymond Boivert ont fait briller la lumière rouge.

Les deux clans furent incapables de compter dans la période initiale. Les Capris prirent les devants 2 à 0 dans la seconde phase puis les Ambassadeurs surmontèrent le déficit pour forcer l'adversaire à se rendre en temps supplémentaire. Le premier but

des Ambassadeurs fut enregistré pendant qu'ils étaient à court d'un homme.

Aucun but ne fut enregistré dans la première période supplémentaire d'une durée de 10 minutes. Finalement, après plus de 5 minutes de jeu dans la seconde période supplémentaire, Gilles Désaulniers apporta une précieuse victoire aux Capris, champions de la saison régulière.

### SOMMAIRE

| PREMIÈRE PÉRIODE                  |       |
|-----------------------------------|-------|
| Aucun but                         |       |
| Pontif: Houde 9:06                |       |
| DEUXIÈME PÉRIODE                  |       |
| 1. Capris: G. Gervais             | 2:33  |
| 2. Capris: G. Désaulniers         | 5:06  |
| (M. Lemay)                        |       |
| Pontif: Vanasse 19:55             |       |
| TROISIÈME PÉRIODE                 |       |
| 3. Ambassadeurs: J.-G. Pronovost  | 1:26  |
| (Macotte: R. Pronovost)           |       |
| 4. Ambassadeurs: Ray. Boivert     | 10:51 |
| (Vanasse: Lambert)                |       |
| Pontif: Rivard 19:54, Houde 19:54 |       |
| SUPPLÉMENTAIRE                    |       |
| Aucun but                         |       |
| Pontif: Rivard 5:15, Gervais 6:51 |       |
| 2e SUPPLÉMENTAIRE                 |       |
| 5. Capris: G. Désaulniers         | 5:06  |
| (G. Gervais: G. Paillé)           |       |
| Aucun but                         |       |

## Début de la finale de la ligue féminine

Le ballon-panier sera en vedette ce soir au Pavillon Mgr St-Arnaud alors que trois parties sont au calendrier de la semaine des Sports à ce Centre des Loisirs.

Comme attraction spéciale, un tournoi bantam sera tenu et quatre clubs seront en lice.

Cette compétition organisée par Guy Trachy débutera à 6h30 entre le St-Sacrement et le Pavillon Mgr St-Arnaud pendant qu'à 7h45 le St-Pie X disputera la victoire au Collège Séraphique.

Pour terminer cette soirée de ballon-panier, la première joute de la série finale de la ligue féminine entre le St-Pat's et le St-Sacrement sera présentée à 9 heures.

## Stockholm est devenue le cimetière des équipes canadiennes de hockey

Par Jack SULLIVAN de la Presse Canadienne

Ce serait folie de notre part que d'envoyer de ce côté-ci une autre équipe canadienne dans les circonstances actuelles. Il y a trop de politique.

Celui qui faisait cette déclaration était Maxie Silverman, le gérant des Wolves de Sudbury. La date: le 17 février, 1949.

Si le Canada doit continuer à envoyer des équipes au tournoi international de hockey, ces équipes devront être beaucoup plus fortes. L'auteur de ces mots: Baldy George, président de l'Association canadienne du hockey amateur. La date: le 11 mars, 1954.

Il va falloir faire quelque chose pour stimuler la fierté nationale dans le domaine du hockey. Il faudra penser à former une sorte d'équipe nationale de hockey. C'est ce qu'a déclaré Art Potter, président de l'ACHA, le 18 mars, 1963.

C'est assez curieux de constater que toutes ces déclarations ont été faites à Stockholm, la ville qui devait devenir le cimetière des équipes canadiennes de hockey mondial. Au cours des 15 dernières années, le Canada a perdu le titre quatre fois, trois fois dans la capitale de la Suède et une fois à Colorado Springs, en 1962.

**Triste dossier**

En 1949, les Wolves ont perdu au compte de 3 à 2 contre la Tchecoslovaquie. En 1954, le club de Toronto-East-York a subi une défaite de 7 à 2 de la part de la Russie. En 1963, les Smoke Eaters de Trail ont perdu 4 à 1 contre la Suède, 4 à 2 contre la Russie et ont fait partie nulle 4 à 4 avec la Tchecoslovaquie pour finir en quatrième place du classement, affichant ainsi la plus piètre figure de toute équipe canadienne dans un tournoi international de hockey.

De plus, au cours de ces 15 années, le Canada a deux fois perdu le championnat olympique, soit en 1956, à Cortina, Italie, contre la Russie, et en

1960, à Squaw Valley, Californie, contre les États-Unis.

Ca ne sert à rien de s'alarmer de ces revers. Les Canadiens doivent réaliser que les Européens ont appris à jouer au hockey. Et ils ont appris rapidement. Ils patinent beaucoup mieux et ils sont maintenant en mesure d'attendre un coup d'épaulé et, au besoin d'en donner assez aux Canadiens pour les fatiguer.

Et ça ne sert de rien non plus de blâmer l'ACHA. Cette dernière, il est vrai, dirige le hockey "amateur" au Canada, mais elle n'a aucune autorité pour choisir les joueurs et aligner une équipe nationale. Pour obtenir des joueurs, elle doit aller quémander un peu partout.

**Suggestions**

Depuis 1954, l'ACHA a demandé aux gens de lui faire des suggestions constructives sur une méthode quelconque de choisir une équipe nationale qui serait certaine de battre les Russes, les Suédois, les Tchéques et même les Américains dans des tournois mondiaux et olympiques.

Cette année-là, George Dudley, secrétaire-gérant de l'ACHA, a dit qu'il accueillerait avec plaisir toute bonne idée qu'on lui suggérerait. Peu avant sa mort, il y a trois ans, il attendait encore les suggestions.

L'ACHA a tenté de grouper une équipe d'étoiles, mais les clubs impliqués ne voulaient pas donner à leurs joueurs choisis le congé nécessaire pour aller jouer en Europe. Ils prétendaient qu'ils ne pouvaient laisser partir ainsi leurs joueurs parce que cela pourrait nuire à leur chance de se qualifier dans les éliminatoires pour les championnats junior et senior.

L'ACHA a alors donné aux champions canadiens seniors, détenteurs de la coupe Allan, le droit de représenter le Canada dans les tournois mondiaux et olympiques. Et on sait quels résultats cela a donnés.

Une nouvelle expérience sera faite en 1964 aux Olympiques d'hiver qui se tiendront à Innsbruck, en Autriche. Les joueurs, la plupart venant de collèges, seront choisis dans tout le Canada et commenceront à s'entraîner au mois d'août.

L'instructeur de cette équipe sera le Père David Bauer, Basiliens, attaché à l'Université de la Colombie-Britannique.

En 1961, le Père Bauer dirigeait le club St-Michel de Toronto qui a gagné le championnat junior du Canada et l'équipe a été démembrée l'année suivante.

Peut-être le Père Bauer trouverait-il un moyen pour les Canadiens de remporter le championnat en Autriche, l'année prochaine.

## La saison de ski du club Kiwanis se termine en beauté

Le tournoi "Clôture" de l'école de ski du Kiwanis de Trois-Rivières a remporté un grand succès en réunissant dans cinq classes différentes, 127 participants âgés de 5 à 15 ans. Ce tournoi mettait fin à la saison de ski du Kiwanis ainsi qu'aux autobus de ski organisés par ce club. Officiellement 2,250 enfants ont profité de ces autobus et des cours.

On calcule qu'il en a coûté environ 50 cents par enfant qui ont profité de cette organisation durant une dizaine de semaines. Le tournoi de slalom et de descente s'est déroulé dans la côte "Kiwanis" au club de ski Mont-Carmel. Il était organisé par l'instructeur-chef Claude Barbeau et ses professeurs.

Afin de rendre justice à tous les participants, on avait mis sur pied cinq classes: 1ère, pour les moins de 8 ans, 2e, 8 et 9 ans, 3e, 10 et 11 ans, 4e, 12 à 13 ans et 5e pour ceux de 14 à 15 ans. Le jeune Guy Gouin, 5 ans, cadet du tournoi et de sa catégorie a tenu les spectateurs en haleine durant une minute et trente-neuf pour conquérir la seconde place chez les garçons et la cinquième de sa catégorie.

C'est dans un enthousiasme assez extraordinaire que s'est terminée cette saison. Dans le dernier autobus de retour, vainqueurs et vaincus, mais tous champions de l'entraîneur, on ne s'entendait pas parler, tant la joie était à son comble.

**Les résultats**

Les participants sont inscrits par ordre d'arrivée au fil. Le premier ou la première de la catégorie a reçu le trophée du champion ainsi que le premier chez les garçons si la première était une fille et vice versa, les deuxièmes de chaque sexe ont aussi reçu des trophées. Les enfants qui avaient suivi les cours ont pu se procurer l'écusson de l'école de Ski Kiwanis.

| 12 ET 13 ANS              |  |
|---------------------------|--|
| 1. Christine Piche, CF    |  |
| 2. Alain Roy, CG          |  |
| 3. Robert Avault, CF      |  |
| 4. Michelle Rivard, 2F    |  |
| 5. François Gouin, 2F     |  |
| 6. Marie-Louise Nohet     |  |
| 7. André Gagnon           |  |
| 8. Guy Tremblay           |  |
| 9. Louis Gouin            |  |
| 10. Claire Lessard        |  |
| 11. Danielle Lepage       |  |
| 12. Claudette Charbonneau |  |
| 13. Suzie Moreau          |  |
| 14. Jean-Yves Laliberté   |  |
| 15. Hélène Beaudoin       |  |
| 16. Pierre Thériault      |  |
| 17. Yvette Rochon         |  |
| 18. Claude Gariépy        |  |
| 19. Hélène Charrette      |  |
| 20. Hélène Moreau         |  |
| 21. Carole Laramee        |  |
| 22. Jeanne Gosselin       |  |
| 23. Madeline Trempe       |  |
| 24. Nicole Gingras        |  |
| 25. Nicole Lacroix        |  |
| 26. Jacques Beaudin       |  |
| 27. André Allard          |  |
| 14 ET 15 ANS              |  |
| 1. Pierre Martel, CF      |  |
| 2. Nicole Piquin, CF      |  |
| 3. Pierre Abel, 2G        |  |
| 4. Louis Tremblay         |  |
| 5. Lise Piquin, 2F        |  |
| 6. Marie Gagnon, 2F       |  |
| 7. Bernard Morais         |  |
| 8. Jean Moreau            |  |
| 9. Jean Gouin             |  |
| 10. Carole Beaulieu       |  |
| 11. Jacques St-Mars       |  |
| 12. Louise Piquin         |  |
| 13. Robert Poirier        |  |
| 14. Luc Bailly            |  |
| 15. Aurèle Lefebvre       |  |
| 16. Louise Hébert         |  |
| 17. Lucie Piquin          |  |
| 18. Louise Rochon         |  |
| 19. Nicole Lacroix        |  |
| 20. Suzanne Lemire        |  |



(Photo Le Nouvelliste)

DE NOMBREUX INCIDENTS inusités se sont présentés au cours de la joute de mercredi soir entre les Cataractes et les Citadelles, à Shawinigan. Avant la fin de la rencontre, un spectateur a pris la vedette, par ses deux visites sur la glace, désirant à tout prix rencontrer le cerbère André Gagnon. On a tenté de lui faire entendre raison, mais sans trop de succès. Il ne voulait rien faire de mal, simplement féliciter le cerbère des visiteurs. Ignorant ses intentions, officiels et policiers ont tenté de l'empêcher. On remarque, ci-haut, l'arbitre Real Leblanc (4), les juges de lignes André Pataud et André Chamberland, le capitaine Real Lamothe et le constable Julien Beland. Le spectateur tente de causer amicalement avec Real Leblanc.

## La joute Citadelles-Cats demeurera mémorable

## Partie de cartes, oeufs, sac de sable et poignée de mains dans une joute de hockey

Par François GUAY

**SHAWINIGAN** — La dernière joute de la série semi-finale Cataractes-Citadelles demeurera sans doute mémorable dans les annales du hockey à Shawinigan. Les incidents les moins imaginables sont survenus au cours de la rencontre, faisant en sorte que la joute s'est terminée à minuit et dix minutes.

A certains moments on se serait cru transportés au Stadium de Chicago et parfois à Ebbs Field avec les anciens Dodgers de Brooklyn.

La joute a été interrompue à exactement dix reprises pour le nettoyage de la glace et une autre fois pendant une durée de 5 minutes pour permettre aux esprits de se calmer à la suite d'une bataille entre joueurs des Citadelles et spectateurs. Si l'on considère que chaque arrêt était de plus de deux minutes, on doit conclure que plus de trente minutes ont été ajoutées à la rencontre. On a même vu l'élan des Cataractes passablement ralenti à cause d'arrêt du jeu.

On a pratiquement tout vu sur la glace. Une couple de douzaines d'oeufs sont venus s'appliquer sur la surface glacée, un jeu de cartes, permettant même à des jeunes voyous de pousser le ridicule jusqu'à sauter sur la glace, s'asseoir et commencer une partie de cartes. Le comble demeure un

sac de sable. Il ne manquait donc plus que les boules de neige.

Si l'on a maintes fois vu un spectateur courir un joueur sur le vaste terrain de Ebbs Field, l'on en a vu autant mercredi soir. Après que les Citadelles eurent été assurées des honneurs de la joute et de la série, il fallut poursuivre la joute jusqu'à 10 minutes requises de la période supplémentaire. Un brave sportif, passablement éméché par une trop forte consommation de "thé jupon" sauta sur la glace et se dirigea vers André Gagnon, cerbère des Citadelles.

Croyait-il qu'il s'agissait d'une attaque à l'endroit de leur cerbère, les joueurs des Citadelles sautèrent sur la glace pour lui prêter main-forte. Les arbitres se mêlèrent de la situation, puis la force constabulaire. Le visiteur indésirable se vit transporter par un de ses amis et des son retour dans les gradins il se faufila pour sauter à nouveau sur la patinoire. Il y tenait à tout prix. Le même manège recommença mais il fit son chemin, se présenta devant Gagnon et au grand étonnement de tous, il lui serra la main pour le féliciter. Il voulait simplement poser ce geste avant tous les autres. Conclusion, un autre retard de trois minutes.

**Repercussions**

Dans tout ce branle-bas, il y aura des repercussions puisqu'il y aura des Citadelles. Roger Ferland, devra se présenter en Cour des Sessions de

la Paix, le 29 mars sous accusation de voies de fait avec lésions corporelles. L'incident est survenu à 11:32 de la deuxième période alors qu'il frappait un spectateur, nommé Côme Gélinas, assis derrière le banc des joueurs. Ce dernier mentionné reçut le coup sur la tête.

Un mandat d'arrestation a été levé contre Roger Ferland par M. Jules DeCharette. Un cautionnement de \$50 a été fourni par M. Robert Martineau, gérant général des As de Québec.

Contrairement à ce que l'on voit ordinairement, la série qui en somme a été très intéressante et non moins excitante, s'est terminée sans poignées de mains. Ce n'est pas que les Cats ont été mauvais perdants, ils ont fait les premiers pas pour serrer la main aux vainqueurs, mais ces derniers étaient déjà disparus dans leur chambre. Voilà donc une fin de saison mémorable.

## Le St-Paulin n'appartenait pas à la Rurale

Le club St-Paulin, qui a annoncé son retrait de la ligue Rurale de baseball Albert Gauthier n'a pu le faire puisqu'il n'appartenait pas à cet organisme.

L'arbitre en chef du circuit, Fernand Perron, qui est aussi vice-président de la ligue, a déclaré que le St-Paulin n'avait pas demandé de franchise pour appartenir à la ligue.

Ainsi donc, les cadres de la Rurale demeurent à 20 équipes et rien n'est changé.

## Ballon-balai

**LA TUQUE** — Dans la série finale de ballon-balai, le club Citadelles débute dimanche soir contre la Dow et l'équipe O'Keefe.

La Dow a réussi à éliminer l'équipe Labatt, mercredi soir, en remportant une victoire de 1 à 0. Le but vainqueur de la Dow a été enregistré par Gilles Doucet sur une passe de Reynald Rochette.

Si l'équipe Labatt a réussi à remporter la première joute de la série semi-finale 3 de 5 contre la Dow, elle doit baisser pavillon devant cette équipe après que celle-ci lui ait infligé trois défaites d'affilée.

## L'équipe de l'Auberge veut une 2e victoire

Le club de l'Auberge du Coin de notre ville, géré par Maurice Glard et son assistant René Genest, disputera une importante joute contre l'équipe de la Standard Structural Steel, dimanche matin, au Colisée à 9h30.

Il sera intéressant de voir ce que les athlètes trifluviens comme les Médard Martin, René Drouin, Pierre Charpentier et le gardien de buts Les Drouin seront capables de faire dans cette série de 2 de 3 pour un important enjeu. L'Auberge du Coin a gagné la première joute 8 à 5 à Montréal.

## Tournoi de ski pour les débutants et les vétérans

**SHAWINIGAN** — Les débutants et les "old timers" vont bénéficier d'un tournoi de ski, organisé spécialement à leur intention, samedi après-midi le 23 mars au centre Mont Georges de la Baie Shawinigan. Cette compétition est ouverte aux jeunes n'ayant jamais participé à une compétition, dans la classe des débutants, et aux anciens skieurs, âgés de plus de 38 ans, qui ont repris la pratique de ce sport. Ainsi ces vétérans pourront se rappeler de vieux souvenirs.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au moment du tirage des numéros, soit à 2 heures samedi après-midi. Il y aura épreuve de slalom et slalom géant. De superbes prix seront remis aux vainqueurs. Cette journée se clôturera par une soirée récréative avec orchestre, au chalet du club. Les responsables de ce tournoi sont MM. Jean-Guy Beaumier, Armand Royer et Marcel Boivert.

## Erickson à Chicago

**BUFFALO (PA)** — Les Black Hawks de Chicago ont rappelé Aut Erickson des Bisons de Buffalo, de la L.A.H., hier, afin de remplacer Wayne Hillman en fin de semaine. Ce dernier est blessé.

## Détroit rappelle Joyal

**DETROIT (PA)** — Les Red Wings de Detroit ont rappelé le centre Eddie Joyal des Hornets de Pittsburgh, de la L.A.H., hier. Il remplacera Lowell MacDonald, blessé à un genou. Joyal en sera à son deuxième essai avec les Wings cette saison et demeurera peut-être avec l'équipe pour les séries éliminatoires.

## Curling

**LA TUQUE** — C'est le rink Maurice Pilon qui a remporté les honneurs du bonspiel de la Corporation des ingénieurs professionnels, section de La Tuque, qui se disputait en fin de semaine sur les glaces du La Tuque Curling Club. C'était le premier bonspiel organisé par ce groupement en faveur de ses membres et de leurs amis.

Le rink gagnant du main event s'est ainsi mérité le trophée offert par l'hôtel Windsor de La Tuque. Il était composé du skip Maurice Pilon, Mlle Juliette Aubé, 3e, M. S. Greenberg, 2e, et Mlle Rousseau, lead. Les finalistes étaient M. C. Gain, skip, M. C. Harris, 3e, M. G. Gravel, 2e, et Mlle L. Martel, lead.

C'est le rink du skip B. Macneil, qui s'est mérité les honneurs du consolation. Il faisait équipe avec Mme A. Bailey, 3e, M. G. Matte, 2e et Mme H. English, lead.

Le bonspiel était organisé par le comité des loisirs et finances de la corporation dont le président est M. Bernard Dombé. Le président du chapitre local, a souligné l'intérêt manifesté par les membres à participer à cette compétition sportive et s'est dit heureux de voir le succès remporté par les responsables de ce bonspiel.

**Bonspiel**

**Calille & Frères**

**GRAND'MÈRE** — Les rencontres, disputées mardi et mercredi soir, dans le bonspiel Calille & Frères du club Laurendine de Grand'Mère, ont donné lieu à plusieurs chaudes luttes. Sept des douze joutes qui étaient à l'affiche se sont terminées par la faible marge d'un point. Mercredi soir, Jacques Marchand a eu recours à un bout supplémentaire pour disposer de Marcel Cantin au compte de 9 à 8.

Voici les résultats de ces rencontres.

| MARDI                               |  |
|-------------------------------------|--|
| Venant Desaulniers 7 D.R. Foss 6    |  |
| Amorin Genest 7 Marcel Parent 3     |  |
| George Foss 7 Sandy McNab 8         |  |
| Alfred St-Onge 8 Jules Deschamps 6  |  |
| Jean Rousseau 9 Marcel Bourque 6    |  |
| Paul Hanson 6 Maurice Lacroix 3     |  |
| MERCRÉDI                            |  |
| Alain Bourque 9 Philippe Boucher 8  |  |
| Roland Bellemare 9 Benoit Giguère 3 |  |
| George Davies 8 Maurice Duguay 5    |  |
| Jacques Marchand 9 Marcel Cantin 8  |  |
| avec bout supplémentaire            |  |
| Joe Melancon 14 J. Lacroix 7        |  |
| 7. Roger Leclerc 4 J. Louis Duval 3 |  |

## LE PRINTEMPS VOUS ATTEND!

## SKI PISCINE CURLING

et en plus patinage, soirées organisées, danse avec orchestre réputé, cuisine de renom, leçons de ski, monte-pentes.

tout compris dans les **SEMAINES DE SKI** À TARIF FIXE au fabuleux

**Chantecler**

L'endroit de villégiature le plus complet des Laurentides — à 45 miles seulement de Montréal.  
Pour les repas, terrasses, aménagement avec vue sur les pistes de ski.  
Téléphone  
ST-ADÈLE — CA 5-1555  
OU MONTRÉAL — UN 1-2256  
Demandez notre dépliant

**GENEVA GROS GIN SUPERIEUR**

**GAL-LURON**

LA DISTILLERIE MONTREAL-QUEBEC

du nouveau au Québec: un GROS GIN bien Canadien

Tabac de qualité à un prix en

PRIX SUGGÉRÉ 38¢



SE VEND AUSSI EN BOÎTE DE 1/4 LIVRE

DOUX... FRAIS... BRÛLE UNIFORMÉMENT



# CONVOICATIONS

## Vendredi

**Trois-Rivières**  
7 hres 30, dîner annuel du Quartier général du 11e groupe de milice, au mess des officiers.

**o o o**  
7 hres 30, au secrétariat de la Commission scolaire, signature de la convention collective avec les professeurs religieux.

**o o o**  
Au club Canipco, fête des Irlandais.

**o o o**  
4 hres 30, à l'école normale Duplessis, bénédiction de l'école et hommage à S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier à l'occasion du 20e anniversaire de son épiscopat.

**o o o**  
5 à 7 heures, au club de curling de la Wabasso, exposition de cotons fabriqués par la Wabasso sous les auspices du club de curling.

**Cap-de-la-Madeleine**  
9 à 11 hres 30 a.m., à l'Unité sanitaire, clinique d'hygiène dentaire.

**o o o**  
9 à 11 heures a.m., à l'Unité sanitaire, clinique de vaccination antivaricelleuse (vaccin obligatoire avant la rentrée des classes du mois de septembre).

**o o o**  
2 à 4 heures, à l'école Laferte, clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et la poliomélie. Pour les paroissiens de Ste-Bernadette seulement.

## Vendredi

**Trois-Rivières**  
Hockey: au Colisée, à 8 heures, Séateurs du Cap vs le Notre-Dame dans la première joute de la série finale 2 de 3 de la ligue Juvenile.

**o o o**  
Ballon-panier: soirée de ballon-panier de calibre Bantam au Pavillon Mgr St-Arnaud, dans les cadres de la semaine sportive de ce centre récréatif: à 6 hres 30, St-Sacrement vs Pavillon Mgr St-Arnaud; à 8 hres 45, le St-Pie X vs Collège Séraphique; et à 9 heures: le St. Pat's vs le SST dans la finale de la ligue féminine de ballon-panier de Trois-Rivières.

**o o o**  
Showinigan  
Ballon-panier: à 7 heures, au gymnase de l'Ecole Secondaire Immaculée - Conception: première joute de la série finale 2 de 3 de la ligue inter-scolaire junior entre le SSM et l'Ecole Secondaire Lionel Groulx; à 8 hres 15, première joute de la série finale 2 de 3 de la ligue inter-scolaire senior entre le SSM et l'ESIC.

# ANNONCES CLASSÉES

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

## TROIS-RIVIERES

### 2 Cartes d'affaires

#### Printemps

VOUS DESIREZ acheter une propriété, consultez ROLAND DUBORD, Immobilier, 1000 St-Jacques, 2e étage, simple, vite et facilement, 20 ans pour payer, ROLAND DUBORD IMMOBILIER, 1000 St-Jacques, 2e étage, simple, vite et facilement, 20 ans pour payer, ROLAND DUBORD IMMOBILIER, 1000 St-Jacques, 2e étage, simple, vite et facilement, 20 ans pour payer.

#### Alcide Caron

ACHATS, VENTES, LOCATIONS, Références, commercial, industriel, agricole, hypothécaire, tout pour votre service. ALCEIDE CARON, courtier en immobilier, 1240, rue Royale, 2e étage, 1510 Champlain, 5-4471, FR 6-3406. 2 T 113-142

#### J. P. Faucher

ACHAT - VENTE - REFINANCEMENT, propriétés résidentielles ou commerciales, Actes, hypothèques, hypothécaire, Jean-Paul FAUCHER, courtier en immobilier, 1501, Ave. du Parc, FR 4-7725, FR 113-147

#### Frank Spenard

INCORPORE  
Pour transactions immobilières, achats et ventes, financement, M. D. H. ROBERT, - Pour prêts, financement, administration, demandez M. D. H. ROBERT, - FR 4-7725, FR 113-147

#### Centre - Ville

MAISON APPARTEMENTS à vendre, possibilité de gros revenus, ROLAND DUBORD, 1000 St-Jacques, 2e étage, simple, vite et facilement, 20 ans pour payer, ROLAND DUBORD IMMOBILIER, 1000 St-Jacques, 2e étage, simple, vite et facilement, 20 ans pour payer.

### 4 - Propriétés à vendre

**ST-LOUIS-DE-FRANCE**, magnifique propriété neuve, finie, brève, 4 ch., entrée 220, près école. Appeler pour renseignements, 378-1356, FR 4-9778 et le soir FR 6-2250. 4 T 113-143

**ST-JEAN-BAPTISTE** de la Salle, rue Mgr Laval, bungalow de 3 pièces, prêt pour être fini. Couverture neuve, peinture, tuiles et tapis au choix de l'acheteur. Bonnes conditions de paiement. FR 4-9612. 4 T 105-134

**PAROISSE ST-SACREMENT**, 2 1/2 ans, extérieur brique, pierre, intérieur plâtre, 5 pièces, terrain 1/2 x 1/2, logement haut, revenu \$1200 - Prix: \$25,000. - Tél. FR 4-5772. 4 T 107-136

**1500 NICOLAS PERROT**, bungalow 6 pièces à vendre, 12 chambres à coucher, garage attenant. Léger empiétement, balance facile. Libre immédiatement. Téléphone: 378-1356. 4 T 91-120

**ST-MARGUERITE**, visible 2157 La Jonquière, maison neuve, moderne, 2 logements, 2e étage, 5000 par an. Très bonnes conditions. A partir de \$16,000. - FR 4-8028. 4 T 115-145

### NORMANVILLE

**BUNGALOW MODERNE** de 6 pièces, garage, sous-sol complètement fini, salle de bain, salle de famille, chambre, salle de bain, cuisine moderne, 4 pièces, 4 chambres, salle de famille, 2 salles de toilettes. Système de chauffage à l'eau chaude. Très belle location. Prix des écoles. Pour plus de renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 110-127

**OCCASION EXCEPTIONNELLE** très bonne propriété moderne à vendre avec garage, rapportant 21% cause de santé, conditions à discuter. FR 5-5508. 4 T 114-123

**PARTICULIER VENDRAIT** propriétés à revenus paroisse St-François d'Assise et St-Philippe. Propriété avec local pour magasin, paroisse Notre-Dame (Pas d'intermédiaire). 378-5278. 4 T 89-130

### Printemps

**BUNGALOW NEUF**, brique, pierre, 28 x 44, "Carpent", piscine 12 x 22 x 4. Terrain 76 x 96, passage Cap. Prix et conditions à discuter. Cap. FR 5-5297. 4 T 119-122

**BUNGALOW**, pierre-brick avec garage, 5 pièces, sous-sol fini, système de chauffage à l'eau chaude, terrain 1/2 x 1/2, salle de bain, cuisine moderne, 4 pièces, 4 chambres, salle de famille, 2 salles de toilettes. Système de chauffage à l'eau chaude. Très belle location. Prix des écoles. Pour plus de renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 110-127

**PLATEAU DE LA FERTE**, bungalow à vendre, 6 pièces, cause transférée. Droit à la rature. Pour renseignements, adressez 60 Charbonneau, Cap. FR 5-6532. 4 T 115-121

**CAP MADELINE**, maison à vendre, construction en brique, 8 pièces, terrain 1/2 x 1/2, 85, beaux arbres. Voirs (bail) Cloutier, FR 4-6940. 4 T 112-127

**DANS ST-MARGUERITE**, propriété à vendre, maison 6 pièces, 220, poêle à charbon, 2400 poudres. En très bonnes conditions. Pour renseignements, FR 4-3206. 4 T 119-123

## Spémont

### JOLI BUNGALOW

tout en brique de 5 1/2 pièces. Bâti sur terrain tout paysagé de 50 x 110. Fenêtres en acier de marque Rusco. Finition intérieure: plâtre, Grand sous-sol prêt à être fini. Chauffage à l'huile par calorifères. Pour acheteur qualifié, le comptant exigible ne sera pas nécessaire. Situé à 2989 rue Fortin - Pour visites, voyez J. B. LANGLOIS INC., 394 rue des Forges, Trois-Rivières. FR 5-1377. 4 T 119-121

### MAISON DE LOGEMENTS

de 6 pièces, chauffage à l'huile, terrain paysagé, garage double. Prix: \$20,000, comptant \$1,000 à \$4,000. Ecrire: Cap. FR 4-7725, FR 113-147

### PROPRIÉTÉ à vendre

4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE ST-MADELINE

Cap-de-la-Madeleine, bungalow moderne de 5 pièces avec carport. Construction en 1962. Propriété transférée. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### FAITES VOTRE OFFRE

Rue Lajoie, bungalow 6 pièces, sous-sol, fini, garage, construction sept ans, transférée. Montclair, 1510 Champlain, 5-4471, FR 6-3406. 2 T 113-142

### DANS ST-MARGUERITE

propriété de 5 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### TERRASSE DUVERNEY

3 BUNGALOWS NEUF, 2 de 5 pièces, et 1 de 3 pièces. Peuvent être vendus ou loués. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### SITE RESIDENTIEL

à 2205 Laviolette, 9 pièces, système chauffage à l'eau chaude, sous-sol, terrain 1/2 x 1/2, logement haut, revenu \$1200 - Prix: \$25,000. - Tél. FR 4-5772. 4 T 107-136

### SECTEUR ST-JEAN-BAPTISTE

de la Salle, bungalow moderne avec carport, 5 1/2 pièces, poêle encastré, coin de rue, vendre, transférée. FR 4-7605. 4 T 118-121

### SPÉMONT

**BUNGALOW MODERNE** de 6 pièces avec foyer, garage, salle de jeu, etc. Sur coin de rue. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### COMPTANT

\$1,000. Balance: \$50, mensuel. Cap-Madeleine, 4 logements, 4 pièces, construction récente, grand terrain, prix ridicule. JEAN-PAUL FAUCHER, FR 4-7725, FR 113-147

### PROPRIÉTÉ 3 LOGEMENTS

coin Bonaventure et Cartier. Très bons logements, rapportant de bons revenus. Pour prix et conditions de paiements, appelez FR 6-3410. 4 T 119-122

### 2 LOGEMENTS

de 3 logements de 6 pièces chacun. Prix: \$15,000. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### MAISON DE 3 LOGEMENTS

de 3 logements de 6 pièces chacun. Prix: \$15,000. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PETITE MAISON

avec garage, trois pièces. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

## 4 - Propriétés à vendre

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**TROIS LOGEMENTS** rue Guimond, Trois-Rivières. Cap. DESAULNIERS, courtier en immobilier, 378-1356, FR 4-9778 et le soir FR 6-2250. 4 T 113-143

**LOGEMENTS** rue Des Forges, Cap. DESAULNIERS, courtier en immobilier, 378-1356, FR 4-9778 et le soir FR 6-2250. 4 T 113-143

**LOGEMENTS** rue St-André, Cap. DESAULNIERS, courtier en immobilier, 378-1356, FR 4-9778 et le soir FR 6-2250. 4 T 113-143

**LOGEMENTS** rue St-André, Cap. DESAULNIERS, courtier en immobilier, 378-1356, FR 4-9778 et le soir FR 6-2250. 4 T 113-143

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### RUE PERE DANIEL

**LOGEMENTS MODERNES**, 5 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### MAISON NEUE

5 pièces, chauffage à l'huile, finie, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### MODERNES

5 pièces, chauffage à l'huile, finie, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### ALBAINE

maison à vendre, deux logements, 1er et 2e étages, 5 pièces. Cause de déménagement. Visite tous les jours, dimanche compris. 51 Cardinal Villeneuve, Cap-de-la-Madeleine. 4 T 120-126

### RUE THIBEAU

**LOGEMENTS MODERNES**, 5 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**PROPRIÉTÉS A VENDRE**, 20 x 40, comprenant système de chauffage, salle de jeu et chambre, sous-sol, prêt à être fini. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

## Terrains à vendre

### TERRAIN à vendre

grandeur 80 x 120, rue St-Martin, coin de rue, paroisse St-Eugène. Cap. Prix: \$550. Tél.: 378-5851. 17 T 118-121

### MAGNIFIQUE TERRAIN

de 53 x 110 situé au coin des rues St-Jacques et St-André. Pour informations, voyez J. B. LANGLOIS INC., 394 rue des Forges, Trois-Rivières. FR 5-1377. 17 T 118-121

### ENTREPRISE

**ENTREPRISE** 80 x 40 sur grand terrain, bureau attenant à louer rue St-Jacques, 2e étage. Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### LOGEMENTS à louer

**DANS NORMANVILLE**: Logement moderne, 2 1/2 pièces, cuisine, salle, chauffage à l'huile, tulle en caoutchouc, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PRETS POUR DÉMÉNAGEMENTS

meubles automobiles, considération de dettes, 36 mois pour rembourser, assurance disponible. - Pour renseignements, appelez J. P. DESAULNIERS, courtier en immobilier. FR 5-6421. 4 T 120-126

### PAROISSE D'ACHATS

Rue Des Dominicains, bungalow moderne, 5 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE

Cathédrale, deuxième, 4 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### LIBRE

11 heures et 2 1/2 à 4 1/2 heures, 23 T 113-120

### LOGEMENT MODERNE

trois pièces, cuisine, salle, chauffage à l'huile, tulle en caoutchouc, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE

Cathédrale, deuxième, 4 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### LIBRE

11 heures et 2 1/2 à 4 1/2 heures, 23 T 113-120

### LOGEMENT MODERNE

trois pièces, cuisine, salle, chauffage à l'huile, tulle en caoutchouc, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE

Cathédrale, deuxième, 4 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### LIBRE

11 heures et 2 1/2 à 4 1/2 heures, 23 T 113-120

### LOGEMENT MODERNE

trois pièces, cuisine, salle, chauffage à l'huile, tulle en caoutchouc, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE

Cathédrale, deuxième, 4 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### LIBRE

11 heures et 2 1/2 à 4 1/2 heures, 23 T 113-120

### LOGEMENT MODERNE

trois pièces, cuisine, salle, chauffage à l'huile, tulle en caoutchouc, ultra-moderne, sous-sol, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147

### PAROISSE

Cathédrale, deuxième, 4 pièces, 4 chambres, 1 salle à dîner, 1 salon, chauffage à l'huile, 1000 St-Cécile, Trois-Rivières. FR 4-7725, FR 113-147







L'AGENT J.-G. PAUL MASSICOTTE, originaire de Ste-Genevieve-de-Batiscan, membre de la Gendarmerie royale du Canada, qui vient de graduer.

## Le seul Canadien français sur 32 nouvelles recrues

STE-GENEVIÈVE - DE-BATISCAN (DNC) — Parmi les 32 recrues de la Gendarmerie royale du Canada qui ont terminé leur entraînement le mois dernier à Rockcliffe, on pouvait remarquer un jeune homme originaire de Ste-Genevieve-de-Batiscan, l'agent J.-G. Paul Massicotte, fils de M. et Mme Maurice Massicotte de Ste-Genevieve. Il est le seul Canadien d'expression française à graduer à cette occasion.

Ces nouveaux officiers dont l'âge varie entre 20 et 21 ans viennent de suivre un entraînement intensif de neuf mois, dont trois mois d'équitation au centre d'entraînement de la Gendarmerie royale à Rockcliffe. Ils sont originaires des différentes régions du Canada et

immédiatement après leur graduation ils ont été assignés à des postes à travers tout le pays. Ainsi le jeune Massicotte sera cantonné à Montréal. La cérémonie de graduation à laquelle assistait Mme Maurice Massicotte et ses fils Claude et Yvan, ainsi que Mlle Carmelle Desjard, de Batiscan et Mme Bernadette Desjard de Montréal, s'est déroulée dans le gymnase du centre d'entraînement. C'est le commandant de l'école, le surintendant W. Dick qui a passé le groupe en revue en présence de l'officier d'entraînement l'inspecteur W. Taylor et du sergent d'état major H. M. Gilby. La cérémonie consistait en un exercice paraf et une démonstration d'exercices physiques.

## Il faudrait réajuster les évaluations

**Acheteurs de porc, veau, bœuf**  
**ABATTOIR REGIONAL**  
Rosaire Gélinas & Fils Enr.  
Spécialité :  
coupes fraîches, porc frais, bœuf, agneau, veau.  
Tél.: 296-3769  
Yamachiche

**GARAGE**  
**A. DOYON**  
Réparation générale  
Peinture et débossage  
Alignement et balancement de roues.  
TEL. 296-3311  
RES. 296-3787  
Yamachiche

**MOTEL**  
**LA BONNE ETOILE**  
• 12 unités  
• Bain et douche  
• Tapis mur à mur  
191, STE-ANNE  
TEL.: 296-3930  
YAMACHICHE

**Futurs Mariés**  
Avant d'acheter consultez toujours  
**JACQUES ST-LOUIS**  
MEUBLES, TAPIS, PIELARTS.  
Vendeur autorisé  
McClary Easy  
140 St-Jacques  
Tél.: 296-3371  
Yamachiche

**J. SYLVIO VILLEMURE**  
MARCHANT de NOUVEAUTÉS  
673 Ste-Anne  
TEL. 296-3331  
Yamachiche

**JEAN VILLEMURE**  
C.D.A. Ass.  
ASSURANCES GÉNÉRALES  
VIE — FEU — VOL  
AUTOMOBILE  
RESPONSABILITÉ, ETC.  
670 Ste-Anne  
TEL. 296-3934  
Yamachiche

LOUISEVILLE (M.B.) — Comme les choses se passent normalement, chaque conseil de comté paie sa quote-part à l'Unité Sanitaire de son comté et le montant actuel payé par le conseil du comté de Maskinonge est d'environ \$900 annuellement. Ceci équivaudrait, dans ce cas, à un cent et demi du cent dollars d'évaluation, tout comme le ministère de la Santé le demande. Cependant, il semble exister des arrérages dans ce système, au conseil de comté et en 1960-61, les réclamations atteignaient le montant de \$2.708-61, alors qu'en 1961-1962, aucun compte ne fut produit à cet effet par les autorités en haut lieu. Ce montant réclamé en 1962-1963 est de l'ordre de \$1.577.17. Une correspondance avait été établie avec le ministère des Affaires Municipales pour stabiliser ou mettre à date le montant réel à être réclamé, mais toutes ces missives, à ce sujet, sont demeurées lettre morte. Quant à l'arrérage, présentement, elle atteindrait la somme de \$1.805.18.

**Réajustement à effectuer.** Selon le maire, M. Paul-Emile Caron, de Louiseville-paroisse, il y aurait un calcul de réajustement à exécuter en ce qui concerne les évaluations des 13 municipalités de paroisses du comté de Maskinonge. Une fois, le système réajusté sur des normes définitives, la part du conseil de comté à payer pour l'Unité Sanitaire de comté pourrait se chiffrer approximativement à \$1.200. Deux municipalités ont une évaluation technique: Saint-Justin et Louiseville-paroisse, alors que selon les commentaires émis officiellement, la municipalité de Sainte-Ursule est présentement en voie de connaître une nouvelle évaluation, ce travail ayant été confié, l'automne dernier à des estimateurs de l'extérieur, après avoir vu le nouveau rôle d'alors, attaqué. L'évaluation serait de l'ordre de \$1.800.000. On sait que ce travail coûte à la municipalité de Sainte-Ursule quelque chose comme \$4.000, pour ce relevé scientifique. Afin d'établir la part du conseil de comté, pour le montant à être versé pour l'Unité Sanitaire, à Québec, au ministère, on s'en reporte probablement aux données des évaluations déclarées de chaque municipalité.

On pourrait faire un relevé de ces évaluations de municipalités et les corriger, si nécessaire, afin d'en arriver à quelque chose qui serait de nature à mieux faire la part des choses, éventuellement. De toute façon, avant de s'attaquer à ce relevé des évaluations des municipalités et apporter corrections, s'il y a lieu, ce paiement des arrérages sera laissé en suspens. Le montant actuel envoyé est de \$901.64 pour le dernier exercice financier qui se terminait le 31 décembre 1962.

**Réélu président**  
VICTORIAVILLE (D.N.C.) — M. Jean-Claude Allard a été réélu président de l'Amicale de l'Académie St-Louis-de-Gonzague de Victoriaville. Cette nomination a été faite au cours d'une manifestation régulière qui a réuni un groupe important de membres de cette amicale. Une causerie a été prononcée par le Rév. Frère Paul-Hervé. Le conférencier a entretenu ses auditeurs sur les réformes apportées actuellement au système d'éducation dans la province. En remerciant le Rév. Frère Paul-Hervé, Mgr Origène Grenier, curé de la paroisse Ste-Victoire, a souligné la part prise par l'Eglise dans le domaine de l'éducation.

## Yamachiche en revue

Le pont qui enjambe la petite rivière Yamachiche à l'entrée est du village, près du boulevard Trudel, devra être considérablement réparé au cours de la prochaine saison estivale. On se souvient qu'au cours de l'automne une automobile a plongé dans la rivière du haut de ce pont. Le garde-fou a donc été considérablement avarié et les réparations que l'on y a faites ne sont que temporaires.

C'est Omer St-Louis & Fils qui a obtenu le titre de morgue officielle pour le district judiciaire de Yamachiche. Le changement a été effectué tout dernièrement sur les ordres du coroner du district. Le territoire s'étend jusqu'à Pointe-du-Lac et comprend la majeure partie du comté de St-Maurice.

Au cours d'une récente conférence qui était donnée à Yamachiche dernièrement concernant l'élevage du bœuf et du porc il a été question de la prime sur le porc qui sera de \$4 à compter du premier avril. Cette conférence était donnée par un officier classificateur du gouvernement fédéral. Ce dernier a rappelé qu'il était toujours de l'intérêt du cultivateur de produire la qualité, surtout dans le cas du porc.

L'élevage du poulet à griller est très populaire à Yamachiche et le nombre d'éleveurs s'est considérablement accru au cours des dernières années. Il faut également tenir compte du fait que le nombre de poulaillers s'est aussi multiplié. Toujours dans le même domaine, M. Maurice Pellerin qui avait eu la malchance de perdre son poulailler dans un incendie vient de terminer la construction d'une nouvelle bâtisse qui sera affectée au même élevage.

Depuis quelques mois les gens de Yamachiche bénéficient d'une nouvelle caisse populaire et de nouveaux bureaux pour la Banque provinciale. A la Caisse tout comme à la Banque le personnel peut travailler dans de bien meilleures conditions et par conséquent donner un meilleur service à la clientèle.

Nos agents ESSO seront heureux de vous fournir tous renseignements additionnels.

**CAP-DE-LA-MADELEINE**  
**BENOIT HELIE**  
Tél. FR. 5-5151  
378-8730

**MANSEAU**  
**RAYMOND SAVOIE**  
TEL.: 32

**STE-THÉCLÉ**  
**GONTRAN NAUD**  
TEL.: 18

**SHAWINIGAN**  
**GERARD LUPIEN**  
TEL.: 6-2931

**SHAWINIGAN**  
**MASSICOTTE & FRERE**  
TEL.: LE 6-3519



LOUISEVILLE (M.B.) — Chez les Guides, la chétaine est Mlle Lise Masson, alors que la nouvelle assistante est Mlle Liette Lefrançois, et l'aumônier est l'abbé Joseph Hamel. Mlle Ghislaine et Nicole Masson sont aussi assistantes.

Les Compagnons présenteraient leur pièce annuelle à la salle paroissiale, sous peu. Elle a pour titre: "L'auberge du vent du sud", et est de l'auteur français Jean Marsèle.

Des élections ont été tenues, récemment, pour la section féminine de la Société St-Jean-Baptiste. Mme Uldéric Contré devient présidente, Mmes Maurice Lessard, vice-présidente, Ficois Lamy, secrétaire, et Aimé Lessard, trésorière. Quant aux conseillères, elles sont Mmes Germain-O. Milot, Réal Michaud, Mlle Yvette Morin et Annette Lemire.

LOUISEVILLE — La soirée pères-fils et pères-filles, lors du souper Richelieu, a connu un véritable succès, à l'Hôtel du Boulevard.

Le conférencier fut un membre de la jeune génération montante, soit François Globensky, fils de M. et Mme Fernand Globensky, de Louiseville, qui a fait un bref discours, renfermant un solide

plaidoyer en faveur des louveteaux de la troupe locale des scouts.

MASKINONGE — Des élections ont été tenues, lors de la récente réunion de la J.R.C. En voici les résultats: Mlle Clémence Cagnon, présidente de la section féminine, M. André Lacourse, président, section des garçons, M. Jacques Masson, vice-président, Mlle Claire-Rita Ayotte, secrétaire, Mlle Helene Lambert, trésorière.

LOUISEVILLE — Avril sera le mois de l'installation définitive de la nouvelle bibliothèque publique municipale, dans l'édifice (étage supérieur) de la caserne des pompiers, rue Sainte-Elisabeth; elle contiendra, à ce qu'on dit, quelque 4.500 volumes des plus variés et pour tous les goûts... Ce service est gratuit.

**CAP-DE-LA-MADELEINE**  
**BENOIT HELIE**  
TEL.: FR 5-5151  
378-8730

## Annexion de la partie no 2 de la Commission scolaire de Hunterstown

ST-ALEXIS-DES-MONTS (DNC) — Lors d'une assemblée spéciale tenue lundi soir dernier à l'école du Poste, les membres de la Commission scolaire de Hunterstown et près de 35 contribuables réunis résolurent unanimement que la partie No 2 de l'arrondissement soit définitivement annexée à la Commission scolaire de St-Alexis.

Cette décision vient du fait que, dernièrement, le Département de l'Instruction publique avait avisé les trois Commissions scolaires concernées, St-Paulin, Hunterstown et St-Alexis, de prendre les arrangements nécessaires en vue de joindre la Commission scolaire de Hunterstown aux deux autres commissions.

Cependant, des contribuables présents de la partie No 1 ne donneront pas leur adhésion sur-le-champ à la Commission scolaire de St-Paulin sans avoir, au préalable, connu les états financiers des deux Com-

missions en cause, et aussi, sans avoir équilibré ou étudié le rôle d'évaluation d'une façon sérieuse. Il appert qu'il existerait une différence dans le rôle, et ce serait le point qui justifierait le retard à l'annexion de la partie No 2. D'ici 15 jours, une réunion des deux parties doit se tenir afin de discuter du problème.

Pour sa part, la Commission scolaire de St-Alexis, qui a accepté en principe la partie No 2 qui doit s'annexer à elle, doit ratifier ce projet, par une résolution qui se fera à sa prochaine session du premier dimanche du mois d'avril.

La partie No 2 qui doit s'annexer à la Commission scolaire de St-Alexis, est composée d'une évaluation en propriétés privées de \$47.142 et de \$2.875 en propriétés qui détiennent la Shawinigan Water and Power qui totalisent une évaluation globale de \$50.017. Les 67 propriétaires, qui demeurent sur la partie No 2, ont actuelle-

ment 18 enfants qui fréquentent les écoles de St-Alexis, 4 étudiants qui vont à l'étranger et 9 autres qui ne sont pas d'âge scolaire.

Seuls 2 propriétaires, Mme veuve Joseph Julien et Mme veuve Hector Bellemare, ont demandé leur appartenance à la Commission scolaire de St-Paulin, à cause du grand nombre d'années que les familles fréquentent l'église paroissiale de l'endroit plutôt que celle de St-Alexis. Il est tout probable que ces deux volontés seront acceptées.

La limite sud de ce territoire se situe de chaque côté de la rivière du Loup, et de la route 44 à partir des lots No 266 sur le côté droit de la route, propriété de M. Adélard St-Louis, et le lot No 268, qui se trouve en face mais de l'autre côté de la rivière et qui appartient à M. Olivier Lessard. Ce qui recule les limites de la Commission scolaire de St-Alexis d'environ 5 milles.

**ESSO**  
est heureux d'annoncer la nomination des proposés de service suivants :



## RÉVOLUTION DANS LE CHAUFFAGE!

Désormais, Esso paie tout le service - vous ne payez que l'huile!

- \* Esso paie la mise au point annuelle de votre brûleur et de votre fournaise...
- \* Esso paie l'inspection de mi-saison de votre installation de chauffage...
- \* Esso paie tous les services d'urgence...

Vous ne payez que l'huile!

Le nouveau Service de chauffage Esso vous offre, toute l'année, tous les services dont vous avez besoin - y compris la fameuse huile à fournaise Esso, des livraisons réglées sur la météo, des facilités de paiement - tout ça pour le prix de l'huile!

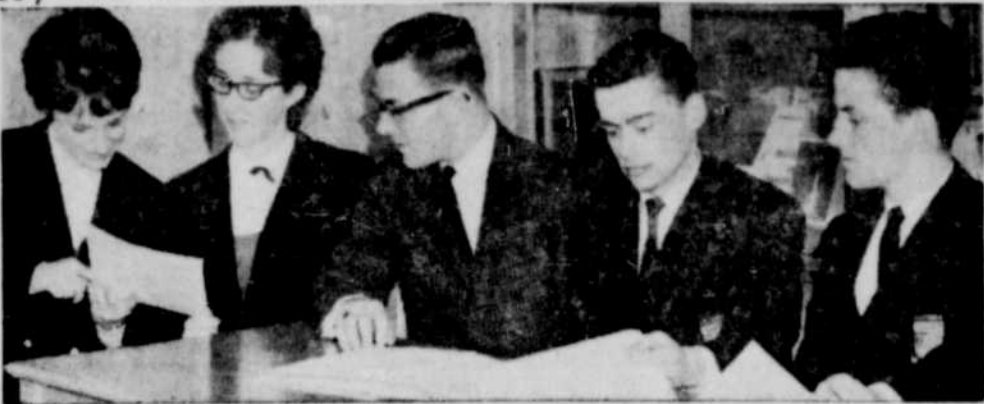
**DEMANDEZ AUJOURD'HUI MÊME LE SERVICE DE CHAUFFAGE ESSO!**

**Esso** Tél.: FR 4-4812 ou FR 5-5151

Le Service de chauffage Esso est bien de son temps; il vous sert mieux et vous donne davantage!

Le Service de chauffage ESSO vous est fourni par MARC DUFRESNE, agent d'huile à chauffage, vendeur de fournaise ESSO et représentant du Service ESSO pour les régions de Trois-Rivières et Louiseville. Pour toutes informations supplémentaires appelez :

**MARC DUFRESNE**  
3214, rue FORTIN TROIS-RIVIERES Tél.: FR 4-4812  
SERVICE DE 24 HEURES PAR JOUR.



A LA SUITE DE LA SEMAINE DE L'EDUCATION, un groupe d'étudiants et d'étudiantes travaillent sous la direction de leur animateur, le professeur Raoul Maillet, à mener une enquête auprès des garçons et jeunes filles fréquentant les écoles de la commission scolaire pour connaître leurs aptitudes et leurs goûts sur les activités para-scolaires. Cette enquête leur permettra d'élaborer le programme des activités dirigées pour septembre prochain. Sur la photo ci-dessus, de gauche à droite, Diane Grenon et Ginette Aubé, de l'Ecole Centrale, le professeur Raoul Maillet, Jean-Guy Trottier et Normand Gingras, de l'école secondaire Champagnat.

## Heureuse initiative des étudiants

LA TUQUE — La Semaine de l'Education, qui a permis d'étudier les différents problèmes des étudiants, semble déjà vouloir porter fruits puisqu'elle a fait naître quelques initiatives que nous tenons à souligner.

Les organisateurs de la Semaine de l'Education avaient organisé dans le cadre de leurs activités un échange de vues entre parents, professeurs et étudiants qui s'était déroulé au poste local de télévision.

Les représentants du poste, en collaboration avec des professeurs ont pensé continuer cet échange de vues et ont fait naître l'émission "dialogue", présentée deux fois la semaine, qui permet aux parents de prendre contact avec des professeurs et des élèves et de connaître les opinions de chacun des groupes sur les questions d'éducation qui sont soulevées. Le but de ces émissions est surtout d'aider les jeunes à s'adapter encore mieux à leur vie d'étudiants.

Une conférence prononcée par l'abbé Ernest Dubuc, directeur de l'O.T.J. locale sur les loisirs, a décidé les jeunes étudiants de l'Ecole Centrale à se grouper pour mieux organiser leurs loisirs. Plusieurs jeunes filles se sont déjà groupées en équipes et ont choisi si les sports qu'elles aimeraient pratiquer. Elles ont évidemment quelques problèmes auxquels elles ont à faire face, notamment celui des locaux, mais leur entrain en

viendra certainement à bout.

La semaine de l'éducation a également suscité la formation d'un comité d'étude sur les activités para-scolaires des étudiants et étudiantes. Il est composé de garçons et jeunes filles qui ont pris part au panel sur l'école et les loisirs qui eut lieu à la télévision locale. Ce groupe est dirigé par le professeur Raoul Maillet.

Le panel qui eut lieu dans le cadre des activités de la Semaine de l'Education permit de faire ressortir trois points importants, à savoir que les activités scolaires doivent être réintégré dans leur position normale, les activités para-scolaires, doivent être en partie dirigées par l'élève. C'est lui qui devient le chef de groupe. Finalement les loisirs sont la responsabilité de la cité, envers le jeune homme ou la jeune fille, après les heures de classe.

Le groupe de jeunes qui a pris part à ce panel est en train d'élaborer pour le moment un questionnaire qui prendra la forme d'une enquête faite auprès de tous les élèves, garçons et filles, afin de découvrir les aptitudes et les goûts de chacun et de connaître ainsi les principales activités qui pourraient être mises au programme de septembre.

L'expérience que prendra le jeune homme ou la jeune fille à diriger ce genre d'activités constitue en elle-même un actif et une précieuse éducation.

tion en vue de l'avenir. Ces jeunes, habitués à organiser et diriger un groupe dans des activités para-scolaires, pourront par la suite diriger et organiser leurs loisirs sociaux une fois parvenus à l'âge adulte.

## Signature d'une nouvelle convention à la commission scolaire de La Tuque

LA TUQUE — Après onze mois de négociations tant au niveau local que diocésain, une entente est finalement intervenue, mardi, le 19 mars dernier, entre la commission scolaire de La Tuque et l'Association professionnelle des Instituteurs et Institutrices de notre ville.

Cette convention collective de travail est apparue aux deux parties en cause comme un compromis équilibré. Voici les points saillants de cette convention :

Le traitement de base pour les institutrices s'échelonne de \$2.800 à la première année d'expérience jusqu'à \$5.000 à la 18e année.

A ce salaire s'ajoutent les suppléments variant de \$300 à \$600 pour qualifications et de \$100 à \$400 pour les fonctions.

gnement désigne le brevet obtenu après 1939.

Chez les instituteurs, le traitement de base s'échelonne de \$4.200 à \$6.500 après la 15e année d'expérience. A ce salaire s'ajoutent les suppléments variant de \$300 à \$600 pour qualifications et de \$300 à \$400 pour les fonctions. Le brevet supérieur d'enseignement désigne le brevet obtenu après 1941.

Une caisse de crédit pour absences motivées tenant compte des années de service

à la commission scolaire de La Tuque fut très appréciée par le personnel enseignant. La commission scolaire accordera une contribution mensuelle de \$4 aux instituteurs mariés et \$2 aux autres instituteurs ou institutrices sur le paiement de la prime de l'assurance-groupe de l'Association.

Le niveau des salaires ainsi établis à La Tuque par la nouvelle convention est le même qui prévaut à Grand'Mère.



LA COMMISSION SCOLAIRE de La Tuque et l'Association professionnelle des Instituteurs et Institutrices de cette municipalité se sont entendues sur un projet de convention que les deux groupes ont signé, mardi soir dernier, à l'issue de la séance régulière de la commission scolaire. M. Raymond Arseneault, président de la commission, et M. Henri Légaré, secrétaire-trésorier, représentaient la municipalité scolaire. Mlle Denise Guimont, présidente, et M. Jacquelin Audy, secrétaire, représentaient le syndicat. Sur la photo ci-dessus, prise au moment de la signature du contrat, nous reconnaissons, assis, M. Arseneault et Mlle Guimont, debout, MM. Légaré et Audy.

## Début d'épidémie de grippe constaté chez les étudiants

ST-ALEXIS-DES-MONTS (DNC) — Avec la venue du printemps, il fallait bien s'attendre à ce que les étudiants subissent l'affection contagieuse qui arrive à chaque année, à la même époque.

Depuis deux semaines, les étudiants de l'école Sacré-Cœur se sont ressentis de cette influence néfaste, et au tableau des absentes, on pouvait remarquer une accroissance toujours montante des absentes. En effet, mercredi matin, 75 élèves étaient absents des cours réguliers alors qu'on en comptait 63 à la rentrée du lundi matin.

Mandée sur les lieux, par le principal de l'école, M. Gilles Thibault, l'équipe mobile de l'Unité sanitaire du comté de Maskinongé, sous la direction du Dr Rodrigue Latourrelle, les 4 gardes-malades procédaient à des diagnostics chez 4 groupes d'étudiants. Plusieurs cas de fièvre, de grappe, et surtout, de toux tenace furent diagnostiqués, pour arriver à la conclusion que la grippe "était encore dans un état latent". Vendredi, si l'état de la situation ne s'améliore pas, une autre clinique sera tenue afin d'enrayer la marche de ce fléau. Deux membres du personnel enseignant de l'institution sont retenus au lit à cause de la maladie.



LE COMITE CENTRAL de la campagne financière de la Croix-Rouge, section Champagnat, se prépare à lancer sa troisième collecte annuelle dans huit paroisses rurales. Cette photo nous fait voir quelques auxiliaires à l'œuvre. Ce sont, assis, M. Roland Jacob, président de la section, Mme Jean-Louis Asselin, secrétaire; debout: M. Philippe Massicotte, assistant, Mme Massicotte, publiciste, et M. Donat Sanschagrin, président du comité de la campagne.

## Campagne financière de la Croix-Rouge

ST-STANISLAS (DNC) — La section Champagnat de la Croix-Rouge canadienne tiendra sa campagne financière annuelle du 24 au 30 mars.

Une collecte éclair, faite à la sortie des messes, dimanche le 24, dans les huit paroisses de la section, marquera le début de cette semaine de la Croix-Rouge.

Dans les jours qui suivront, la sollicitation à domicile sera confiée par les responsables de chaque localité aux membres d'une association, et nous invitons la population à se montrer généreuse.

De plus en plus, le milieu rural bénéficie des multiples services de la Croix-Rouge: sang gratuit pour transfusions, plasma, prêts d'accessoires pour chambres de malades, secours immédiat aux sinistrés, cours de soins à domicile, etc...

En plus de contribuer à l'objectif de la campagne, les personnes qui aimeraient se joindre aux auxiliaires bénévoles pour se dévouer à cette œuvre humanitaire de la Croix-Rouge, peuvent communiquer avec leur représentant local qui les préviendra des prochaines activités auxquelles tous seront les bienvenus.

tiscan: Mme Gérard Proteau, directrice.

Tous ont reçu le matériel utile au succès de la campagne, et les auxiliaires espèrent dépasser largement l'objectif.

La section Champagnat, que préside M. Roland Jacob, a son siège social à St-Stanislas et des représentants de huit paroisses du comté de Champagnat dans son administration.

Pour la présente campagne financière, le comité central est présidé par M. Donat Sanschagrin (tel. 89, St-Stanislas). Il a comme collaborateurs MM. Henri St-Arnaud, maire de St-Narcisse, vice-président, Philippe Massicotte, assistant, Marcel Juneau, trésorier, Mme Jean-Louis Asselin, secrétaire, Mme Philippe Massicotte, publiciste, et les officiers de la section qui représentent les paroisses: St-Adelphe: Léo Douville, vice-président; St-Narcisse: Alex. Trudel, vice-président; Ste-Anne: André Massicotte et Yves Massicotte, vice-président; St-Genevieve: Renaud Trudel, directeur; St-Prospère: André Cloutier, directeur; St-Séverin: Louis-Georges Jacob, directeur; Ba-

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen: VOTONS LIBÉRAL

PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**7%**

D'INTERÊT POUR FONDS DE 360 JOURS

EN PLUS, PROTECTION COMPLETE D'ASSURANCE-VIE SANS FRAIS POUR VOUS.

**6%**

D'INTERÊT POUR FONDS DE 180 JOURS

**5 1/2%**

sur comptes en dépôt

**PRUDENTIAL FINANCE Corporation Limited**

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT sans obligation de ma part vos:

☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT

☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER D'AVANTAGE À 6% ET 7% SUR FONDS À COURTE ÉCHEANCE"

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov: \_\_\_\_\_

Telephone: \_\_\_\_\_

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

20, rue St-Jean Québec Tél. 529-0085

138, rue Wellington-Nord Sherbrooke Tél. LO 9-9008

6234, rue St-Hubert Montréal Tél. 274-5565

1255, rue Université Montréal Tél. 6-6672

**LES COMPACTES ÉCONOMIQUES 1963**

**LES VOITURES DE PRIX MOYEN 1963**

**X-RAY**

l'étude X-RAY discerne le vrai du faux

**X-RAY**

l'étude X-RAY discerne le vrai du faux

## Faites la différence entre la réalité et la fiction avant d'acheter n'importe quelle voiture neuve

COMPAREZ TOUTES LES VOITURES 1963 DE PRIX POPULAIRE ET COMPACTES GRÂCE À CES DEUX BROCHURES GRATUITES

Voici, en deux brochures pratiques, tout ce que vous devez savoir au sujet des voitures 1963. Ces brochures ont pour titre "L'étude X-ray" parce qu'elles explorent aussi bien l'intérieur que l'extérieur des automobiles, vous révélant des détails que vous ne pourriez normalement pas voir. Le texte facile à lire vous indique clairement et simplement ce que chaque voiture canadienne vous offre—modèles compacts ou de prix populaire. Si vous envisagez d'acheter une voiture neuve, ces brochures de l'étude aux rayons X vous sont indispensables.

Que ce soit chez vous ou dans les salles de vente des concessionnaires, les brochures de l'étude aux rayons X vous donneront une excellente liste de contrôle. Elles vous aideront à décider vous-même de la voiture qui vous convient le mieux. Illustrées avec des photographies et des tableaux, les brochures de l'étude aux rayons X vous donneront tous les renseignements qu'il vous faut pour effectuer le choix le plus judicieux.

**CONSTRUCTION MÉCANIQUE** Les méthodes de construction, de traitement antirouille et de finition sont décrites en détail. Le sont aussi le genre d'équipement fourni, les caractéristiques standard, les cotes et les spécifications des moteurs, ainsi que les caractéristiques dont la qualité n'est pas toujours apparente, qui n'exigent pas d'entretien et qui offrent un surcroît de sécurité. Des essais comparatifs de conduite et de tenue de route sont enregistrés en détail sous forme de tableau.

**DIMENSIONS** Vous trouverez, sous forme de graphique, une comparaison des dimensions extérieures hors tout de la longueur, de l'empattement, de la hauteur et de la largeur. Les dimensions intérieures comparées comprennent la place pour les jambes, la place assise et celle pour la tête, pour les sièges avant et arrière. Maintenant, vous pouvez déterminer par vous-même combien de personnes pourront vraiment s'asseoir confortablement dans chaque voiture.

**LES PRIX** donnés dans les brochures de l'étude aux rayons X éliminent tout élément d'incertitude que pourrait revêtir votre décision, car ils séparent, pour toutes les voitures, la réalité de la fiction. Vous trouverez même un tableau qui donne tous les nouveaux prix suggérés des voitures tels qu'ils sont annoncés par les constructeurs. Maintenant, vous pouvez voir par vous-même exactement ce que vous obtenez pour votre argent.

Obtenez vos brochures "L'étude X-ray" dès aujourd'hui—gratuitement—auprès du concessionnaire Rambler le plus proche de chez vous. Si cela n'est pas pratique pour vous, écrivez simplement à: X-ray, American Motors (Canada) Limited, Brampton, Ontario.

**Rambler**

UN PRODUIT D'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

**RHUMS**

NAVY RUM

WHITE CAP

PALM BREEZE

**Lamb**

Lamb's Rum Company Limited—Montreal

**GARAGE BRUNO QUESY** 729, rue St-Maurice Tels.: 378-2863 — 378-2864 Trois-Rivières.

**COSSETTE AUTOMOBILES ENR.** 10303, Boul. Des Hêtres Route Shawinigan, Grand'Mère, Shawinigan-Est — L.E. 9-3200

**GARAGE ROYER & FRÈRE ENR.** 14, rue Fusée, Cap-de-la-Madeleine. Tél. FR. 4-3744